

— université  
— lumière  
— LYON 2



# PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE (PAP) 2022







L'Université Lumière Lyon 2 affirme son attachement aux valeurs de service public et déploie ses activités au bénéfice de tou.tes les usager.es et de la société dans son ensemble. Elle place l'exigence de qualité et l'ambition académique au service du développement de l'esprit critique, de la formation intellectuelle, du progrès des connaissances et de la compréhension de notre société. Avec une offre de formation variée, l'université s'ouvre à des publics diversifiés, s'attache à la réussite du plus grand nombre et veille à favoriser l'insertion professionnelle. À travers ses programmes de recherche, ses nombreux partenariats et ses actions de diffusion des savoirs, elle participe pleinement au progrès scientifique comme au progrès social. Elle associe enseignement et recherche, œuvrant à la qualité des formations comme à la diffusion et au partage des savoirs scientifiques. L'université se saisit, dans son organisation comme dans ses activités de formation et de recherche, des grands enjeux de société tels que la transition écologique, l'égalité hommes-femmes, la lutte contre les discriminations ou la révolution numérique.

L'Université Lumière Lyon 2 assume ses missions dans le cadre de multiples partenariats. Elle coopère étroitement avec des établissements d'enseignement supérieur et de recherche en vue de proposer conjointement les meilleures formations aux étudiant.es et d'inscrire ses recherches dans des dynamiques et des réseaux régionaux, nationaux et internationaux. Elle s'ouvre largement sur le monde en développant des diplômes et activités de recherche en partenariat international et en encourageant la mobilité des étudiant.es. Attentive à sa responsabilité sociale, l'université entretient aussi des partenariats forts avec des acteurs socio-économiques et culturels, contribuant de la sorte à l'insertion professionnelle des étudiant.es et à la formation tout au long de la vie ainsi qu'à la diffusion et à la co-construction des savoirs. Elle tisse en particulier des liens étroits avec les acteur/trices du territoire et affirme ainsi son attachement à l'ouverture de l'université sur la cité et à son inscription dans son écosystème.



# Sommaire

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>3</b>
<b>PRÉAMBULE</b> .....	<b>7</b>
<b>DÉMARCHE</b> .....	<b>8</b>
<b>Méthodologie pour le PAP 2022</b> .....	<b>8</b>
<b>Structure du PAP 2022</b> .....	<b>9</b>
<b>1 FORMATION, ORIENTATION, INSERTION</b> .....	<b>10</b>
<b>Objectif : Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et la formation tout au long de la vie</b> .....	<b>10</b>
Indicateur 1 - Insertion professionnelle des diplômé.es en formation initiale.....	10
Indicateur 2 - Formation continue .....	11
Indicateur 3 - Apprentissage.....	12
Indicateur 4 - Formations en alternance.....	12
Indicateur 5 - Validation des acquis de l'expérience (VAE) .....	13
Indicateur 6 - Nombre d'enseignant.es chercheur.es formé.es (ateliers APC / formations Alternance) .....	13
<b>Objectif : Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation</b> .....	<b>14</b>
Indicateur 7 - Taux d'obtention du DUT en 2 ans.....	14
Indicateur 8 - Taux de passage de L1 en L2 .....	14
Indicateur 9 - Taux de réussite en Licence en 3 ans .....	15
Indicateur 10 - Taux de réussite en Licence en 4 ans.....	15
Indicateur 11 - Taux de réussite en Licence en 5 ans et plus.....	16
Indicateur 12 - Taux de réussite en Master en 2 ans .....	16
Indicateur 13 - Taux de réussite en Master en 3 ans .....	17
Indicateur 14 - Réussite en doctorat .....	17
<b>Objectif : Mettre en œuvre des politiques publiques prioritaires portées par les programmes d'action du MESRI</b> .....	<b>18</b>
Indicateur 15 - Parcours de remédiation Dispositif Créer, lire, écrire et faire de la science (CLEFS).....	18
Indicateur 16 - Années préparatoires en musique, en chinois et en arabe.....	19

<b>Objectif : Accompagner l'orientation des étudiant.es</b> .....	<b>20</b>
Indicateur 17 - Entretiens individuels .....	20
Indicateur 18 - Ateliers techniques de recherche de stage ou d'emploi .....	20
Indicateur 19 - Stages volontaires .....	20
Indicateur 20 - Réorientation.....	21
Indicateur 21 - Étudiant.es en césure .....	21
<b>2 RECHERCHE ET DIFFUSION DES SAVOIRS</b> .....	<b>22</b>
<b>Objectif : Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau national et international ; améliorer la diffusion, le transfert et la valorisation des résultats de la recherche</b> .....	<b>22</b>
<b>Objectif - Mieux associer les enseignant.es chercheur.es à la définition de la politique recherche de l'établissement</b> .....	<b>23</b>
Indicateur 1 - Nombre de réunions de la Commission de la Recherche (CR) et nombre de réunions avec les Directeur/trices d'Unités .....	23
<b>Objectif - Augmenter la part de la recherche financée sur projet tout en garantissant des ressources pérennes aux unités de recherche</b> .....	<b>23</b>
Indicateur 2 - Appels à projets ANR .....	23
Indicateur 3 - Appels à projets européens .....	24
Indicateur 4 - Dotation annuelle des unités de recherche.....	24
Indicateur 5 - Financements internes (hors dotation) alloués aux structures de recherche (UR/UMR/fédérations) .....	24
<b>Objectif - Mieux diffuser et valoriser les activités de recherche de l'établissement</b> .....	<b>25</b>
Indicateur 6 - Presses Universitaires de Lyon (PUL) .....	25
Indicateur 7 - Outils de diffusion de la recherche .....	25
<b>Objectif - Ouvrir et rendre visible la production scientifique des enseignant.es chercheur.es</b> .....	<b>26</b>
Indicateur 8 - Nombre de thèses sur TEL* .....	26
Indicateur 9 - Notices et textes intégraux déposés dans HAL.....	26
Indicateur 10 - Nombre de titres en accès libre publiés par les Presses universitaires de Lyon (PUL) .....	26
Indicateur 11 - Production scientifique / bibliométrie .....	27
<b>Objectif - Développer la politique de financement et d'internationalisation du doctorat</b> .....	<b>28</b>
Indicateur 12 - Contrat doctoral unique (CDU).....	28
Indicateur 13 - Convention industrielle de formation par la recherche (contrat CIFRE) .....	28
Indicateur 14 - Cotutelle Internationale de Thèse (CIT) .....	29
Indicateur 15 - Durée de la thèse .....	29
<b>3 DOCUMENTATION</b> .....	<b>30</b>
<b>Objectif : Optimiser l'accès aux ressources documentaires</b> .....	<b>30</b>
Indicateur 1 - Moyenne d'ouverture hebdomadaire des BU et bibliothèques intégrées.....	30
Indicateur 2 - Horaires d'ouverture et fréquentation des BU .....	31
Indicateur 3 - Disponibilité d'une place en BU pour un.e étudiant.e (en h/semaine) .....	31
Indicateur 4 - Qualité de l'offre documentaire, en particulier celle sous forme électronique .....	32
Indicateur 5 - Formation des usager.es .....	32
<b>4 INTERNATIONAL</b> .....	<b>34</b>
<b>Objectif : Renforcer l'ouverture européenne et internationale de l'établissement</b> .....	<b>34</b>
Indicateur 1 - Mobilités des étudiant.es en échange .....	34
Indicateur 2 - Mobilités des étudiant.es en double-diplôme .....	35
Indicateur 3 - Accords .....	36
Indicateur 4 - Projets.....	36
Indicateur 5 - Développement des partenariats stratégiques.....	36
Indicateur 6 - Internationalisation à domicile.....	37
Indicateur 7 - Taux de réussite académique .....	38

<b>5 VIE ÉTUDIANTE .....</b>	<b>39</b>
<b>Objectif : Contribuer à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales .....</b>	<b>39</b>
Indicateur 1 - Proportion de bachelier.es professionnel.les et technologiques en L1 et DUT, en fin de licence (pro et générale) et en master .....	39
Indicateur 2 - Part des étudiant.es boursier.es en cycle licence et master .....	40
Indicateur 3 - Taux de réussite des étudiant.es boursier.es .....	40
Indicateur 4 - Soutien financier aux étudiant.es en difficulté (soutien financier ULL2) .....	41
Indicateur 4 bis - Soutien financier aux étudiant.es en difficulté (volume aides sociales CROUS / accompagnement social CROUS) .....	41
<b>Objectif : Développer l'accompagnement médical et le suivi de la santé des étudiant.es.....</b>	<b>42</b>
Indicateur 5 - Pourcentage des étudiant.es de l'établissement vu.es au Service de santé universitaire (SSU) à titre individuel pour un examen de santé .....	42
Indicateur 6 - Horaires d'ouverture / fréquentation du SSU .....	42
<b>Objectif : Poursuivre l'effort de l'établissement à destination du public en situation de handicap .</b>	<b>43</b>
Indicateur 7 - Suivi des étudiant.es en situation d'handicap par type d'handicap et accompagné.es par la mission Handicap .....	43
Indicateur 8 - Suivi et accompagnement des étudiant.es (aménagements des examens et des études) .....	43
<b>Objectif : Améliorer la participation des étudiant.es à la vie universitaire .....</b>	<b>44</b>
Indicateur 9 - Soutien de l'Université aux projets étudiants.....	45
Indicateur 10 - Suivi dispositif de valorisation de l'engagement étudiant .....	45
Indicateur 11 - Associations étudiantes agréées .....	45
Indicateur 12 - Budget participatif étudiant (BPE) .....	45
<b>Objectif : Favoriser et encourager la pratique sportive .....</b>	<b>46</b>
Indicateur 13 - Accompagnements spécifiques (SHN et Association sportive) .....	46
Indicateur 14 - Offre de formation sportive (nombre d'activités / nombre d'heures d'enseignement / nombre d'inscrit.es) .....	46
<b>Objectif : Proposer une offre culturelle et encourager les pratiques artistiques et culturelles .....</b>	<b>47</b>
Indicateur 15 - Nombre de représentations .....	47
Indicateur 16 - Nombre d'étudiant.es participant aux ateliers.....	47
Indicateur 17 - Nombre de partenariats culturels .....	47
<b>6 PILOTAGE DE L'ÉTABLISSEMENT.....</b>	<b>48</b>
<b>Objectif : Améliorer l'efficacité des opérateurs (capacité de parvenir à un maximum de résultats avec un minimum de ressources) .....</b>	<b>48</b>
<b>6.1. Pilotage financier .....</b>	<b>48</b>
<b>Objectif : Sécuriser la trajectoire financière de l'établissement pour lui permettre de mener à bien ses missions de service public et lui garantir la bonne mise en œuvre de ses projets .....</b>	<b>49</b>
Indicateur 1 - Résultat net comptable .....	49
Indicateur 2 - Capacité d'auto financement (CAF) .....	49
Indicateur 3 - Fonds de roulement (FdR) .....	50
Indicateur 4 - Trésorerie .....	50
Indicateur 5 - Ratio Masse salariale sur produits encaissables.....	51
Indicateur 6 - Ratio Ressources propres sur produits encaissables .....	51
<b>6.2. Ressources humaines .....</b>	<b>51</b>
<b>Objectif : Réduire des inégalités de genre .....</b>	<b>52</b>
Indicateur 1 - Féminisation du corps des PR.....	52
Indicateur 2 : Féminisation des postes d'encadrement BIATSS .....	52
<b>Objectif : Appréhender la mobilité des enseignant.es-chercheur.es et leur insertion sur les plans national et international .....</b>	<b>53</b>
Indicateur 3 - L'endorecrutement dans l'accès au corps des professeur.es d'université (PR) et des maître.sses de conférences (MCF) .....	53

<b>Objectif : Prévenir les risques psycho-sociaux et répondre aux attentes des agents.es</b> .....	<b>54</b>
Indicateur 4 - Baromètre qualité de vie au travail .....	54
<b>6.3. Système d'information et services numériques aux usager.es</b> .....	<b>54</b>
<b>Objectif : Mieux appuyer et mieux accompagner les différentes activités de l'établissement par une évolution concertée, maîtrisée et planifiée du numérique et de ses usages</b> .....	<b>55</b>
Indicateur 1 - Commission numérique d'établissement (CNE) .....	55
Indicateur 2 - Schéma directeur des systèmes d'information et du numérique (SDSIN) .....	55
Indicateur 3 - Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) .....	56
Indicateur 4 - Équipements des personnels enseignant.es et administratif/ves .....	57
Indicateur 5 - Rénovation/Équipement des salles et des amphis.....	58
Indicateur 6 - Prêts effectués dans le cadre de la précarité numérique .....	58
<b>6.4. Patrimoine immobilier</b> .....	<b>59</b>
<b>Objectif : Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier</b> .....	<b>59</b>
Indicateur 1 - Évolution des surfaces.....	59
Indicateur 2 - Rapport surface / étudiant.e .....	59
Indicateur 3 - État du bâti (= état de santé des bâtiments).....	60
Indicateur 4 - État d'accessibilité .....	61
Indicateur 5 - Performance environnementale.....	61
<b>6.5. Affaires juridiques et politique achat</b> .....	<b>63</b>
<b>Objectif : Suivi des contentieux administratifs</b> .....	<b>63</b>
Indicateur 1 : Nouveaux recours par année civile .....	63
Indicateur 2 : Décisions juridictionnelles rendues par année civile.....	64
<b>Objectif : Structurer une politique achat efficace et durable</b> .....	<b>65</b>
Indicateur 3 : Cartographie de l'achat .....	65
Indicateur 4 : Plan d'action achat .....	65

# Préambule

**Le Code de l'éducation précise que le budget comporte en annexe un Projet Annuel de Performance (PAP) :** « Le Projet Annuel de Performance de l'établissement présente les objectifs poursuivis. Il comporte des indicateurs d'efficience, d'efficacité et de qualité du service public de l'enseignement supérieur défini à l'article L.123-3 du code de l'éducation associés à ces objectifs. Ces indicateurs qui sont établis en cohérence avec ceux des programmes ministériels dont les établissements relèvent, concourent à l'information du Conseil d'administration et des responsables des programmes ministériels ainsi qu'au suivi du contrat pluriannuel d'établissement ».

**L'atteinte des objectifs et cibles définis dans le Projet Annuel de Performance est mesurée dans le Rapport Annuel de Performance (RAP), document annexé au compte financier de l'établissement,** qui permet au Conseil d'administration (CA) de l'université de comparer la prévision et l'exécution budgétaire (à travers le compte financier) et de montrer le lien entre cette exécution budgétaire et l'engagement politique sur des objectifs à atteindre.

*Au cours des dernières années, le processus budgétaire a progressivement été amélioré, avec la mise en place du débat d'orientations budgétaires et la rédaction, au terme de celui-ci, d'un courrier d'orientation adressé à l'ensemble des directions et composantes de l'établissement, ainsi qu'avec la mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement conforme au cadre réglementaire. La qualité de la préparation budgétaire est liée à la réalisation systématique des dialogues de gestion avec les directions et les composantes. Le suivi budgétaire a aussi été amélioré avec le développement d'outils permettant d'avoir une meilleure visibilité sur les engagements et l'exécution des dépenses et des recettes, et ainsi de mieux maîtriser la trajectoire budgétaire annuelle.*

# Démarche

## Méthodologie pour le PAP 2022

La démarche de construction de Projet Annuel de Performance (PAP) / Rapport annuel de performance (RAP) s'inscrit dans une démarche plus globale de formalisation et de mise en place d'indicateurs de performance pour chacune des directions centrales de l'Université Lumière Lyon 2.

En effet, sous l'impulsion de la gouvernance et de la Directrice Générale des Services de l'université un projet d'envergure a été lancé sur l'année 2020-2021 afin d'établir plusieurs « indicateurs significatifs » pour le suivi et le pilotage de l'activité de chaque direction. Ces indicateurs mettent également en exergue le suivi de projets particuliers et la mise en œuvre des politiques prioritaires portées par le MESRI ou l'établissement. Ces indicateurs devront être suivis annuellement et reportés au niveau de la gouvernance.

Le travail commencé depuis septembre 2020 a permis d'identifier les grandes thématiques devant être couvertes et de faire l'état des lieux avec les directions centrales des indicateurs déjà disponibles, en construction ou manquants pour le suivi des activités et le pilotage de la direction. Des indicateurs existants sont déjà suivis régulièrement dans le cadre des enquêtes, des dispositifs de contractualisation en lien avec les partenaires extérieurs institutionnels (État, collectivités locales, COMUE...) mais aussi dans le cadre des tableaux de bord trimestriels mis en œuvre pour le suivi des activités par direction. Toutefois cette démarche est encore récente donc elle reste disparate selon les directions et certains indicateurs restent encore à construire et/ou à fiabiliser.

Ce projet a été enrichi par la phase d'auto-évaluation conduite par l'université Lumière Lyon 2 dans le cadre de l'évaluation du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) en cours. En effet cette première phase de l'évaluation a permis un travail partagé, organisé et formalisé de réflexion critique sur son activité pendant une période de référence (période du contrat avec le ministère de tutelle 2016-2020) à partir d'indicateurs mesurant la trajectoire parcourue sur cette période au regard des objectifs fixés. Cette 1<sup>re</sup> phase a eu lieu au sein de l'université de janvier à juin 2021.

Ainsi forte des travaux réalisés et de la démarche initiée depuis septembre 2020, l'Université Lumière Lyon 2 peut désormais aborder la construction d'un programme annuel de performance (PAP), document qui favorise le pilotage de l'établissement en lien avec les objectifs fixés et les orientations du projet d'établissement.

Ce premier PAP, fruit du travail concerté des différentes directions est certainement perfectible et sera certainement amélioré dans les années qui viennent mais ce document pose déjà les jalons des objectifs et indicateurs à suivre sur les 4 prochaines années.

Pour quelques indicateurs certaines rubriques concernant les valeurs prévisionnelles et les cibles sont encore incomplètes. Le travail est en cours au sein des directions et les indicateurs seront finalisés lors des prochaines éditions du PAP.

## Structure du PAP 2022

**Le PAP 2022 repose sur l'analyse du contrat de site 2016-2020, et notamment du volet spécifique à l'Université Lumière Lyon 2, et sur le projet d'établissement, approuvé en conseil d'administration le 1er février 2019, qui s'articule en 3 parties :**

- des ambitions fortes pour nos missions d'enseignement et de recherche ;
- une Université au cœur de la société ;
- une organisation et des valeurs partagées au service d'un projet collectif et inclusif.

Le PAP 2022 prend également en compte **les Axes Stratégiques de l'Université Lumière Lyon 2** demandés dans le cadre de l'évaluation institutionnelle conduite par le HCERES et **approuvés en conseil d'administration du 9 juillet 2021**. Ces axes stratégiques présentent **les orientations stratégiques de l'université pour la future période de contractualisation** (il s'agit de premières orientations qui seront nécessairement précisées lors de l'élaboration du prochain contrat signé avec l'État).

Selon ce cadre, le présent Projet Annuel de Performance se décline autour des axes stratégiques suivants :

- Formation
- Recherche et diffusion des savoirs
- Documentation
- International
- Vie étudiante
- Pilotage de l'établissement

Le Projet Annuel de Performance intègre, pour chacun de ces 6 axes, les objectifs de l'établissement, qui seront mesurés par des indicateurs stratégiques ou opérationnels.

Il sera ensuite enrichi d'un axe sciences et société.

# 1

# Formation, orientation, insertion

*L'Université répond aux objectifs de réussite et d'insertion professionnelle de ses étudiant.es. Les Masters et Licences professionnelles de tous les secteurs représentés à Lyon 2 présentent de forts taux d'insertion. La question de la réussite en licence, notamment en L1, est plus délicate, comme au niveau national, mais de nombreuses mesures d'accompagnement permettent d'améliorer régulièrement ce taux, notamment auprès d'étudiant.es plus fragiles car ne disposant pas des prérequis lors de leur entrée à l'université. Le SCUIO-IP développe une offre d'entretiens et d'ateliers permettant l'encadrement de nombreux stages volontaires et de développer le dispositif de césure et la valorisation qui peut en être faite dans le cursus de l'étudiant.e.*

**Objectif : Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et la formation tout au long de la vie**

### Indicateur 1 - Insertion professionnelle des diplômé.es en formation initiale

Service responsable de la production de l'indicateur : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES	Code indicateur : PAP-FOR-01 IC5 contrat État 16/20
Utilisation de l'indicateur et par qui : suivi contrat Etat 2016/2020 / PAP 2022	
Nature précise des données de base : Situation professionnelle au 1er décembre 2018 et au 1 <sup>er</sup> décembre 2019 des diplômé.es 2017 de master et de licence professionnelle, de nationalité française, issu.es de la formation initiale, âgé.es de moins de 30 ans et n'ayant pas poursuivi ou repris des études dans les deux années suivant l'obtention du diplôme	
Mode de calcul : Diplômés de Master 2017, de nationalité française, issus de la formation initiale, entrés immédiatement et durablement sur le marché de l'emploi après l'obtention de leur diplôme. Ceux-ci représentent 39 % de l'ensemble des diplômés de Master LMD.	
Le taux de réponses exploitables est égal au nombre de questionnaires recueillis qui permettent de connaître la situation du/de la diplômé.e rapporté au nombre total de diplômé.es à interroger dans le cadre de l'enquête. Les diplômé.es à interroger dans le cadre de l'enquête forment une sous- population de l'ensemble des diplômé.es.	
On distingue 4 situations pour les diplômé.es interrogé.es : hors champ (poursuites d'études après le diplôme ou interruption d'études supérieures de plus de deux ans), inactivité, en emploi, en recherche d'emploi. Les diplômé.es hors champ ou inactif/ves ne sont pas pris.es en compte dans le calcul des indicateurs d'insertion.	
Le nombre de réponses prises en compte est égal au nombre de réponses exploitables émanant de diplômé.es vérifiant les critères de l'enquête et présent.es sur le marché du travail (en emploi ou au chômage).	
Le poids de la formation est le pourcentage de diplômé.es de cette formation dans l'ensemble des diplômé.es de l'université qui sont dans le champ de l'enquête et présent.es sur le marché du travail. Les effectifs sont redressés pour tenir compte de la non-réponse.	
Le taux d'insertion est défini comme étant le nombre de diplômé.es dans le champ de l'enquête (voir ci-dessus) occupant un	

emploi, quel qu'il soit, rapporté au nombre de diplômé.es dans le champ de l'enquête présent.es sur le marché du travail (en emploi ou au chômage). Les effectifs portés au numérateur et au dénominateur sont redressés pour tenir compte de la non-réponse.

<b>Dates d'observation :</b>	<b>Fréquence production :</b> annuelle	<b>Source :</b> Données collectées dans le cadre de l'enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômé.es de Master et de licence professionnelle						
Insertion des diplômé.es 2017 de Master et de Licence professionnelle								
	Master (hors MEEF)				Licence pro (hors IUT)			
	Nb réponses prises en compte	Poids discipline	Taux insertion université	Moyenne nationale (%)	Nb réponses prises en compte	Poids discipline	Taux insertion université	Moyenne nationale (%)
Ensemble DEG	147	32	93	94	61	62	94	94
Droit	50	11	92	94	5	4	Ns	97
Économie	62	13	95	92	7	7	Ns	91
Gestion	26	6	Ns	94	44	45	95	94
Autres DEG	9	2	Ns	92	5	5	Ns	92
Lettres, langues, arts	39	11	97	88	17	12	Ns	88
Ensemble SHS	243	49	92	90	27	17	Ns	89
Histoire-géographie	19	4	Ns	85	27	17	Ns	86
Psychologie	95	19	95	94				
Information-communication	33	7	88	91	14	9	Ns	89
Autres SHS	96	20	89	89	6	4	Ns	89
Ensemble STS	39	8	90	93	14	9	Ns	93
Sciences de l'ingénieur	2	0	Ns	95	14	9	Ns	96
Informatique	35	8	91	97				
Autres STS	2	0	Ns	93				

**Commentaire :** Cet indicateur confirme le bon taux d'insertion des diplômé.es de l'université après leur Master ou leur licence professionnelle (de 88 à 97% de taux d'insertion). Les chiffres exploitables sont souvent proches de la moyenne nationale, avec un taux assez remarquable pour les Masters de Lettres, langues et arts (+9 points). L'université s'est efforcée de préparer en amont l'insertion professionnelle de ses diplômé.es par une politique des stages (volontaires ou obligatoires, licence et master) et des modules d'insertion professionnelle où les étudiant.es sont invité.es à identifier et valoriser leurs compétences.

**Indicateur 2 - Formation continue**

Service responsable de la production de l'indicateur : SCFC						Code indicateur : PAP-FOR-02 IC7 contrat État 16/20					
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /											
Dates d'observation : 2021			Fréquence production : annuelle				Source : SESAP, Comptes agrégés de l'année civile				
Années	Situation							Prévision		Cible	
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2025	
Effectifs FC		6 487	5 143	5 293	3 218	2 991	2 933	2 786	4 000		
Nb diplômé.es en FC	780	944	848	935	1 081	875	774		950		
<i>Dont VAE (Validation des acquis de l'expérience)</i>	44	46	51	41	43	28	29	30	35		
Chiffres d'affaires de la FC (en euros)	3 353 514	3 330 414	2 942 307	3 276 195	2 948 548	2 680 249	3 985 585	2 868 465	3 245 304		

Avant 2018, l'effectif est mesuré en nombre d'auditeurs et non de stagiaires

**Commentaire :** Depuis 2019, les effectifs sont relativement stables en FC, on remarque cependant un fléchissement en 2021 lié à la crise COVID et une baisse des effectifs en formation courtes (langues, psycho...) et qui s'explique également par une baisse significative des effectifs en Contrats de Professionnalisation (moins coûteux pour l'entreprise) au bénéfice de l'apprentissage.

## Indicateur 3 - Apprentissage

Service responsable de la production de l'indicateur : SCFC						Code indicateur : PAP-FOR-03				
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022										
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : recettes après imputation des frais de gestion										
Dates d'observation : 2021			Fréquence production : annuelle			Source : convention Formasup, conventions Agrotech, CFA ULL2				
Années	Situation							Prévision 2021	Cible	
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020		2022	2025
Effectifs App.						541	691	715	865	915
Nb diplômés.es en app.							518	614	650	
Chiffres d'affaires App. (en euros)							3 560 273	4 796 630	5 800 000	6 175 000

**Commentaire :** Le développement de l'alternance a été inscrit dans le projet d'établissement et la réforme de la formation professionnelle a favorisé son développement par :

- la création d'un CFA en 2019, opérationnel depuis la rentrée 2020 ;
- la simplification liée à l'ouverture à l'apprentissage des formations.

Le SCFC pour répondre aux orientations a mené une campagne de sensibilisation des responsables formations à l'alternance et ce dès 2019. Elle s'est traduite par l'ouverture à l'alternance de 6 nouvelles formations (dont 2 créations) à la rentrée 2020. Ce travail s'est poursuivi dans le cadre de l'accréditation et plus d'une vingtaine de formations devraient ouvrir à l'alternance en 2022.

## Indicateur 4 - Formations en alternance

Service responsable de la production de l'indicateur : SCFC						Code indicateur : PAP-FOR-04				
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022										
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Calcul des effectifs apprentissage à partir des données Apogée croisée avec les données du CFA Lyon2 et de CFA hors les murs Calcul des recettes apprentissage à partir des données SIFAC										
Dates d'observation : 2021			Fréquence production : annuelle			Source : interne SCFC				
Années	Situation						Prévision 2021	Cible		
	2015	2016	2017	2018	2019	2020		2022	2025	
Nb de formations proposées par l'ULL2 en alternance FC				25	26	35	36	60	65	
Dont licence pro UFR				9	9	15	15	15	18	
Dont licence pro IUT.				6	6	7	7	7	7	
Dont DUT IUT				7	7	7	7			
Dont Master 2				3	4	6	7	38	40	
Pour information : création					1	2		3		

Données relatives aux formations ouvertes en alternance : contrats de professionnalisation / Apprentissage

**Commentaire :** Le SCFC pour répondre aux orientations a mené une campagne de sensibilisation des responsables formations à l'alternance et ce dès 2019. Cet accompagnement s'est traduit par la mise en place d'ateliers spécifiques : impacts pédagogiques de l'alternance, soutenabilité financière des formations en alternance. Ils ont surtout été orientés en 2020/21 sur les masters.

**Indicateur 5 - Validation des acquis de l'expérience (VAE)**

Service responsable de la production de l'indicateur : SCFC							Code indicateur : PAP-FOR-05			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022										
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /										
Dates d'observation : 2021			Fréquence production : annuelle				Source : interne SCFC, enquête 6 et BPF			
Années	Situation							Prévision	Cible	
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2025
Nb demandes d'information	655	682	589	604	624	684	819	1 100	1 100	
Nb dossiers déposés	110	126	78	103	74	61	46	53	70	
Nb dossiers bénéficiant d'un accompagnement	78	55	60	47	49	35	35	33	40	
Nb diplômé.es	44	46	51	41	43	28	29	30	35	

**Commentaire :** Le confinement lié à la situation COVID a mené les salarié.es à un besoin de reconversion d'où une croissance accrue des demandes de conseil en VAE dès 2020 qui génère une augmentation avec un décalage de 6 mois environ des demandes de recevabilité sachant que pour beaucoup leur demande de faisabilité échoue (absence d'expérience requise, niveau d'études trop faible...). Par ailleurs, avec la situation COVID, l'accompagnement est pris en charge par les financeurs.

**Indicateur 6 - Nombre d'enseignant.es chercheur.es formé.es (ateliers APC / formations Alternance)**

Service responsable de la production de l'indicateur : SCFC					Code indicateur : PAP-FOR-06				
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /									
Dates d'observation : 2021			Fréquence production : annuelle			Source : SCFC			
Années	Situation					Cible			
	2018/2019		2019/2020		2020/2021	2022	2025		
Ateliers approche par compétences (APC)	40		43		103	72			
Formations Alternance			6		80	24			

**Commentaire :** Afin d'améliorer la mise en valeur de ses diplômes auprès du monde socio-économique, par l'approche par compétences (APC), l'objectif est de systématiser la traduction de nos formations en compétences. Pour ce faire, le SCFC a initié en 2018, des ateliers pour accompagner les enseignant.es chercheur.es dans cette démarche et qui se poursuit.

Sur 2021/22, le SCFC reconduit ses ateliers APC, une expérimentation sur 2 diplômes avec des responsables pédagogiques volontaires est programmée pour les accompagner dans la modularisation.

L'Université a inscrit dans son projet d'établissement le développement de l'alternance, pour accompagner les enseignant.es chercheur.es, le SCFC a organisé des ateliers "impact pédagogique de l'alternance" et "matrice budgétaire". La plupart des enseignant.es chercheur.es souhaitant ouvrir leur formation à l'alternance dans le cadre de l'accréditation 2022 ont déjà suivi la formation sur 2020/21. Le SCFC reconduit cet accompagnement en 2021/22 pour les perspectives 2023.

D'ici 2025, il est difficile de se projeter actuellement.

## Objectif : Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation

### Indicateur 7 - Taux d'obtention du DUT en 2 ans

Service responsable de la production de l'indicateur : IUT Lumière		Code indicateur : PAP-FOR-07		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022				
Nature précise des données de base : l'ensemble des étudiant.es en DUT de l'IUT (hors LP).				
Dates d'observation : 2021		Fréquence production : annuelle	Source : IUT Lumière	
Promotion	Nb inscrit.es	Nb réussite (2 ans)	Taux de réussite (2 ans)	
Situation	2017	290	231	80%
	2018	301	222	74%
	2019	294	232	79%
	2020			
Prévision	2021			
Cible	2022			
	2025			

**Commentaire :** Les taux de réussite en 2 ans au DUT varient de 74% à 80%, en moyenne ils sont de l'ordre de 77%, ce qui est remarquable à cause du recrutement initial de nombreux/euses étudiant.es issu.es des bacs professionnels ou technologiques. C'est le résultat tangible de l'encadrement renforcé des IUT. À noter que l'offre de formation des IUT a évolué à la rentrée 2021. À la place du DUT, les étudiant.es s'inscrivent en *Bachelor Universitaire de Technologie (BUT)*, formation exclusivement dispensée en IUT.

### Indicateur 8 - Taux de passage de L1 en L2

Service responsable de la production de l'indicateur : MESR, SIES		Code indicateur : PAP-FOR-08			
Utilisation de l'indicateur et par qui : Action publique 2022 - Programme transparence / PAP 2022					
Nature précise des données de base : Devenir en 2019-2020 des néo-bachelier.es inscrit.es en licence à la rentrée 2018 en L1. Le champ des indicateurs est constitué des néobachelier.es 2018 inscrit.es en première année de licence (L1) à la rentrée universitaire 2018. En sont exclus les étudiant.es ayant pris une inscription parallèle en STS, DUT ou CPGE ou ayant obtenu le diplôme de Licence à l'issue de la première année. Inscrit.es en L1 : étudiant.es du champ inscrit.es en L1 dans l'établissement à la rentrée universitaire 2018. Passage en L2 : étudiant.es de la base inscrit.es en L2 (ou L3) à la rentrée universitaire 2019 quel que soit l'établissement d'accueil.					
Mode de calcul : Les indicateurs sont des ratios rapportant des effectifs d'étudiant.es: Nombre de L2 / Nombre de L1					
Dates d'observation : 15 mars 2020		Fréquence production : annuelle	Source : MENESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant.e (SISE)		
		Passage en L2 à la rentrée universitaire suivante	Écart taux observé - taux attendu		
Néobachelier.es inscrit.es en L1 en ...	Lyon 2	Moyenne nationale	Lyon 2	Moyenne nationale	
Situation	2017 / 2018	56,1%	43,7%	+8,1%	/
	2018 / 2019	50,0%	45,5%	+3,9%	/
	2019 / 2020				
	2020 / 2021				
Prévision	2021 / 2022				
Cible	2022 / 2023				
	2025				

**Commentaire :** Si les taux des deux dernières années, avec le passage massif des examens à distance, sont peut-être un peu moins représentatifs, on observe que le taux est légèrement supérieur à la moyenne nationale. Une attention particulière est donnée à l'accompagnement des L1 : semaine de pré-rentrée, réorientations en début de semestre 1, cours de méthodologie, et, depuis 2018, déploiement des coordinateur/trices des études. 4 coordinateur/trices des études ont été recruté.es, qui constituent un pôle coordination des études, intégré au SCUJO-IP et chargé de déployer, dans les portails de licence 1ère année, l'accompagnement des étudiant.es pour favoriser leur réussite.

## Indicateur 9 - Taux de réussite en Licence en 3 ans

Service responsable de la production de l'indicateur : MESR, DGESIP-DGRI, SIES			Code indicateur : PAP-FOR-09 IC1 contrat État 16/20		
Utilisation de l'indicateur et par qui : suivi contrat État 2016/2020 / PAP 2022					
Nature précise des données de base : Le champ est constitué des néobachelier.es inscrit.es pour la première fois en L1 l'année du bac, n'ayant jamais changé de groupe disciplinaire au cours de leur cursus en Licence.					
Mode de calcul : La réussite est appréhendée à travers 1 seule méthode de calcul : étudiant.es du champ ayant obtenu la Licence en 3 ans quelle que soit l'université où le diplôme a été obtenu. La réussite est attribuée à l'établissement d'inscription en L1.					
Dates d'observation : 15 mars 2020		Fréquence production : annuelle		Source : MENESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant.e (SISE)	
		Réussite en 3 ans (taux observé)		Écart taux observé - taux attendu	
		Lyon 2	Moyenne nationale	Lyon 2	Moyenne nationale
Situation	Diplômé.es 2017 (cohorte 2014)	44,40%	31,40%	7,5	/
	Diplômé.es 2018 (cohorte 2015)	44,70%	31,80%	8,4	/
	Diplômé.es 2019 (cohorte 2016)	38,10%	31,40%	4,1	/
	Diplômé.es 2020 (cohorte 2017)				
Prévision	Diplômé.es 2021 (cohorte 2018)				
Cible	Diplômé.es 2022 (cohorte 2019)				
	Diplômé.es 2025 (cohorte 2021)				

**Commentaire :** On observe un taux de réussite de 4 à 8 points plus élevé que la moyenne nationale. Une fois passé le cap difficile de la L1, pour lequel les étudiant.es sont particulièrement accompagné.es, l'obtention de la licence est facilitée. Le choix des portails pluridisciplinaires (2016-2021) permettait à l'étudiant.e d'affiner son choix d'orientation pour la L2, et donc d'affiner son projet personnel.

## Indicateur 10 - Taux de réussite en Licence en 4 ans

Service responsable de la production de l'indicateur : MESR, DGESIP-DGRI, SIES			Code indicateur : PAP-FOR-10 IC2 contrat État 16/20							
Utilisation de l'indicateur et par qui : suivi contrat État 2016/2020 / PAP 2022										
Nature précise des données de base : Le champ est constitué des néobachelier.es inscrit.es pour la première fois en L1 l'année du bac, n'ayant jamais changé de groupe disciplinaire au cours de leur cursus en Licence. En sont exclu.es les étudiant.es ayant pris une inscription parallèle en STS, DUT ou CPGE ou ayant obtenu le diplôme de Licence à l'issue de la première année. Le cursus Licence inclut la Licence LMD et la Licence Professionnelle en troisième année. Est exclue Paris-Dauphine au niveau national.										
Mode de calcul : La réussite est appréhendée à travers 1 seule méthode de calcul : étudiant.es du champ ayant obtenu la Licence en 3 ou 4 ans quelle que soit l'université où le diplôme a été obtenu. La réussite est attribuée à l'établissement d'inscription en L1.										
Dates d'observation : 15/03/2020		Fréquence production : annuelle		Source : MENESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant.e (SISE)						
		Réussite en 3 ans (taux observé)		Réussite en 4 ans (taux observé)		Réussite en 3 ou 4 ans (taux observé)		Écart taux observé - taux attendu (en 3 ou 4 ans)		
		Lyon 2	Moyenne nationale	Lyon 2	Moyenne nationale	Lyon 2	Moyenne nationale	Lyon 2	Moyenne nationale	
Situation	Diplômé.es 2017 et 2018 (cohorte 2014)		44,40%	31,40%	9,0%	11,1%	53,4%	42,5%	5,4%	/
	Diplômé.es 2018 et 2019 (cohorte 2015)		44,70%	31,80%	8,4%	10,9%	53,1%	42,7%	6,0%	/
	Diplômé.es 2019 et 2020 (cohorte 2016)									
	Diplômé.es 2020 et 2021 (cohorte 2017)									
Prévision	Diplômé.es 2021 et 2022 (cohorte 2018)									
Cible	Diplômé.es 2022 et 2023 (cohorte 2019)									
	Diplômé.es 2025 (cohorte 2020)									

**Commentaire :** Nous avons un nombre assez important d'étudiant.es qui réussissent en 3 ans, sans redoublement. Le taux de réussite en 4 ans est logiquement plus bas que la moyenne nationale.

### Indicateur 11 - Taux de réussite en Licence en 5 ans et plus

Service responsable de la production de l'indicateur : SESAP		Code indicateur : PAP-FOR-11 IC2_1			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022					
<p><b>Nature précise des données de base :</b> Le champ est constitué des néobachelier.es inscrit.es pour la première fois dans les portails de L1 ou en année préparatoire (Arabe, Musicologie, Chinois) à l'université Lyon 2 l'année du bac, et ayant validé une L3 ou une LP à l'Université Lyon 2. (Inscription en L1 au 15/01)</p> <p>En sont exclu.es les étudiant.es ayant pris une inscription parallèle en STS, DUT ou CPGE ou ayant obtenu le diplôme de Licence à l'issue de la première année ainsi que les étudiant.es en convention.</p> <p>Le cursus Licence inclut la Licence LMD et la Licence Professionnelle en troisième année.</p>					
<b>Mode de calcul :</b> La réussite est appréhendée à travers 1 seule méthode de calcul : étudiant.es du champ ayant obtenu la Licence en 3 - 4 ou 5 ans (VDI = ADMIS) / Nombre d'étudiant.es néobachelier.es inscrit.es en L1.					
Dates d'observation : 03/09/2021		Fréquence production : annuelle sur demande		Source : APOGEE - BO Pilotage	
		Réussite en 3 ans (taux observé)	Réussite en 4 ans (taux observé)	Réussite en 5 ans	Total réussite en 3, 4 ou 5 ans
Situation	Diplômé.es 2017 et 2018 (cohorte 2014)	37,9%	7,6%	1,7%	47,3%
	Diplômé.es 2018, 2019 et 2020 (cohorte 2015)	37,9%	7,3%	2,7%	47,9%
	Diplômé.es 2019, 2020 et 2021 (cohorte 2016)	36,1%	8,5%	3,1%	47,7%
Prévision	Diplômé.es 2020, 2021 et 2022 (cohorte 2017)				
Cible	Diplômé.es 2022 et 2023 (cohorte 2019)				
	Diplômé.es 2025 (cohorte 2020)				

Précautions de lecture : la différence dans les taux de réussite en 3 ou 4 ans de cet indicateur comparé aux indicateurs IC1 et IC2 tient à deux facteurs :

- IC1 et IC2 sont calculés par le MESRI à partir des remontées SISE tandis que cet indicateur est calculé directement à partir d'APOGEE par le SESAP. Des différences de méthodologie et des modifications dans Apogée post remontées SISE sont possibles.
- IC1 et IC2 sont calculés en incluant les réorientations inter-établissement, tandis que cet indicateur ne prend en compte que les étudiant.es ayant validé leur licence ou LP à l'Université Lyon 2 (→ Taux SESAP < Taux MESRI)

**Commentaire :** Cet indicateur interne à l'établissement ne concerne que les étudiant.es inscrit.es à Lyon 2 depuis la L1 (ou l'année préparatoire) jusqu'à la L3 ou la LP, donc hors réorientations, notamment en L1, d'un établissement à l'autre. Les années préparatoires de musicologie, arabe, chinois permettent à des étudiant.es arrivant sans les prérequis nécessaires d'avoir une année avant la L1 dédiée à ces apprentissages des fondamentaux. Ils/elles peuvent donc obtenir une licence en 4 ans.

### Indicateur 12 - Taux de réussite en Master en 2 ans

Service responsable de la production de l'indicateur : MESR, DGESIP-DGRI, SIES		Code indicateur : PAP-FOR-12 IC3 contrat État 16/20			
Utilisation de l'indicateur et par qui : suivi contrat État 2016/2020 / PAP 2022					
<p><b>Nature précise des données de base :</b> Étudiant.es inscrit/es pour la première (non inscrit.es en M1 à l'université l'année précédente) fois en M1 (Hors Master enseignement) et qui n'ont pas changé de discipline entre la M1 et la M2.</p> <p>Seuls sont pris en compte les masters délivrés à l'université aux étudiant.es inscrit.es en M1 dans un master universitaire.</p> <p>Les masters délivrés par d'autres établissements publics à caractère professionnel et culturel (EPSCP) des étudiant.es inscrit.es en M1 à l'université mais qui s'inscriraient en M2 dans de telles formations ne sont pas pris en compte. De même, la poursuite d'étude après M1 vers d'autres formations diplômantes (ingénieur, école de commerce, ENM, etc.) n'est pas prise en compte*.</p> <p>Les formations universitaires prises en compte en Master sont le master LMD (hors Master enseignement) et le master ingénieur, la Maîtrise et la Maîtrise IUP, le DEA et le DESS.</p> <p>M1 = première année du master LMD (hors Master enseignement) et ingénieur, Maîtrise et Maîtrise IUP à l'université.</p> <p>M2 = deuxième année du master LMD (hors Master enseignement) et ingénieur, DEA et DESS à l'université.</p> <p>La méthode tient uniquement compte de l'établissement d'inscription en M1.</p>					
<b>Mode de calcul :</b> Dénominateur : étudiant.es du champ inscrit.es en M1 dans l'établissement universitaire n'ayant pas changé de discipline d'inscription en 2017/2018					
Réussite en 2 ans : étudiant.es de la base ayant obtenu un diplôme de master en 2 ans, quelle que soit l'université où le diplôme a été obtenu.					
Dates d'observation : 15/03/2020		Fréquence production : annuelle		Source : MESR, DGESIP-DGRI, SIES	
		Réussite en 2 ans (taux observé)		Écart taux observé - taux attendu	
		Lyon 2	Moyenne nationale	Lyon 2	Moyenne nationale
Situation	Diplômé.es 2018 (cohorte 2016)	45,60%	55,40%	-3,4	/
	Diplômé.es 2019 (cohorte 2017)	47,40%	59,80%	-7,2	/%
	Diplômé.es 2020 (cohorte 2018)				

Prévision	Diplômé.es 2021 (cohorte 2019)				
Cible	Diplômé.es 2022 (cohorte 2020)				
	Diplômé.es 2025 (cohorte 2023)				

**Commentaire :** À la différence des taux de réussite des licences, le taux de réussite en 2 ans des masters de Lyon 2 est plus bas que la moyenne nationale. Plusieurs dispositifs d'accompagnement des étudiant.es de M1 doivent être mis en place dans le cadre de la nouvelle accréditation.

**Indicateur 13 - Taux de réussite en Master en 3 ans**

Service responsable de la production de l'indicateur : SESAP		Code indicateur : PAP-FOR-13 IC3_1		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022				
Nature précise des données de base : Le champ est constitué des étudiant.es ayant une inscription principale définitive dans un M1 (hors MEEF1) à l'Université Lyon 2 et n'ayant pas été inscrits dans un master 1 ou 2 (hors MEEF) à Lyon 2 l'année précédente. Les Master CFP et FPP ne sont pas pris en compte, ni les masters des étudiant.es de l'IEP. Seul.es les étudiant.es ayant une IA au 15 janvier de M1 sont comptabilisés. Les étudiant.es ayant validé un M2 autre que le M1 d'inscription sont inclus. Les étudiant.es ayant validé un M2 MEEF ne sont pas inclus. Les étudiant.es en convention sont pris en compte.				
Mode de calcul : La réussite est appréhendée à travers 1 seule méthode de calcul : étudiant.es du champ ayant obtenu le master en 2 ou 3 ans / Étudiant.es du champ inscrit.es en M1				
Dates d'observation : 3/09/2021		Fréquence production : annuelle sur demande		Source : APOGEE - BO Pilotage
		Réussite en 2 ans (taux observé)	Réussite en 3 ans (taux observé)	Réussite en 3 ou 4 ans
Situation	Diplômé.es 2018, 2019 (cohorte 2016)	43,7%	9,5%	53,2%
	Diplômé.es 2019, 2020 (cohorte 2017)	47,4%	10,4%	57,8%
	Diplômé.es 2020, 2021 (cohorte 2018)	51,7%	ND	ND
Prévision	Diplômé.es 2021, 2022 (cohorte 2019)			
Cible	Diplômé.es 2022 (cohorte 2020)			
	Diplômé.es 2025 (cohorte 2023)			

Précautions de lecture : la différence dans les taux de réussite en 2 ans de cet indicateur comparé aux indicateurs du Mesri est liée aux différences de méthodologie : cet indicateur ne s'intéresse qu'aux parcours au sein de l'université Lyon 2 (Situation l'année précédente à Lyon 2 et réussite au Master à Lyon 2) et comptabilise tou.tes les étudiant.es ayant validé un M2.

**Commentaire :** Voir commentaire de l'indicateur précédent. On observe une légère hausse du taux de réussite en 2 ans en 2020 / 2021, à confirmer.

**Indicateur 14 - Réussite en doctorat**

Service responsable de la production de l'indicateur : MENESR-DGESIP-SIES / DRED		Code indicateur : PAP-FOR-14 IC4 contrat État 16/20					
Utilisation de l'indicateur et par qui : suivi contrat Etat 2016/2020 / PAP 2022							
Nature précise des données de base : La mesure propose une vision partielle de la réussite en D puisqu'elle ne porte que sur les thèses soutenues et donc sur les doctorant.es ayant abouti sur le parcours en D. L'indicateur ne permet pas de statuer sur la réussite globale de l'ensemble des inscrit.es en D puisque ne sont pas comptabilisé.es les doctorant.es n'ayant pas soutenu pour diverses raisons, qui ne sont d'ailleurs pas toujours significatives d'un échec dans le parcours de formation et relèvent souvent d'une insertion professionnelle anticipée.							
Dates d'observation : Les valeurs de réalisation sont disponibles en juillet de l'année n+1 pour les docteur.es de l'année civile n.			Fréquence production : annuelle		Source : Établissement/DRED		
		Situation			Prévision	Cible	
		2018	2019	2020	2021	2022	2025
Part des doctorats obtenus en moins 40 mois	DEG	21%	13%	18%			
	SHS	11%	15%	11%			
	Sciences	70%	50%	35%			
	<b>Ensemble</b>	<b>19%</b>	<b>17%</b>	<b>16%</b>	<b>18%</b>	<b>19%</b>	<b>20%</b>
Part des doctorats obtenus entre 40 et moins de 52 mois (pour information)	DEG	43%	26%	18%			
	SHS	20%	20%	16%			
	Sciences	10%	38%	45%			

	Ensemble	21%	22%	21%	21%	21%	20%
Part des doctorats obtenus en moins de 52 mois	DEG	64%	39%	36%			
	SHS	31%	35%	28%			
	Sciences	80%	88%	80%			
	<b>Ensemble</b>	<b>40%</b>	<b>38%</b>	<b>37%</b>	<b>36%</b>	<b>35%</b>	<b>34%</b>
Part des doctorats obtenus entre 52 et 72 mois (pour information)	DEG	50%	52%	36%			
	SHS	32%	35%	29%			
	Sciences	20%	13%	10%			
	<b>Ensemble</b>	<b>32%</b>	<b>36%</b>	<b>26%</b>	<b>30%</b>	<b>32%</b>	<b>35%</b>
Part des doctorats obtenus en plus de 72 mois (6 ans) (pour information)	DEG	29%	9%	27%			
	SHS	32%	31%	44%			
	Sciences	0%	0%	10%			
	<b>Ensemble</b>	<b>28%</b>	<b>25%</b>	<b>36%</b>	<b>30%</b>	<b>28%</b>	<b>25%</b>

**Commentaire :** La durée de réalisation des thèses est très variable selon les écoles doctorales (les doctorants de Lyon 2 relèvent de 7 ED) et les disciplines. Par ailleurs, dans trois ED sur 7, la durée moyenne des thèses n’a pas beaucoup de sens puisqu’une part non négligeable de doctorant.es sont salarié.es (enseignant.es du primaire et du secondaire, psychologues, etc.) et disposent par conséquent de 6 ans pour réaliser leur thèse. L’enjeu dans les années qui viennent est non seulement de continuer à diminuer la durée moyenne des thèses mais aussi de réduire les écarts entre ED et entre disciplines (voir rubrique Recherche). Notons que les doctorant.es ont été très impacté.es par la crise sanitaire qui leur a notamment fait perdre beaucoup de retard dans la collecte de leurs données. Ce retard se ressent fortement dans les chiffres de 2020 et de 2021.

**Objectif : Mettre en œuvre des politiques publiques prioritaires portées par les programmes d’action du MESRI**

**Indicateur 15 - Parcours de remédiation Dispositif Créer, lire, écrire et faire de la science (CLEFS)**

Service responsable de la production de l’indicateur : ISPEF				Code indicateur : PAP-FOR-15		
Utilisation de l’indicateur et par qui : PAP 2022						
Nature précise des données de base : Portails engagés dans le dispositif : Institutions et Société (IS) ; Médias, Cultures, Sociétés (MCS) ; Sciences Sociales (SS) ; Temps Territoire Société (TTS) ; Humanités et Éducation, socialisation et langage (ESL).						
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /						
Dates d’observation : 2021			Fréquence production : annuelle		Source : Établissement	
		Situation		Prévision	Cible	
	Portails	2019 / 2020	2020 / 2021	2021 / 2022	2022 / 2023	2024 / 2025
Étudiant.es inscrit.es	IS	6	14			
	MCS	10	11			
	SS	7	12			
	TTS	13	9			
	Humanités	6	12			
	ESL	8	6			
	<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>64</b>			
Étudiant.es arrivé.es en fin de parcours	IS	5	10			
	MCS	6	9			
	SS	4	9			
	TTS	9	4			
	Humanités	5	6			
	ESL	2	6			
	<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>44</b>			
Nombre de tuteur/trices	IS	4	3			
	MCS	/	3			
	SS	3	3			

	TTS	4	2			
	Humanités	?	3			
	ESL	?	4			
	<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>18</b>			
Étudiant.es ayant validé l'année	IS	3	6			
	MCS	4	9			
	SS	3	8			
	GAH (ex-TTS)	8	3			
	Humanités	1	3			
	ESL	2	6			
	<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>35</b>			

**Commentaire :** Le programme de remédiation *CLEFS Créer, lire, écrire et faire de la science* concernait 6 portails sur 14 et proposait à des groupes d'étudiant.es réduits diverses remédiations en complément des cours de portail. Le dispositif n'a pas eu l'occasion de se déployer de manière satisfaisante avec la crise sanitaire des deux dernières années. Fondé sur le volontariat des étudiant.es, il n'a pu accueillir autant de participant.es qu'il l'aurait dû ; les résultats ont aussi été faussés par la présence de nombreux/euses étudiant.es étranger.es en son sein, qui avaient des lacunes en langue française auxquelles le programme n'était pas destiné à remédier. Le programme s'arrête avec l'accréditation actuelle pour prendre une forme autre lors de la nouvelle accréditation 2022-2026.

**Indicateur 16 - Années préparatoires en musique, en chinois et en arabe**

Service responsable de la production de l'indicateur : SESAP			Code indicateur : PAP-FOR-16			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022						
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : pour le SESAP (musicologie) : Nombre admis.es à la VET session 1 et/ou session 2/Nombre d'inscrit.es administratif/ves en cours.						
Dates d'observation : 1/10/2021		Fréquence production : Annuelle		Source : BO - Pilotage		
Année préparatoire à la L1		Situation		Prévision	Cible	
		2019	2020	2021	2022	2025
Arabe	Nb inscrit.es	11	21			
	Nb admis.es à la session 1	6	6			
	Part d'admis.es à la session 1	54,5%	28,6%			
	Nb total d'admis.es sessions 1 et 2	6	7			
	Part totale d'admis.es sessions 1 et 2	54,5%	33,3%			
Chinois	Nb inscrit.es	/	44			
	Nb admis.es à la session 1	/	20			
	Part d'admis.es à la session 1	/	45,5%			
	Nb total d'admis.es sessions 1 et 2	/	24			
	Part totale d'admis.es sessions 1 et 2	/	54,5%			
Musique	Nb inscrit.es	45	41			
	Nb admis.es à la session 1	17	4			
	Part d'admis.es à la session 1	37,8%	9,8%			
	Nb total d'admis.es sessions 1 et 2	21	15			
	Part totale d'admis.es sessions 1 et 2	46,7%	36,6%			

**Commentaire :** Ces années préparatoires connaissent un succès croissant par le nombre d'étudiant.es inscrit.es (notamment en chinois) et permettent de limiter l'échec de ces étudiant.es qui ne maîtrisent pas les pré-requis en langue ou en musique avant d'entrer à l'université.

## Objectif : Accompagner l'orientation des étudiant.es

### Indicateur 17 - Entretiens individuels

Service responsable de la production de l'indicateur : DFVE - SCUIO-IP						Code indicateur : PAP-FOR-17			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /									
Dates d'observation : juillet de l'année n			Fréquence production : annuelle			Source : tableaux de bord des pôles du SCUIO-IP			
Nbre d'entretiens / pôle	Situation						Prévision	Cible	
	15/16	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	25/26
Pôle Orientation et réussite	580	671	717	835	748	827	920	835	835
Pôle Stages et insertion	456	350	394	420	370	230	300	300	300
Pôle Coordination des études					600	1379	1400	1410	1420

**Commentaire :** Le nombre d'entretiens est exprimé au regard du nombre d'étudiant.es ayant demandé un premier rdv. Certain.es étudiant.es ont besoin d'un suivi plus approfondi ce qui nous amène à proposer plusieurs rdv d'accompagnement pour un.e même étudiant.e. La création du pôle coordination des études a permis de baisser le nombre d'entretiens des deux autres pôles, mais a aussi créé un besoin : les étudiant.es, mieux informé.es, demandent des entretiens plus spécifiques à l'orientation ou à l'insertion. La baisse n'est donc que relative.

### Indicateur 18 - Ateliers techniques de recherche de stage ou d'emploi

Service responsable de la production de l'indicateur : DFVE - SCUIO-IP						Code indicateur : PAP-FOR-18			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /									
Dates d'observation : juillet de l'année n			Fréquence production : annuelle			Source : tableaux de bord des pôles du SCUIO-IP			
	Situation						Prévision	Cible	
	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	25/26	
Pôle Stages et insertion	Nb heures réalisées	106,5	169,5	282	360	285	300	250	250
	Nb participant.es			NC	NC	NC			
Pôle Coordination des études	Nb heures réalisées				24	125,5	125	125	125
	Nb participant.es				150	934			

**Commentaire :** La montée en puissance du nombre d'heures d'ateliers résulte du travail d'information du SCUIO-IP auprès des différentes composantes sur les services qu'il pouvait proposer. L'intérêt des composantes est allé croissant, aboutissant à un triplement des heures en 4 ans. Les ateliers du pôle coordination sont encore en phase de rodage.

### Indicateur 19 - Stages volontaires

Service responsable de la production de l'indicateur : DFVE - SCUIO-IP						Code indicateur : PAP-FOR-19			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /									
Dates d'observation : juillet de l'année n			Fréquence production : annuelle			Source : Pstages			
	Situation						Prévision	Cible	
	15/16	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	25/26
Nb stages volontaires	878	721	870	800	539	943	900	900	900

**Commentaire :** Entre 2006 et 2015, les stages volontaires ont été multipliés par 15, passant de 60 stages à 878 stages. À partir de 2015, le chiffre s'est stabilisé jusqu'en 2019-2020 où la baisse est une conséquence de la crise sanitaire. Les stages volontaires sont gérés par le Pôle Stages et insertion qui en assure également le suivi.

## Indicateur 20 - Réorientation

Service responsable de la production de l'indicateur : DFVE - SCUIO-IP					Code indicateur : PAP-FOR-20		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022							
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /							
Dates d'observation : juillet de l'année n		Fréquence production : annuelle			Source : Service des études		
Nb étudiant.es accompagné.es	Situation				Prévision	Cible	
	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	25/26
1 <sup>re</sup> partie de la réorientation Après Parcoursup en septembre	Pas de consolidation des chiffres	85	35				
2 <sup>de</sup> partie de la réorientation À la fin de l'année universitaire		806 fiches de suivi pour 85 étudiant.es	904 fiches de suivi pour 374 étudiant.es				

**Commentaire :** Les procédures de réorientation (en début / en fin d'année) étaient peu formalisées jusqu'à 2018/2019 et passaient par des entretiens avec des conseiller.es SCUIO-IP. Une centaine d'étudiant.es sont accompagné.es en début d'année (en juillet, août, durant la semaine de pré-rentree, et jusqu'à une semaine après la rentrée). La baisse de 2019/2020 n'est pas significative. L'accompagnement de fin d'année, pour les L1, a été pris en charge dès 2019/2020 par les coordinateurs/trices des études, ce qui a permis de multiplier le nombre d'étudiant.es accompagné.es.

## Indicateur 21 - Étudiant.es en césure

Service responsable de la production de l'indicateur : DFVE - SCUIO-IP					Code indicateur : PAP-FOR-21			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /								
Dates d'observation : juillet de l'année n		Fréquence production : annuelle			Source : Service des études			
	Situation					Prévision	Cible	
	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	25/26
Nb d'étudiant.es en césure	70	102	201	235	202	250	300	320

**Commentaire :** Les étudiant.es en césure sont accompagné.es en amont de leur demande de césure par une chargée d'insertion professionnelle du SCUIO-IP, en lien avec le service des études. L'accompagnement par ce personnel du SCUIO-IP, se poursuit tout au long de la césure et se finalise par un rdv qui permet de valoriser les compétences acquises ou développées dans le cadre de cette expérience "hors les murs". La forte publicité faite au dispositif, ainsi qu'une acceptation assez souple des projets de césure explique la multiplication par 3 du nombre de césures depuis le lancement du dispositif. Nous attendons une stabilisation autour de 300.

**Conclusion :** Les mesures d'accompagnements portées par le SCUIO-IP se sont multipliées et formalisées durant l'accréditation en cours et permettent un suivi plus personnalisé des étudiant.es, en particulier en L1 grâce à la création des coordinateurs/trices des études en 2019. Le déploiement de ce dispositif est envisagé sur les autres années que la licence.

Pour ce qui est de l'insertion, le soutien au développement de l'alternance devrait significativement faciliter l'accès à l'emploi des étudiant.es de ces formations. La nouvelle accréditation prévoit des dispositifs de pré-professionnalisation systématiques ; la traduction des enseignements et formations en compétences à acquérir devrait aussi faciliter la valorisation du diplôme de l'étudiant.e auprès du monde socio-économique.

## 2

# Recherche et diffusion des savoirs

**Objectif : Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau national et international ; améliorer la diffusion, le transfert et la valorisation des résultats de la recherche**

*L'Université Lumière Lyon 2 couvre un large spectre de domaines disciplinaires comprenant les humanités (excepté la philosophie), l'ensemble des disciplines relevant des sciences sociales, mais aussi la psychologie clinique, le droit, l'économie et les sciences de gestion ainsi que des disciplines à l'interface des sciences dites dures (archéométrie, informatique, économie expérimentale, géomorphologie, psychologie cognitive). Elle est tutelle ou cotutelle de 32 unités de recherche dont 18 UMR (qui relèvent de trois instituts du CNRS) ce qui est rare pour une université de sciences humaines et sociales. Dans les disciplines dans lesquelles le CNRS n'est pas impliqué (psychologie, arts du spectacle, langues, etc.), elle compte des unités très dynamiques. Si la plupart sont investies dans la recherche fondamentale, certaines ont développé des formes de recherche plus appliquées.*

*La diversité des disciplines et des thématiques investies conduit les enseignant.es chercheur.es de répondre avec succès à une large gamme d'appels à projets qui permettent aux laboratoires d'augmenter leurs ressources propres. En renforçant le service ingénierie de projet de la Direction de la recherche, l'établissement a choisi de venir en appui aux unités de recherche pour les aider à répondre à des AAP de toutes sortes, en particulier aux plus sélectifs d'entre eux. Les ressources propres s'ajoutent aux dotations pérennes des unités qui ont été augmentées de façon très notable par l'établissement dans les 5 dernières années ainsi qu'aux ressources générées par les AAP internes et des dispositifs tels que les subventions aux manifestations scientifiques.*

*L'Université Lumière Lyon 2 a également à cœur de développer la recherche partenariale et participative ainsi que la valorisation et la médiation scientifiques. Elle s'est aussi résolument engagée dans une démarche de science ouverte et dans la production d'indicateurs bibliométriques qui tiennent compte des spécificités des SHS.*

## Objectif - Mieux associer les enseignant.es chercheur.es à la définition de la politique recherche de l'établissement

### Indicateur 1 - Nombre de réunions de la Commission de la Recherche (CR) et nombre de réunions avec les Directeur/trices d'Unités

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED						Code indicateur : PAP-REC-01		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /								
Dates d'observation : 2021		Fréquence production : annuelle				Source : Convocation à la CR		
	Situation					Prévisionnel	Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2025
Nb de réunions effectives de la CR	10	9	8	10	7	10	10	10
Nb de réunions effectives avec les directeur/trices d'unités	2	2	2	2	2	2	5	5

**Commentaire :** La politique recherche de l'établissement est discutée au sein de la Commission de la recherche qui se réunit en principe une fois par mois hors période de vacances. La cible de 10 réunions par an doit être maintenue pour 2022 et 2025. En revanche, les réunions avec les directeur/trices d'unités, qui sont un autre lieu important d'échanges sur la politique recherche, devront passer de 2 à 5 par an. En outre une journée de rencontre entre les membres de la CR, les DU, les directeur/trices d'Écoles doctorales et les chef.fes de service de la DRED sera organisée chaque année autour de thèmes d'actualité (science ouverte, science et société, évolution du doctorat, etc.) sachant qu'une première expérience, très concluante, a eu lieu en 2018.

## Objectif - Augmenter la part de la recherche financée sur projet tout en garantissant des ressources pérennes aux unités de recherche

### Indicateur 2 - Appels à projets ANR

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED service projets						Code indicateur : PAP-REC-02		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Pour l'Appel à Projets Générique, le nombre de projets déposés correspond au nombre de projets admis à déposer une proposition détaillée. L'année correspond à l'année de l'appel à projets ANR. Faute de données exhaustives, il n'est pas possible de connaître le nombre exact de projets déposés en phase 2 avant l'appel à projets 2020.								
Dates d'observation : xxxx		Fréquence production : annuelle				Source : SIM de l'ANR et site COHERIS		
	Situation					Prévisionnel	Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2025
Nb de projets déposés					16	24		30
Nb de projets obtenus	5	3	6	10	5	7	7	10
Montant alloué (en euros)	1 094 040,97	124 632,00	1 187 972,96	1 263 617,92	575 774,40	1 488 786,12	-	-

*Projets déposés par des unités Lyon 2 avec Lyon 2 comme tutelle gestionnaire déclarée. L'année correspond à l'année de l'appel à projets ANR.*

**Commentaire :** Depuis plusieurs années, grâce au renforcement de son service ingénierie de projets, l'établissement soumet un nombre important de projets aux AAP de l'ANR sachant qu'il faudrait également prendre en compte les projets soumis via le CNRS, 18 unités de recherche sur 32 étant des UMR. L'augmentation du taux de réussite à l'AAP générique de l'ANR devrait permettre d'accroître le nombre de projets retenus même si le nombre de dépôts comme le taux de succès est forcément irrégulier d'une année sur l'autre. En outre, la refonte de l'AAP générique de l'ANR, qui fait désormais davantage de place aux humanités, devra, grâce à une politique incitative, conduire des disciplines et des unités de recherche qui ne soumettaient que rarement des projets à en soumettre davantage.

## Indicateur 3 - Appels à projets européens

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED service projets						Code indicateur : PAP-REC-03		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /								
Dates d'observation : 2021		Fréquence production : annuelle				Source : portail du participant		
Projets H2020	Situation					Prévisionnel	Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2025
Nb de projets déposés	6	14	6	10	9	3	10	15
Nb de projets obtenus*	1	0	1	2	0	1	2	3
Montant alloué (en euros)	521 250,00	0	196 707,84	546 556,25	0	262 385,28	-	-

\* Année de notification

**Commentaire :** Le tableau témoigne de la difficulté à décrocher des projets européens compte tenu de la très grande sélectivité de ce type d'appel. Du fait de la transition entre les AAP relevant du PCRD Horizon 2020 et ceux relevant du nouveau PCRD Horizon Europe, le nombre d'AAP européens a été faible en 2021. Le renforcement du service ingénierie de projet devra permettre d'identifier des EC susceptibles de s'inscrire dans la philosophie de ces appels. L'effort portera en particulier sur les ERC et sur les AAP Marie Curie qui correspondent mieux au profil des recherches menées dans notre établissement. Il ne nous paraît pas pertinent de définir une cible financière compte tenu de la variété des montants alloués selon les AAP.

## Indicateur 4 - Dotation annuelle des unités de recherche

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED						Code indicateur : PAP-REC-04		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /								
Dates d'observation : 2021		Fréquence production : annuelle (en janvier, après vote du budget)				Source : Notifications aux structures et tableau présenté en CR		
	Situation					Prévisionnel	Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2025
Montant annuel (en euros)	1 050 764,00	1 050 712,00	1 137 462,00	1 287 981,00	1 329 350,00			

**Commentaire :** L'enveloppe dédiée à la dotation annuelle des unités de recherche a été augmentée de façon régulière depuis 2016. En outre un nouveau modèle d'allocation des moyens, fondé sur des critères communs à l'ensemble des unités (UMR comme UR) et comprenant une part fixe et une part incitative, a été construit par un groupe de travail constitué de DU et de membres de la Commission de la recherche. Ce modèle, introduit en 2018, a été remis à jour en 2019, 2020 et 2021.

## Indicateur 5 - Financements internes (hors dotation) alloués aux structures de recherche (UR/UMR/fédérations)

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED						Code indicateur : PAP-REC-05		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /								
Dates d'observation : 2021		Fréquence production : annuelle				Source : Notifications aux structures pour les différents appels		
Financements internes notifiés (en euros)	Situation					Prévisionnel	Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2025
SMS	39 200,00	45 050,00	39 641,00	52 105,00	38 330,00	33 060,00		
Aspre *	11 000,00							
Astre **			12 615,15	9 956,00		10 000,00		
APPI ***	98 000,00	135 646,00	105 860,00	94 741,00	188 654,00	0,00		
Besoins spécifiques		68 343,00	131 985,00	53 426,00	6 000,00			
<b>TOTAL</b>	<b>148 200,00</b>	<b>249 039,00</b>	<b>290 101,15</b>	<b>210 228,00</b>	<b>232 984,00</b>	<b>43 060,00</b>		

\* Montants notifiés en euros

\*\*Le dispositif Aspre n'existe plus depuis 2016. Il a été remplacé par le dispositif Astre.

\*\*\* Il n'y a pas eu d'APP interne en 2021 du fait de la pandémie de SARS COV2.

**Commentaire :** À la dotation des unités s'ajoutent des ressources provenant des AAP internes et des subventions aux manifestations scientifiques (2 sessions par an). Selon le nombre et la qualité scientifique des projets soumis, l'enveloppe financière dédiée à l'AAP interne peut varier de façon assez notable. Selon les années, 1/3 à la moitié des projets soumis sont financés. Le montant alloué aux manifestations scientifiques varie également d'une année à l'autre et ne peut dépasser le quart du budget prévu. Les besoins spécifiques servent à financer des besoins de certains laboratoires qui ne peuvent être couverts ni par la dotation ni sur les ressources propres (il s'agit souvent de dépenses d'équipement spécifique).

## Objectif - Mieux diffuser et valoriser les activités de recherche de l'établissement

### Indicateur 6 - Presses Universitaires de Lyon (PUL)

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED PUL						Code indicateur : PAP-REC-06		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /								
Dates d'observation : 2021		Fréquence production : annuelle				Source : Pôle diffusion des PUL		
	Situation					Prévisionnel	Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2025
Nb de publications papier / an	15	16	13	14	13	17	15	15
Nb de ventes des ouvrages papier par an								
Nb de ventes par le diffuseur	6 919	5 042	4 895	4 054	2 990	10 000	7 000	7 000
Nb de ventes par les PUL	503	812	946	697	500	600	800	800
TOTAL	7 422	5 854	5 841	4 751	3 490	10 600	7 800	7 800

**Commentaire :** Seules sont prises en compte les ventes payées et non les ventes facturées. L'établissement ayant décidé de changer de diffuseur au 1er janvier 2021, la baisse tendancielle des ventes nettes réalisées devrait prendre fin. La fermeture des libraires en 2020 n'a fait qu'accentuer cette tendance.

Les ventes directes par les PUL (Internet, salons, événements, etc.), n'ont pas connu la même baisse que les ventes réalisées par l'ancien diffuseur (AFPU-D). Cependant, la baisse est réelle en 2020 et s'explique par le nombre extrêmement limité d'événements qui ont pu être organisés du fait du contexte sanitaire.

Nb de publications numériques / an	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2025
	0	0	0	179	21	70	15	15

**Commentaire :** La diffusion des ouvrages des PUL sur la plate-forme OpenEdition Books a été lancée en novembre 2019 sur la base de 179 ouvrages. En 2020, ce sont principalement les nouveautés qui ont été mises en ligne sur cette plate-forme. En 2021, Les PUL ont bénéficié d'un reliquat financier de SAN (Soutien à la numérisation) de la part d'OpenEdition, ce qui a permis de mettre en ligne une cinquantaine d'ouvrages du fonds de la vingtaine d'ouvrages parus cette année. Cela ne sera plus possible dans les années à venir, à la fois parce qu'OpenEdition ne souhaite plus mettre en ligne des ouvrages anciens et parce qu'il n'y a plus de financement. Dans les années futures, les PUL ne diffuseront donc en ligne que les parutions de l'année, soit une quinzaine d'ouvrages.

Nb d'événements organisés / an	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2025
	8	6	13	8	6	10	15	15

**Commentaire :** De nombreux événements prévus en 2020 ont été annulés du fait du contexte sanitaire, à commencer par le Salon du livre de Paris en mars 2020 et mars 2021.

### Indicateur 7 - Outils de diffusion de la recherche

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED service ...						Code indicateur : PAP-REC-07		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /								
Dates d'observation : 2021		Fréquence production : annuelle				Source :		
	Situation					Prévisionnel	Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2025
Magazine de la recherche <i>Rchrch</i>						2 numéros	2 numéros	2 numéros
Livret de la recherche						1 réédition annuelle	1 réédition annuelle	1 réédition annuelle

**Commentaire :** Afin de rendre compte du dynamisme et de la variété des activités de recherche menées dans ses laboratoires, l'université a décidé de publier, deux fois par an, un magazine de la recherche intitulé *RCHRCH*. Celui-ci s'adresse aux personnels de l'établissement mais surtout à ses nombreux partenaires académiques et non académiques. Il a pour vocation de contribuer à la diffusion des connaissances en même temps que d'explicitier, à travers différentes rubriques, en quoi consiste la recherche en SHS et quels sont les apports de celle-ci, en lien avec les grandes questions de société. L'enjeu pour les années à venir est de consolider ce magazine dont la réalisation demande beaucoup d'énergie de même que la mise à jour annuelle du livret de la recherche qui présente, également à destination des partenaires, les activités de chacun des laboratoires et fédérations dont Lyon 2 est tutelle ou co-tutelle.

### Objectif - Ouvrir et rendre visible la production scientifique des enseignant.es chercheur.es

#### Indicateur 8 - Nombre de thèses sur TEL\*

Service responsable de la production de l'indicateur : SCD						Code indicateur : PAP-REC-08		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /								
Dates d'observation : 2021			Fréquence production : annuelle			Source :		
	Situation					Prévisionnel	Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2025
Nb thèses soutenues	177	162	156	138	118	130		
dont % de thèses sur TEL	45%	45%	53%	60%	56%	57%	58%	60%

\*TEL (thèses-en-ligne) est un serveur attaché à HAL depuis 2016 visant à favoriser l'auto-archivage en ligne des thèses de doctorat et de HDR, et ainsi leur accès ouvert.

**Commentaire :** Cet indicateur présente le nombre total de thèses soutenues chaque année et le pourcentage de thèses diffusées sur TEL. Les autres thèses ne sont accessibles que sur l'Intranet du site de Lyon 2. Les jeunes docteur.es disent craindre le plagiat, font valoir que leurs données ont un caractère sensible ou qu'ils/elles risquent de déplaire à leur futur.e éditeur/trice. Il nous faut donc les convaincre de l'intérêt de la démarche de science ouverte.

#### Indicateur 9 - Notices et textes intégraux déposés dans HAL

Service responsable de la production de l'indicateur : SCD						Code indicateur : PAP-REC-09		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /								
Dates d'observation : 2021			Fréquence production : annuelle			Source :		
	Situation					Prévisionnel	Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2025
TOTAL dépôt dans HAL	5 815	7 689	5 151	13 320	5 696	5 700	5 750	5 850
dont % de texte intégral	17%	22%	25%	13%	36%	36%	37%	39%
TOTAL stock dans HAL	36 201	47 103	53 012	66 834	72 531			
dont % de texte intégral	19%	20%	20%	19%	20%			

**Commentaire :** Ce tableau présente 1) le nombre total de dépôts et le pourcentage de textes intégraux mis en accès ouvert dans HAL chaque année, 2) le stock total de dépôts et de textes intégraux stockés en accès ouvert dans HAL. L'enjeu est de combler autant que faire se peut l'écart entre le nombre de notices et le nombre de textes intégraux déposés.

#### Indicateur 10 - Nombre de titres en accès libre publiés par les Presses universitaires de Lyon (PUL)

Service responsable de la production de l'indicateur : PUL						Code indicateur : PAP-REC-10		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /								
Dates d'observation : 2021			Fréquence production : annuelle			Source : Pôle de diffusion des PUL		
	Situation					Prévisionnel	Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2025
Nb de titres accessibles				140	160	210	225	240

**Commentaire :** Depuis 2019, grâce à la signature d'un contrat avec Open Edition, de nombreux titres publiés par les PUL, en particulier la totalité des nouveaux titres, sont accessibles en ligne. Cette politique d'ouverture sera poursuivie dans les années à venir.

### Indicateur 11 - Production scientifique / bibliométrie

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED et SCD						Code indicateur : PAP-REC-11		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /								
Dates d'observation : 2021			Fréquence production : annuelle			Source :		
	Situation					Prévisionnel	Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2025
<b>Visibilité de la Production scientifique Lyon 2 à l'échelle internationale (WoS - périmètre Large)</b>								
Articles	537	560	568	676	771			
Actes de colloques	232	191	197	153	84			
Reviews d'ouvrages	50	50	41	44	40			
Chapitres d'ouvrages	40	30	42	29	19			
Autres (abstracts, matériel éditorial, reviews d'articles, lettres, items bibliographiques, corrections...)	50	54	88	79	97			
<b>TOTAL général items WoS *</b>	<b>852</b>	<b>838</b>	<b>871</b>	<b>942</b>	<b>972</b>	<b>975</b>	<b>1 000</b>	<b>1 050</b>

\* si le TOTAL général est inférieur au total des catégories, c'est que certains items sont comptabilisés dans plusieurs catégories à la fois

<b>Visibilité de la Production scientifique Lyon 2 à l'échelle francophone (HAL)</b>								
Articles de revue	1 414	1 984	2 725	4 050	2 179			
Communications / conférences	2 292	2 757	1 921	3 578	1 076			
Ouvrages	161	192	379	428	156			
Chapitres d'ouvrages	878	1 054	1 834	2 522	1 009			
Directions d'ouvrages	202	252	395	530	177			
Autres productions scientifiques (posters, pré-publications, lectures, notes, rapports...)	445	892	827	1 621	2 053			
<b>TOTAL</b>	<b>5 392</b>	<b>7 131</b>	<b>8 081</b>	<b>12 729</b>	<b>6 650</b>	<b>6 650</b>	<b>6 700</b>	<b>6 800</b>

**Commentaire :** Ces deux tableaux présentent la visibilité de la production scientifique de l'établissement sur deux plateformes, le Web of Science (WoS) et HAL. Le choix du WoS s'explique par le fait qu'il s'agit de la source de données utilisée dans le cadre de l'enquête annuelle IPERU-publications, en dépit de la faible représentativité des SHS dans cette base de données. Ces chiffres indiquent la place de la production scientifique de Lyon 2 dans une sélection de revues reconnues sur le plan international et référencées dans le WoS sachant que toutes les revues internationales reconnues dans un même domaine ne sont pas nécessairement référencées dans le WoS. Le choix de HAL s'explique par le fait que cette plateforme représente, au plan national, un levier dans le développement de la Science Ouverte et donne également une bien meilleure visibilité de la production scientifique de l'établissement. Elle n'est en outre pas seulement consultée en France.

Ces indicateurs rendent également compte de la diversité des supports de la production scientifique de l'établissement. Dans cette perspective, une cible qualitative pour 2025 sera de produire un référentiel exhaustif des types de produits de la recherche à Lyon 2 et ainsi de valoriser les spécificités de la production scientifique de l'établissement.

## Objectif - Développer la politique de financement et d'internationalisation du doctorat

### Indicateur 12 - Contrat doctoral unique (CDU)

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED						Code indicateur : PAP-REC-12		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre de D1 financés via un contrat doctoral (par année universitaire) : - CDU sur financement état - CDU fléché Handicap - CDU ENS X - CDU financé par un projet de recherche - ADR (allocation financée par la région)								
Dates d'observation : 2021			Fréquence production : annuelle			Source : tableau excel interne		
Type de financement	Situation						Cible	
	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2022	2025
<b>Nombre de D1 financés via un contrat doctoral (par année universitaire)</b>								
CDU ordinaire	32	30	31	31	31	31	33,5	35
CDU Handicap		1	1	1	1	1	1	1
CDU Ens X	5	7	9	8	9	9		
CDU sur projets de recherche	3	2	9	7	7	5	8	10
ADR (financement région AuRA)	4	2						
<b>TOTAL</b>	<b>44</b>	<b>42</b>	<b>50</b>	<b>47</b>	<b>48</b>	<b>46</b>	<b>42,5</b>	<b>46</b>
<b>Évolution des effectifs en doctorat</b>								
Effectif	1 272	1 191	1 131	1 070	1 006	954		

**Commentaire :** Afin d'augmenter la part des doctorats financés sachant qu'un pourcentage non négligeable de doctorant.es sont par ailleurs salarié.es (enseignant.es du primaire et du secondaire, psychologues, etc.) et réalisent leur thèse en formation continue, l'établissement compte sur l'augmentation du nombre de CDU attribués par le Ministère dans le cadre de la LPR mais aussi sur l'augmentation du nombre de CDU créés dans le cadre de contrats de recherche (contrats ANR, européens, etc.).

### Indicateur 13 - Convention industrielle de formation par la recherche (contrat CIFRE)

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED						Code indicateur : PAP-REC-13		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : nombre de contrats CIFRE signés par année civile nombre de doctorant.es en contrat CIFRE par année civile								
Dates d'observation : 2021			Fréquence production : annuelle			Source : Base de données access DRED / Suivi Service financements et emploi		
	Situation					Prévisionnel	Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2025
Nb de contrats CIFRE signés	12	18	16	18	7	14	16	20
Nb de contrats CIFRE en cours	39	40	46	52	41	46	50	55

**Commentaire :** Les doctorats réalisés dans le cadre de conventions CIFRE sont une autre manière d'augmenter la part des doctorant.es financé.es. L'établissement compte sur l'augmentation du nombre de conventions CIFRE attribués par le Ministère dans le cadre de la LPR mais aussi à une augmentation des demandes grâce à des actions de sensibilisation des enseignant.es chercheur.es et des partenaires.

**Indicateur 14 - Cotutelle Internationale de Thèse (CIT)**

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED						Code indicateur : PAP-REC-14		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : a = nombre de doctorant.es inscrit.es en cotutelle de thèse pour l'année universitaire n b = nombre de doctorant.es inscrit.es pour l'année n CIT = a/b (%)								
Dates d'observation : 2021			Fréquence production : annuelle			Source : Apogée		
	Situation					Prévisionnel	Cible	
	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2021	2022	2025
A = doctorant.es inscrit.es en cotutelle de thèse	79	120	114	99	85	77		
B = ensemble des doctorant.es	1 272	1 191	1 161	1 070	1 006	964		
A / B	6,21%	10,08%	10,08%	9,25%	8,45%	7,99%		

S'assurer systématiquement de la cohérence des données avec la base de données RI (MOVEON) par la DRED service responsable de la production de l'indicateur avant publication et diffusion

**Commentaire :** L'internationalisation du doctorat est une priorité de Lyon 2. Outre au nombre de doctorant.es étranger.es, elle peut se mesurer au nombre de thèses réalisées en cotutelle internationale sachant que pour certains pays ce sont les co-directions internationales de thèses, moins formelles, qui sont privilégiées. Des actions visant à encourager les doctorant.es et les encadrant.es à davantage se saisir de cette opportunité seront donc mises en place.

**Indicateur 15 - Durée de la thèse**

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED						Code indicateur : PAP-REC-15		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Moyenne de la durée des thèses par école doctorale à partir de la liste des docteur.es par année civile (avec mention de la date de soutenance et de la date de début de thèse)								
Dates d'observation : 2021			Fréquence production : annuelle			Source : Business Object et SIGED		
	Situation					Prévision	Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2025
Nb de soutenances	177	162	156	138	118*	117		
Effectif annuel	1 272	1 191	1 131	1 070	1 006	916		

\* dont un ajournement

Moyenne de la durée des thèses par ED (en mois)								
ED NsCO	36	37	39	43	55	47		
ED ScSo	74	70	72	72	71	68		
ED 3LA	77	63	67	71	62	79		
ED EPIC	60	51	57	57	60	64		
ED SEG	55	50	50	51	52	60		
ED Droit	79	55	73	80	67	60		
ED Infomaths	51	49	45	40	44	40		
Durée moyenne de la thèse	68	61	63	63	62	65		

**Commentaire :** Ce tableau montre que les durées de thèse sont très variables d'une école doctorale à l'autre (les doctorant.es de Lyon 2 sont inscrit.es dans 7 ED en fonction de leur discipline d'appartenance). L'enjeu d'ici 2025 sera non seulement de réduire la durée moyenne des thèses toutes ED confondues mais aussi de réduire les écarts entre ED sachant que dans certaines d'entre elles (3LA, ScSO, EPIC), les doctorant.es salarié.es, qui sont autorisé.es à faire leur thèse en 6 ans, faussent les statistiques.

**Conclusion :** De nombreuses actions développées au cours des dernières années, et de manière plus intense encore au cours des derniers mois, visent à améliorer encore et à mieux structurer les activités de diffusion des savoirs, de médiation scientifique et de services à la société. L'Université est pleinement engagée dans les démarches de « Science avec et pour la société » et en a fait un axe fort du projet d'établissement adopté en 2019. Sa nouvelle direction « Sciences et société » est en cours de constitution et ces enjeux constitueront un nouvel axe important dans le prochain PAP.

# 3

## Documentation

Le SCD Lyon 2 accompagne l’enseignement et la recherche sur les deux sites principaux de l’université, avec un espace documentaire par campus : la BU Chevreul sur le campus BDR, avec horaires élargis, bien desservie par les transports en commun ; la BU provisoire sur le campus excentré de Bron, installée dans un bâtiment tampon abritant un choix de collections et quelques services aux usagers, dans l’attente du déploiement de l’offre documentaire dans le futur Learning Centre de Bron, dit La Ruche, à l’horizon 2024.

**Objectif : Optimiser l’accès aux ressources documentaires**

**Indicateur 1 - Moyenne d’ouverture hebdomadaire des BU et bibliothèques intégrées**

Service responsable de la production de l’indicateur : SCD					Code indicateur : PAP-DOC-01 IC8 contrat État 16/20			
Utilisation de l’indicateur et par qui : IC8 (contrat) / PAP 2022								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : moyenne des amplitudes horaires maximales des deux BU sur les périodes hautes d’activité								
Dates d’observation : année civile			Fréquence production : annuelle			Source : Horaires annuels des BU		
Situation						Prévision	Cible	
2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2025
60,5	59	59	63	63	<i>Données impactées par le confinement et le déménagement dans la BUP. Moyenne d’ouverture impossible à calculer.</i>	58	65,5	74,5

**Commentaire :** En raison de la situation sanitaire et de la fermeture prolongée de la BU du campus PDA (de mi-mars au 16 novembre), il est impossible de calculer cette moyenne pour 2020.

## Indicateur 2 - Horaires d'ouverture et fréquentation des BU

Service responsable de la production de l'indicateur : SCD				Code indicateur : PAP-DOC-02					
Utilisation de l'indicateur et par qui : ESGBU									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /									
Dates d'observation : année civile			Fréquence production : annuelle			Source : Comptage entrées et jours d'ouverture via Affluences			
Situation							Prévision	Cible	
BU Bron	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2025
Nb heures/semaine période normale	59	50	50	50	50		50	50	68
Total heures/an	2 255	2 149	2 139	1 967	1 920	658	1 976	2 000	2 900
Total jours /an	241	228	224	213	202	73	224	224	270
Nb entrées/an	269 220	315 078	312 602	288 993	317 482	67 056	70 000	90 000	500 000

En 2020 : BU ouverte du 8 janvier au 13 mars (50h/semaine), puis du 16 novembre au 18 décembre (40h/semaine).

BU Chevreul	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2025
Nb heures/semaine période normale	62	68	68	76	76		81	81	81
Total heures/an	2 420	2 577	2 725	2 955	3 000	1 857	3 126	3 400	3 400
Total jours /an	252	259	250	281	284	202	300	300	300
Nb entrées/an	434 275	476 821	556 545	634 041	637 028	194 200	250 000	700 000	700 000

En 2020 : Pas d'horaires normaux

## Indicateur 3 - Disponibilité d'une place en BU pour un.e étudiant.e (en h/semaine)

Service responsable de la production de l'indicateur : SCD				Code indicateur : PAP-DOC-03					
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP/RAP du MESRI depuis 2008-9, et ESGBU									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : [(Nombre de places BU1 x nombre d'heures d'ouverture dans l'année BU1) / (Nombre de semaines d'ouverture dans l'année BU1)+(Nombre de places BU2 x nombre d'heures d'ouverture dans l'année BU2) / (Nombre de semaines d'ouverture dans l'année BU2)] / nombre d'étudiant.es inscrit.es dans l'établissement y compris CPGE (et sans MEEF ?)									
Dates d'observation : année civile			Fréquence production : annuelle			Source : ESGBU d'après comptage dans la BU			
Situation							Prévisionnel	Cible	
	2018	2019	2020	2021	2022	2025			
Nb places assises Bron	738	738	88	156	156	726			
Nb places assises Chevreul	668	683	240	683	683	683			
Nb heures d'ouverture Bron	1 967	1 920	658	1 976	2 000	2 900			
Nb heures d'ouverture Chevreul	2 955	3 000	1 857	3 126	3 400	3 400			
Place disponible / semaine Bron	31 558	30 803	3 860	6 701	6 783	45 770			
Place disponibles / semaine Chevreul	42 912	44 543	15 368	46 414	50 483	50 483			
Nb semaines d'ouverture Bron *	46	46	15	46	46	46			
Nb semaines d'ouverture Chevreul *	46	46	29	46	46	46			
Nb étudiant.es SISE avec CPGE	27 306	28 334	27 862						
Indicateur transparence : nb d'heures par semaine et par étudiant.e de disponibilité d'une place à la bibliothèque	2,73	2,66	0,69						

\* ouvertures Bron/ Chevreul en fonction de la fermeture administrative de l'université

Commentaire : Données fortement impactées par la fermeture de Bron/ouverture BUP et jusqu'à l'ouverture de La Ruche (2020-2024) + éventuelle situation sanitaire.

## Indicateur 4 - Qualité de l'offre documentaire, en particulier celle sous forme électronique

Service responsable de la production de l'indicateur : SCD						Code indicateur : PAP-DOC-04		
Utilisation de l'indicateur et par qui : ESGBU								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : comptage et pourcentage								
Dates d'observation : année civile						Fréquence production : annuelle		
Sources : Compte financier université ; données éditeurs pour usage de la documentation électronique ; données fournisseurs pour outil de découverte ; SIGB (système intégré de gestion de bibliothèque) pour collections dans le Sudoc								
Situation						Prévision	Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2025
Total dépenses documentation en €	1 179 278	1 169 581	1 183 166	1 143 425	1 116 827	1 135 000	1 135 000	1 135 000
% dépenses documentation électronique	56,84%	58,72%	61,15%	65,61%	70%	64%	66%	70%
Nb d'unités vues/téléchargées de la collection éditoriale	1 142 747	2 482 668	2 518 208	2 959 241	3 237 628	3 500 000	3 750 000	4 500 000
dont consultation de livres électroniques	76 379	506 082	760 150	953 403	1 491 362	1 600 000	1 700 000	2 000 000
dont consultation d'articles de périodiques	552 311	573 564	583 602	762 973	790 547	850 000	900 000	1 000 000
dont autres	514 057	1 403 022	1 174 456	1 242 865	955 719	1 050 000	1 150 000	1 500 000
Nb de recherches dans l'outil de découverte		106 802	556 937	572 206	586 059	600 000	650 000	700 000
% collections dans le Sudoc	94,80%	99,57%	98,30%	95,97%	96,11%			

**Commentaire :** en 2025 (ouverture de la Ruche), reprise des abonnements de presse supprimés en 2020 (absence de place dans la BUP), d'où un rééquilibrage prévu entre numérique et imprimé.

## Indicateur 5 - Formation des usager.es

Service responsable de la production de l'indicateur : SCD						Code indicateur : PAP-DOC-05		
Utilisation de l'indicateur et par qui : ESGBU								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /								
Dates d'observation : année civile			Fréquence production : annuelle			Source : Comptage du service formation usager.es		
Situation						Prévision	Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2025
Nb d'inscrit.es Méthodoc	2 263	4 086	6 589	6 051	3 535	6 000	6 500	Former tou.tes les L1
Nb d'étudiant.es de Masters formé.es	323	243	385	433	421	450	500	500
Nb heures formation Masters	63	51	78	103	99			
Nb personnes formées Ateliers doc	66	86	128	110	174	150	175	200
Nb heures ateliers doc	26	43	55	35	44			
Nb doctorant.es formé.es		33	50	33	17	35	35	35
Nb heures Isidoc't	127	75	45	29	15			
Nb chercheur.es formé.es	30	35	81	57	21	55	60	70
Nb heures formation chercheur.es	10	16	23	38	11			

**Commentaire :** Difficile de prévoir une cible pour les heures formations car la taille des groupes et les modalités des formations sont variables.

La crise sanitaire a profondément impacté les données remontées par le SCD en 2020 et il en ira de même en 2021 : les résultats de ces deux années sont à placer entre parenthèses. Les horaires et jauges d'accueil ont été soumis aux fluctuations des mesures gouvernementales, et il a fallu adapter les formations au format numérique, ce qui a pris du temps. Seule la consultation des ressources électroniques a marqué une forte progression depuis le 1<sup>er</sup> confinement, confirmant le bien fondé du choix de développer l'offre numérique chaque fois que cela est possible. La disponibilité des places assises par étudiant.e est fortement diminuée depuis 2020 en raison de la fermeture de la BU de Bron mais aussi des jauges imposées, et a été faiblement compensée par l'ouverture d'une BU provisoire (BUP) offrant un nombre de places limité. Pour bien des aspects, il serait plus pertinent de prendre partiellement pour année de référence l'année 2019 pour la plupart des indicateurs du SCD.

**La cible 2025 permet de prévoir des axes de développement qui seront manifestes à partir de 2022 :**

- La BU Chevreul repasse en horaire plein à la rentrée 2021-2022 avec une légère augmentation (22h au lieu de 21h en semaine), ce qui ne compense pas l'impossibilité de modifier sensiblement les horaires de la bibliothèque provisoire de Bron. Mais le décollage est prévu en 2024-2025 avec l'ouverture de La Ruche - Learning Centre, et une attractivité forte du nouvel équipement.
- La disponibilité des places assises va évoluer positivement à l'ouverture de La Ruche.
- La proportion de ressources électroniques dans les dépenses augmentera encore un peu, et l'objectif essentiel sera de promouvoir plus encore l'usage de ces ressources en les adaptant toujours plus à la demande.
- Les formations aux compétences informationnelles, qui ont montré pendant la crise leur faculté d'adaptation, continueront à se diversifier avec de nouveaux modules, de nouvelles offres hybrides adaptées à la demande.

# 4

## International

Notre nouvelle stratégie internationale pluriannuelle cherche à offrir à chaque étudiant.e de l'Université Lumière Lyon 2 l'opportunité de vivre une expérience internationale, à domicile ou à l'étranger. Un deuxième volet de cette stratégie offrira à tou.tes les étudiant.es internationaux/ales un accompagnement réussi que ce soit au niveau académique, social ou culturel. Les indicateurs ci-dessous vont nous aider à évaluer et à piloter nos activités afin de répondre au mieux aux besoins de nos publics étudiants, enseignant.es-chercheur.es ou personnels.

### Objectif : Renforcer l'ouverture européenne et internationale de l'établissement

#### Indicateur 1 - Mobilités des étudiant.es en échange

Service responsable de la production de l'indicateur : DRI				Code indicateur : PAP-INT-01 IS1 Contrat État 2016-2020						
Utilisation de l'indicateur et par qui : Suivi du contrat État 2016- 2020 / PAP 2022										
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Étudiant.es inscrit.es en Licence et Master.. Europe : tous les pays participant au programme Erasmus + ; Monde : tous les autres pays.										
Dates d'observation : année universitaire			Fréquence production : annuelle				Source : DRI - extrait de MoveOn (logiciel d'activités internationales) - Pstage (pôle stages)			
							Situation		Prévision	Cible
<b>Mobilité non diplômante (= en échange)</b>		15/16	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	25/26
<b>Mobilité SORTANTE</b>										
Total des mobilités en Europe, études /stages (= nb d'étudiant.es effectuant une mobilité sortante non diplômante)	Études	352	308	333	336	286	261	300		
	Stages	23	172	189	177	139	152	150		
	<b>TOTAL</b>	<b>376</b>	<b>480</b>	<b>522</b>	<b>513</b>	<b>425</b>	<b>413</b>	<b>450</b>		
Total des mobilités en hors Europe, études /stages (= nb d'étudiant.es effectuant une mobilité sortante non diplômante)	Études	311	303	271	250	231	53	50		
	Hors Europe études MIC	0	0	2	5	7	2	2		
	Stages	66	282	259	242	146	185	180		
<b>TOTAL</b>	<b>377</b>	<b>585</b>	<b>532</b>	<b>497</b>	<b>384</b>	<b>240</b>	<b>630</b>			
Mobilités courtes et hybrides	Étudiant.es inscrit.es en Licence et Master	0	0	0	0	0	0	6		
Total des mobilités sortantes (= nb d'étudiant.es effectuant une mobilité sortante non diplômante)	Études	664	611	606	591	524	314	356		
	Stages	89	454	448	419	285	337	330		
	<b>TOTAL</b>	<b>753</b>	<b>1 065</b>	<b>1 054</b>	<b>1 010</b>	<b>809</b>	<b>651</b>	<b>686</b>		

Mobilité non diplômante (= en échange) Mobilité ENTRANTE	15/16	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	25/26
Total des mobilités en Europe, études (= nombre d'étudiant.es effectuant une mobilité entrante non diplômante)	388	326	351	21	284	135	150		
Total des mobilités hors Europe, études (= nb d'étudiant.es effectuant une mobilité entrante non diplômante)	313	288	229	203	195	47	50		
Dont Hors Europe Études MIC	0	4	3	18	31	5	5		
Mobilités courtes et hybrides	Étudiant.es inscrit.es en Licence et Master		0	0	0	0	0	5	
Total des mobilités entrantes (= nb d'étudiant.es effectuant une mobilité entrante non diplômante)	701	618	583	542	510	187	205		

**Commentaire :** Notre stratégie internationale vise davantage à soutenir l'aspect qualitatif que quantitatif des mobilités. Nous développerons une offre de mobilités plus courtes, en mode hybride, qui n'a pas pour objectif premier d'augmenter le nombre de mobilités, mais de permettre une expérience à l'international pour celles et ceux qui sont éloigné.es d'une mobilité classique d'un an ou d'un semestre pour des diverses raisons, tenant bien souvent à leur vie extra-universitaire.

**Indicateur 2 - Mobilités des étudiant.es en double-diplôme**

Service responsable de la production de l'indicateur : DRI		Code indicateur : PAP-INT-02 IS1 Contrat État 2016-2020							
Utilisation de l'indicateur et par qui : Suivi du contrat État 2016-2020 / PAP 2022									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre d'étudiant.es effectuant une mobilité obligatoire dans le cadre d'un diplôme partagé ou conjoint (Double-Diplômes classiques, Double-Diplômes Mobilités internationales de crédit, formations délocalisées avec mobilités) . Europe : tous les pays participant au programme Erasmus + ; Monde : tous les autres pays.									
Dates d'observation : année universitaire		Fréquence production : annuelle			Source : DRI - extrait de MoveOn (logiciel d'activités internationales) - Pstage (pôle stages)				
Situation							Prévision	Cible	
Mobilité dans le cadre de formations diplômantes (DPI) Mobilité SORTANTE	15/16	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	25/26
DPI Sortants Europe	94	102	74	72	67	24	30		
dont DPI sortants Europe études non UFA	94	47	32	44	45	14	20		
dont DPI sortants Europe études UFA	0	55	42	28	22	10	10		
DPI Sortants Monde	36	36	39	45	39	5	5		
dont DPI sortants Monde non MIC	36	36	39	45	39	5	5		
dont DPI sortants Monde MIC	0	0	0	0	0	0	0		
TOTAL Mobilités sortantes diplômantes	130	138	113	117	106	29	35		
Ratio sortant par # DPI						0,9	1,09		

Mobilité dans le cadre de formations diplômantes (DPI) Mobilité ENTRANTE	15/16	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	25/26
DPI entrants Europe études	106	69	65	65	77	43	45		
dont Europe études non UFA	106	15	24	20	35	19	20		
dont Europe études UFA	0	54	41	45	42	24	25		
Hors Europe études	26	41	19	48	46	16	18		
dont Hors Europe études non MIC	3	8	19	21	24	16	18		
dont Hors Europe études MIC	23	33	0	27	22	0	0		
TOTAL Mobilités entrantes diplômantes	132	110	84	113	123	59	63		
Ratio entrant par # DPI						1,8	2,0		

**Commentaire :** Notre stratégie internationale fait la part belle aux double-diplômes. Nous souhaitons en effet encourager nos étudiant.es à opter pour ces formations certes exigeantes, mais d'une valeur ajoutée indéniable (ils obtiennent deux diplômes dont un d'un pays étranger). Le développement ici sera davantage qualitatif (accompagnement, réussite académique) que purement quantitatif.

### Indicateur 3 - Accords

Service responsable de la production de l'indicateur : DRI						Code indicateur : PAP-INT-03			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022									
Nature précise des données de base : Les renouvellements sont comptabilisés dans ces chiffres									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre d'accords de partenariat en Europe et Monde (UK faisant partie de l'Europe jusqu'à 22/23 et sera comptabilisé dans Monde à partir de 23/24): accord-cadre, avenant mobilité, Double-Diplômes, formations délocalisées									
Date d'observation : 11/2021		Fréquence production : annuelle			Source : DRI - extrait de MoveOn (logiciel d'activités internationales)				
	Situation						Prévisionnel	Cible	
	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2025/26
Europe	382	401	432	456	477	479	460		
Monde	99	119	169	180	201	204	194		

**Commentaire :** Notre stratégie internationale prévoit une réduction du nombre total d'accords qui pour beaucoup ne sont ni suivis, ni efficaces, en faveur d'une philosophie véritablement partenariale. La diversité de l'offre de séjours est certes un vecteur d'attractivité, mais il faut savoir mesurer ceci à l'égard des difficultés de gestion générées. Il faut s'assurer que tous les accords apportent une plus-value à l'établissement.

### Indicateur 4 - Projets

Service responsable de la production de l'indicateur : DRI						Code indicateur : PAP-INT-04			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022									
Nature précise des données de base : Cet indicateur se veut le plus exhaustif possible, incluant les projets IUT.									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre de projets									
Date d'observation : année civile		Fréquence production : annuelle			Source : DRI - extrait de MoveOn (logiciel d'activités internationales)				
	Situation						Prévisionnel	Cible	
	2020						2021	2022	2025
Nombre de projets déposés						19	10		
Nombre de projets retenus						Lyon 2 coordinateur	9		
						Lyon 2 partenaire	6		
						TOTAL	15*		
Montant alloué						6 494 280€			
Financeurs						Europe (Erasmus+)	10		
						Ministère (MEAE, MESRI)	2		
						AUF	0		
						Région	2		
						Métropole	0		
						UFA	1		
UFI						0			

\* + 1 projet en attente de résultat (OMS)

**Attention :** Nous travaillons encore au recensement des projets qui sont montés et dont la DRI n'a pas connaissance. Un formulaire de recensement des projets dans les composantes est en cours de construction. Obtenir des financements est un enjeu crucial pour le développement des activités internationales à Lyon 2.

### Indicateur 5 - Développement des partenariats stratégiques

Code indicateur : PAP-INT-05

Notre stratégie internationale est en cours d'élaboration (vote prévu en décembre 2021) et aura un axe autour d'un nombre raisonnable de partenariats stratégiques qui nous permettent d'être plus résilients en cas de difficulté (pandémie etc.), et également d'investir plus aisément dans des projets innovants (COIL, mobilités courtes, formations hybrides etc.) et à multiples facettes (recherche, formation, troisième mission). Nous prévoyons de cibler des partenaires stratégiques par zones géographiques :

- au niveau européen avec l'University of Gothenburg (Suède), la Johann Wolfgang Goethe Universität et l'Universität Leipzig (Allemagne), l'Università degli Studi di Bergamo (Italie), l'Universidad Complutense de Madrid (Espagne), l'Uniwersytet Lodzki (Pologne), Bucarest (Universitatea din Bucuresti ? - Roumanie) et la Maynooth University (Irlande) ;
- pour le reste du monde avec l'UQAM (Canada francophone), l'Université de Colombie britannique (Canada anglophone), l'Université de Newcastle (Royaume-Uni), l'Université de Pittsburg (États-Unis) et l'Université de Sao Paulo (Brésil).

Pour chacun, nous prévoyons d'indiquer dans les prochaines éditions du PAP :

- Nombre d'échanges (nb de mobilités enseignantes entrantes et sortantes + nb de mobilités étudiantes entrantes et sortantes dans le cadre de projets subventionnés)
- Nombre de composantes engagées dans partenariat (nb composantes envoyant 1 ou + d'étudiant.es au partenaires)
- Nombre d'accords (accord-cadre, avenant mobilité, DD, formations délocalisées...)
- Projets subventionnés (nb de projets déposés et acceptés + montant projets subventionnés).

### Indicateur 6 - Internationalisation à domicile

Service responsable de la production de l'indicateur : DRI						Code indicateur : PAP-INT-06a			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022									
Nature précise des données de base : Étudiant.es inscrit.es dans le programme MINERVE et nombre des enseignant.es-chercheur.es et chercheur.es de nationalité étrangère à Lyon 2									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : volet étudiant.es, nombre d'inscrit.es en L1, L2 et L3 au programme MINERVE ; volet enseignant.es, nombre de personnels permanent.es, Professeur.es invité.es, ATER, doctorant.es									
Dates d'observation : année universitaire			Fréquence production : annuelle				Source : SESAP		
Nb étudiant.es MINERVE	Situation						Prévisionnel		Cible
	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2025/26
Licence 1	319	296	251	529	471	532	539	535	600
Licence 2	185	228	231	174	278	291	251	200	250
Licence 3	223	108	187	201	145	254	233	200	180

**Commentaire :** Nous prévoyons une baisse dans le nombre d'étudiant.es en L2 à partir de l'année 2022/23, où ce programme MINERVE deviendra sélectif. Une première année permettra une mise à niveau (année préparatoire).

Nb d'enseignant.es-chercheur.es et chercheur.es de nationalité étrangère									
Service responsable de la production de l'indicateur : DRHAS-POMS						Code indicateur : PAP-INT-06b			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : nombre d'enseignant.es chercheur.es fonctionnaires en position d'activité, dont la nationalité principale est étrangère, et proportion par rapport à l'ensemble des enseignant.es chercheur.es fonctionnaires en position d'activité									
Dates d'observation : 31/12 chaque année			Fréquence production : annuelle				Source : SIHAM		
	Situation					Prévisionnel		Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021 au 8/10/21	2022	2025	
Enseignant.es chercheur.es (EC) de nationalité étrangère				52	53	53			
Total EC				546	563	559			
% EC de nationalité étrangère				9,5%	9,4%	9,5%			
<i>dont Professeur.es d'université (PU) de nationalité étrangère</i>				15	15	16			
<i>Total PU</i>				180	184	183			
<i>% PU de nationalité étrangère</i>				8,3%	8,2%	8,7%			
<i>Et Maître.sses de conférence (MCF) de nationalité étrangère</i>				37	38	37			
<i>Total MCF</i>				366	379	376			
<i>% MCF de nationalité étrangère</i>				10,1%	10,0%	9,8%			

### Commentaire :

Le nombre d'enseignant.es-chercheur.es de nationalité étrangère permet d'évaluer l'attractivité de l'institution mais aussi l'internationalisation en interne (la collaboration de ces EC avec les EC français permet un apprentissage de la multi-culturalité qui est également soutenue par des formations organisées par les RH). Nous n'avons pas d'objectifs quantitatifs (une augmentation du nombre), mais travaillons surtout sur le développement des échanges virtuels (échange de cours en ligne) ou des échanges de mobilités d'enseignement financés par le programme Erasmus+.

## Indicateur 7 - Taux de réussite académique

Service responsable de la production de l'indicateur : DRI							Code indicateur : PAP-INT-07			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022										
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Ratio nombre d'admis.es en n+1 / nombre d'inscrit.es en L1, L2, L3, Master. Inscriptions principales définitives, hors IEP, SUAPS, Auditeur/trices libres, Cles, C2I. Les étudiant.es en conventions sont inclus dans tous les résultats. Étudiant.e international.e = étudiant.e de nationalité étrangère non détenteur/trice d'un bac français (Bac étranger, DAEU, autre équivalence -quelque soit le lieu d'obtention) ou ayant obtenu un bac français à l'étranger.										
Dates d'observation : année universitaire				Fréquence production : annuelle			Source : Apogee: BO - Pilotage			
	Situation						Prévisionnel		Cible	
	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2025/26	
<b>Étudiant.es inscrit.es à Lyon 2 *</b>										
Licence 1					64%	60%	55%			
Licence 2					82%	77%	72%			
Licence 3					85%	84%	80%			
Licence taux de réussite moyen					76%	73%	69%			
Master / MEEF 1+2					80%	NA	NA			
<b>Étudiant.es internationaux/ales (en échange/hors échange) inscrit.es à Lyon 2 **</b>										
Licence 1					58%	48%	40%			
Licence 2					70%	63%	55%			
Licence 3					69%	68%	60%			
Licence taux de réussite moyen					66%	60,2%	52%			
Master / MEEF 1+2					67%	NA	NA			
<b>Étudiant.es internationaux/ales (en échange/hors échange) inscrit.es à Lyon 2 ayant suivi les ateliers/tutorat du CMI ***</b>										
Licence 1					NA	63%	58%			
Licence 2					NA	67%	62%			
Licence 3					NA	65%	63%			
Licence taux de réussite moyen					NA	65%	61%			
Master / MEEF 1+2					NA	NA	NA			
<b>Étudiant.es inscrit.es dans MINERVE ****</b>										
Licence 1					69%	63%	60%			
Licence 2					89%	83%	80%			
Licence 3					89%	80%	80%			

**Commentaire :** \* Les années 19/20 et 20/21 sont impactées par la pandémie et nous observons une chute dans le taux de réussite. Beaucoup de nos étudiant.es ont perdu leur travail, les laissant dans une précarité peu propice aux études. Les résultats en Master 20/21 ne sont pas encore consolidés, car nombreux/euses sont les étudiant.es à avoir effectué leur soutenance après l'été. Les chiffres que nous avons indiquent une baisse comme pour les résultats en licence.

\*\* Les années 19/20 et 20/21 sont impactées par la pandémie. De façon générale, les étudiant.es internationaux/ales ont un taux de réussite entre 6 et 13 points en dessous de leurs camarades français.es. Ce décalage peut à la fois s'expliquer par le niveau de langue, mais aussi par des difficultés d'adaptation au système académique français. Les étudiant.es internationaux/ales sont également plus affecté.es par des difficultés à trouver un logement et à comprendre l'administration française (assurance maladie, préfecture etc.). Ces facteurs exogènes détériorent la qualité de l'environnement dans lequel se déroulent leurs études. L'écart se creuse également au niveau Master par rapport à la licence.

\*\*\* Le Centre de Mentoring International a été inauguré en avril 2020 avec un dispositif d'ateliers et de *mentoring* individuel proposé aux étudiant.es internationaux/ales. Les thématiques portent sur le Français sur Objectif Universitaire (ex.: La communication en milieu universitaire, Le lexique pour argumenter, Travailler son français en autonomie, Conseils pour rédiger un écrit académique, Conseils pour le mémoire etc.). Attention : au vu des faibles effectifs par niveau des étudiant.es tutoré.es/en ateliers, on ne peut comparer statistiquement les deux populations.

\*\*\*\* Les étudiant.es MINERVE ont un taux de réussite académique supérieur à la totalité des étudiant.es Lyon 2. Ceci s'explique à la fois par des enseignements en plus petits groupes (25-30 étudiant.es dans les TD) et du tutorat et du soutien linguistique.

# 5

## Vie étudiante

L'université s'engage résolument pour le développement de la vie étudiante, en favorisant une vie associative étudiante dense et dynamique. Elle mène de nombreuses actions afin de promouvoir la participation des étudiant.es à la vie des campus dans les domaines associatif, sportif ainsi que dans celui de l'accès à l'art et à la culture. Elle soutient l'amélioration des conditions d'études, des conditions de vie et l'accès aux soins et aux droits, en poursuivant les démarches en faveur de la qualité de l'accompagnement et du suivi pour les étudiant.es en situation de handicap. L'université continuera également les actions engagées pour lutter contre la précarité étudiante en lien avec les partenaires de l'université.

**Objectif : Contribuer à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales**

**Indicateur 1 - Proportion de bachelier.es professionnel.les et technologiques en L1 et DUT, en fin de licence (pro et générale) et en master**

Service responsable de la production de l'indicateur : SESAP				Code indicateur : PAP-VIE-01 IC1_1								
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022												
<p><b>Nature précise des données de base :</b> Le champ est constitué des néobachelier.es ayant une inscription principale définitive dans une L1, un DUT1 à l'Université Lumière Lyon 2 pour une année donnée et de leur parcours les années suivantes (inscription principale uniquement). En L1, seul.es les étudiant.es des portails (à partir de 2016) sont inclus.es dans le champ, les conventions ne sont pas comptabilisées. Pour la suite du parcours, l'ensemble des formations est pris en compte (y compris les conventions, notamment les MEEF)</p> <p>Les inscriptions de l'année complète sont prises en compte (y c. après le 15/01)</p> <p>Seul.es les étudiant.es ayant un bac français (quelle que soit l'année d'obtention), sont pris en compte. La répartition se fait donc parmi les étudiant.es ayant un bac français.</p>												
<p><b>Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :</b> Proportion des étudiant.es d'une cohorte de bachelier.es atteignant le niveau bac +3 ou bac +4 selon le bac d'origine</p> <p>Exemple pour les bachelier.es 2016 : Nombre de bachelier.es 2016 inscrit.es en L3 ou LP en 2018/2019 ou 2019/2020 / Nombre de bachelier.es 2016 inscrit.es en L1 ou DUT 1 en 2016/2017</p>												
Dates d'observation : 03/09/2021				Fréquence production : annuelle				Source : APOGEE - BO Pilotage				
<b>Situation</b>								<b>Prévision</b>		<b>Cible</b>		
<b>Cohorte néobachelier.es</b>												
<b>Bacs professionnels</b>			2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2025
Inscrit.es niveau bac+3	L3 / LP en %		10,4	10,0	7,3	10,5						
	Évolution N/N+1 en points		/	-0,4	-2,7	+3,2						
Inscrit.es niveau bac+4	M1 / MEEF 1		3,5	1,0	1,1	2,2*						
	Évolution N/N+1 en points		/	-2,5	+0,1	+1,1						

\* Période d'inscription encore en cours pour licences N+4

Bacs technologiques		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2025
Inscrit.es niveau bac+3	L3 / LP en %	23,5	23,9	20,4	27,2						
	Évolution N/N+1 en points	/	+0,4	-3,5	+6,8						
Inscrit.es niveau bac+4	M1 / MEEF 1	7,4	6,4	5,0	4,1*						
	Évolution N/N+1 en points		-1	-1,4	-0,9						

\* Période d'inscription encore en cours pour licences N+4

Cet indicateur permet de visualiser aisément l'évolution de la poursuite d'étude selon chaque type de bac. Les conditions d'évaluation (notamment à distance) peuvent cependant avoir un impact sur la réussite et la suite d'études.

Exemple de lecture : Parmi les néobachelier.es professionnel.es inscrit.es pour la première fois dans un portail de L1 ou en DUT 1 en 2014, 10,4% se sont inscrit.es dans une L3 ou LP en 3 ou 4 ans (en 2016/2017 ou 2017/2018). Cette proportion est de 7,3% chez les bachelier.es professionnel.es de l'année 2016

### Indicateur 2 - Part des étudiant.es boursier.es en cycle licence et master

Service responsable de la production de l'indicateur : SESAP					Code indicateur : PAP-VIE-02 IC1_1			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022								
Nature précise des données de base : Le champ est constitué des étudiant.es ayant une inscription principale définitive dans un diplôme national, hors IEP et inscrits en formation initiale classique (hors Apprentis, hors reprise d'études). Étudiant.e boursier.e : si bourse lib = Boursier conditionnel ou définitif Inscription pour l'ensemble de l'année (y c. >15 janvier).								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre d'étudiant.es boursier.es / Nombre d'étudiant.es inscrit.es								
Dates d'observation : 03/09/2021			Fréquence production : annuelle			Source : ULL2 APOGEE - BO Pilotage et MESRI (pour les références nationales)		
<b>Situation</b>						<b>Prévision</b>	<b>Cible</b>	
<b>Cycle licence</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2025</b>
Nb de boursier.es ULL2	6 266	6 089	6 700	6 216	6 877			
Part de boursier.es ULL2	38,6%	38,7%	38,3%	35,6%	37,7%			
Référence nationale	43,7	43,4	43,7	42,8	ND			
<b>Cycle master</b>								
Nb de boursier.es ULL2	2 454	2 398	2 314	2 187	2 312			
Part de boursier.es ULL2	34,8%	33,9%	34,3%	34,1%	35,8%			
Référence nationale	32,1	31,4	32,0	30,8	ND			
<b>Ensemble</b>								
Nb de boursier.es ULL2	8 720	8 487	9 015	8 403	9 190			
Part de boursier.es ULL2	37,1%	36,9%	36,9%	35,0%	37,0%			
Référence nationale	40,0	39,5	40,0	39,0	ND			

### Indicateur 3 - Taux de réussite des étudiant.es boursier.es

Service responsable de la production de l'indicateur : SESAP					Code indicateur : PAP-VIE-03 IC1_3 et IC2_2			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022								
Nature précise des données de base : Pour les L3/LP, le champ est constitué des étudiant.es ayant une inscription principale définitive en L3 ou LP en formation initiale classique (hors Apprentis, hors reprise d'études). Les formations en conventions sont incluses dans le calcul. Étudiant boursier.e : si Libellé bourse= Boursier définitif ou conditionnel Inscriptions pour l'année entière (y c. >15 janvier) Pour les M2/MEEF2, Le champ est constitué des étudiant.es ayant une inscription principale définitive en M2 ou MEEF2 en formation initiale classique (hors apprentis, hors reprise d'études). Les formations en convention sont incluses. Étudiant boursier.e : si boursier libellé = boursier conditionnel ou définitif								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Taux de réussite pour les boursier.es: Nombre d'étudiant.es boursier.es ayant validé la VET/ Nombre d'étudiant.es boursier.es								
Dates d'observation : 03/09/2021			Fréquence production : annuelle			Source : APOGEE - BO Pilotage		
<b>Situation</b>						<b>Prévision</b>	<b>Cible</b>	
<b>Étudiant.es boursier.es en L3/LP</b>	<b>16/17</b>	<b>17/18</b>	<b>18/19</b>	<b>19/20</b>	<b>20/21</b>	<b>21/22</b>	<b>22/23</b>	<b>25/26</b>
Boursier.es ayant validé l'étape **	1 635	1 701	1 547	1 555				
Part de boursier.es ayant validé l'étape **	86,0%	89,5%	85,3%	92,1%				
Non boursier.es ayant validé l'étape **	2 618	2 466	2 418	2 671				

Part des non boursier.es ayant validé l'étape **	79,4%	82,6%	78,7%	81,1%				
Rapport taux de réussite des boursier.es / taux de réussite des non boursier.es **	108	108	108	113				
Référence nationale *	112	112	113	Prévision 114,5				
<b>Étudiant.es boursier.es M2 / MEEF2</b>								
Boursier.es ayant validé l'étape **	740	774	778	778				
Part de boursier.es ayant validé l'étape **	80,4%	83,1%	82,3%	80,8%				
Non boursier.es ayant validé l'étape **	1 502	1 609	1 650	1 569				
Part des non boursier.es ayant validé l'étape **	74,5%	75,6%	75,0%	74,7%				
Rapport taux de réussite des boursier.es / taux de réussite des non boursier.es **	108	110	110	108				

\*\* Source: Lyon 2 - BO APOGEE / \*:Source [https://www.performance-publique.budget.gouv.fr/sites/performance\\_publique/files/farandole/ressources/2019/pap/pdf/PAP2019\\_BG\\_Recherche\\_enseignement\\_sup\\_erieur.pdf](https://www.performance-publique.budget.gouv.fr/sites/performance_publique/files/farandole/ressources/2019/pap/pdf/PAP2019_BG_Recherche_enseignement_sup_erieur.pdf)

#### Indicateur 4 - Soutien financier aux étudiant.es en difficulté (soutien financier ULL2)

Service responsable de la production de l'indicateur : Service de la vie étudiante						Code indicateur : PAP-VIE-04a		
Utilisation de l'indicateur et par qui : Enquête Ministérielle sur la CVEC								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Toute demande de soutien financier ayant fait l'objet d'une évaluation sociale de la part d'une assistante sociale (de l'Université ou du CROUS) et ayant eu un accord favorable par la Vice Présidente formation et sous commission CVEC aides sociale de l'ULL2								
Dates d'observation : année universitaire			Fréquence production : annuelle			Source : CR sous commission CVEC aides sociales		
	Situation					Prévision	Cible	
	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	25/26
Nb de sous-commission CVEC aides sociales	5	6	6	5	7			
Nb d'étudiant.es bénéficiant d'exonération ou d'un remboursement de frais d'inscription	95	92	22	32	29			
Nb d'étudiant.es bénéficiant d'une aide sociale ULL2	0	52	52	100	104			
Montant total alloué en euros (aide sociale + valorisation des exonérations frais inscription + remboursement frais d'inscriptions)	25 847	44 164	28 705	51 595	58 231			

#### Indicateur 4 bis - Soutien financier aux étudiant.es en difficulté (volume aides sociales CROUS / accompagnement social CROUS)

Service responsable de la production de l'indicateur : Service de la vie étudiante / CROUS						Code indicateur : PAP-VIE-04b		
Utilisation de l'indicateur et par qui : Sous-commission CVEC aides sociales								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Toute demande de soutien financier ayant fait l'objet d'une évaluation sociale de la part d'une assistante sociale (de l'Université ou du CROUS) et ayant eu un accord favorable par la commission ASAA du CROUS								
Dates d'observation : année universitaire			Fréquence production : annuelle			Source : CROUS		
Aides sociales CROUS	Situation					Prévision	Cible	
	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	25/26
Volume aides sociales CROUS (ASAP, ASA*)	Non renseigné	1 307	1 468	1 765	1 758			
Nb bénéficiaires	Non renseigné	587	1 105	1 098	1 407			
Montant total en euros	Non renseigné	579 043	647 179	834 969	810 710			
<b>Accompagnement social CROUS</b>								
Nb d'étudiant.es accompagné.es par le service social		1138	1105	1098	1407			
Nb d'entretiens		2977	2628	2967	2935			

\* ASAP : aide spécifique allocation ponctuelle / ASA : aide spécifique annuelle

**Commentaire :** L'Université mène une politique volontariste depuis plusieurs années sur le champ de l'accompagnement social des étudiant.es (recrutement d'une assistante sociale, aides financières, épicerie solidaire, convention de partenariat avec le CROUS, convention avec le secours populaire, dispositifs de lutte contre la précarité numérique étudiante).

Pour les 3 prochaines années, les moyens humains et financiers seront sécurisés pour faire face aux besoins des étudiant.es.

### Objectif : Développer l'accompagnement médical et le suivi de la santé des étudiant.es

Les étudiant.es de l'université Lumière Lyon 2 dispose d'un SSU depuis le 4 novembre 2019. Le fonctionnement de ce centre de santé a été perturbé suite aux périodes de confinement courant 2020 et 2021. Ainsi, les chiffres actuels ne peuvent servir de base, car ces données ne prennent pas en compte une année universitaire dite "classique".

Toutefois, l'année 2019-2020 sera source de référence.

- Le SSU a élargi ses horaires d'accueil de 2019 à 2021 (ouverture en continu à la pause déjeuner et prolongement de 30mn supplémentaires en fin de journée. De plus, depuis septembre 2020, le service reste ouvert durant les congés universitaires - hors congés d'été et congés de fin d'année). A ce jour, il n'est pas prévu d'élargissement des horaires.
- Le SSU souhaite développer l'accueil médical, le suivi de la santé des étudiant.es et proposer de nouvelles offres de service, avec de nouveaux professionnels à l'horizon 2024 (médiateur/trice de santé, kinésithérapeute...)

Ces projets restent subordonnés à la capacité de l'université à financer ces postes, mais également sous réserve d'obtenir des locaux plus adaptés. De nouveaux postes pourraient permettre une augmentation du nombre de consultations à terme.

### Indicateur 5 - Pourcentage des étudiant.es de l'établissement vu.es au Service de santé universitaire (SSU) à titre individuel pour un examen de santé

Service responsable de la production de l'indicateur : SSU						Code indicateur : PAP-VIE-05	
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022							
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /							
Dates d'observation : année universitaire	Fréquence production : annuelle			Source : SSU			
	Situation					Cible	
	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	2022	2025
Nb de consultations de prévention	5 590	5 042	5 101	3 176	3 752	3 700	3 700
Nb de consultations de soin				1 659	2 070	2 000	2 000
Nb total d'étudiant.es en formation initiale	28 060	27 487	28 663	27 920	28 037		
Nb de visite pour 100 étudiant.es	19,92%	18,34%	17,80%	17,32%	20,77%		

### Indicateur 6 - Horaires d'ouverture / fréquentation du SSU

Service responsable de la production de l'indicateur : SSU						Code indicateur : PAP-VIE-06	
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022							
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :							
Dates d'observation : année universitaire	Fréquence production : annuelle			Source : SSU			
SSU campus PdA	Situation					Cible	
	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	2022	2025
Nb heures / semaine période normale	38	38	38	38	44	44	44
Total heures / an	1 602	1 602	1 602	1 829	1 881	2 013	2 013
Total jours / an	184	184	184	184	189	199	199

## Objectif : Poursuivre l'effort de l'établissement à destination du public en situation de handicap

L'Université fait face depuis plus de 5 ans à un accroissement du nombre d'étudiant.es accompagné.es (avec des taux de croissance annuels entre 7 et 25 % selon les années).

Des outils et process ont été mis en place par la Mission Handicap pour optimiser les ressources humaines dédiées à l'accompagnement et « absorber » cette croissance en maintenant la qualité d'accueil :

- Outil numérique EKYTE permettant le suivi des étudiant.es en situation d'handicap ;
- Simplification des process entre SSU/Mission handicap/service de scolarité ;
- Mobilisation des scolarités pour la gestion des examens ;
- Prise de RDV en ligne.

Les efforts engagés permettent aujourd'hui d'accueillir un peu plus de 800 étudiant.es en situation d'handicap. À moyens humains constants tant côté Mission Handicap que SSU, il ne pourra pas être possible d'accompagner au-delà de ce volume sans amoindrir la qualité de l'accompagnement.

### Indicateur 7 - Suivi des étudiant.es en situation d'handicap par type d'handicap et accompagné.es par la mission Handicap

Service responsable de la production de l'indicateur : Service vie étudiante (pôle mission handicap) en lien avec le SESAP						Code indicateur : PAP-VIE-07						
Utilisation de l'indicateur et par qui : Enquête ministérielle sur les dispositifs dédiés aux étudiant.es handicapé.es dans les universités												
Nature précise des données de base : étudiant.es en situation d'handicap accompagnées et suivi par la MH à travers l'outil Ekyté												
Dates d'observation : année universitaire		Fréquence production : annuelle			Source : Base de données Ekyté							
						<b>Situation</b>		<b>Cible</b>				
						<b>16/17</b>	<b>17/18</b>	<b>18/19</b>	<b>19/20</b>	<b>20/21</b>	<b>2022</b>	<b>2025</b>
Nb étudiant.es en situation de handicap accompagné.es		435	533	661	709	775						
<b>Répartition par type de handicap</b>												
Situation de handicap visuel		17	14	17	16	19						
Situation de handicap auditif		14	9	11	17	15						
Situation de handicap moteur		52	61	64	80	84						
Situation de handicap cognitif		9	8	11	8	11						
Situation de handicap liée à des TSA		4	7	6	11	186						
Situation de handicap liée à des troubles psychiques		73	102	144	158	128						
Situation de handicap liée à des troubles viscéraux		79	110	131	112	175						
Situation de handicap liée à des troubles du langage et de la parole		130	153	191	183	79						
Plusieurs troubles associés		25	55	56	76	20						
Autres troubles		23	10	12	19	16						
Situation de handicap non renseignée		9	4	18	29	42						

### Indicateur 8 - Suivi et accompagnement des étudiant.es (aménagement des examens et des études)

Service responsable de la production de l'indicateur : Service vie étudiante (pôle mission handicap) en lien avec le SESAP						Code indicateur : PAP-VIE-08						
Utilisation de l'indicateur et par qui : Enquête ministérielle sur les dispositifs dédiés aux étudiant.es handicapé.es dans les universités												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : recensement des aménagements identifiés lors de entretiens de besoins avec les étudiant.es en situation d'handicap après RDV médical au SSU et consignés dans la base de données Ekyté générant ainsi les notifications d'aménagements.												
Dates d'observation : année universitaire		Fréquence production : annuelle			Source : Base de données Ekyté							
						<b>Situation</b>		<b>Cible</b>				
						<b>16/17</b>	<b>17/18</b>	<b>18/19</b>	<b>19/20</b>	<b>20/21</b>	<b>2022</b>	<b>2025</b>
<b>Aménagements d'examens</b>												
Nb d'étudiant.es bénéficiant d'aménagements d'examen		506	637	760	758	829						
Dont Nb étudiant.es bénéficiant d'un temps majoré		343	407	509	523	568						
Dont Nb étudiant.es bénéficiant d'une salle individuelle		28	43	40	35	39						
Dont Nb étudiant.es bénéficiant d'un.e secrétaire d'examen		16	25	25	22	26						

Dont Nb étudiant.es bénéficiant de l'utilisation de l'ordinateur	97	135	153	150	167		
Dont Nb étudiant.es bénéficiant d'adaptation des supports	22	27	33	28	29		
<b>Aménagements des études</b>							
Nb étudiant.es bénéficiant d'aménagements des études		72	144	207	341		
Dont Nb étudiant.es bénéficiant de prises de notes des cours	7	6	7	11	4		
Dont Nb étudiant.es bénéficiant de tutorat méthodologique	9	7	6	14	24		
Dont Nb étudiant.es bénéficiant de soutien pédagogique	NSP	2	2	2	0		
Dont Nb étudiant.es bénéficiant d'interprète LSF*	NSP	1	1	1	1		
Dont Nb étudiant.es bénéficiant de codeur LPC*	NSP	1	0	0	0		
Dont Nb étudiant.es bénéficiant d'aide à la manipulation	NSP	0	1	1	0		
Dont Nb étudiant.es bénéficiant d'écriture des consignes orales	NSP	0	0	4	1		
Dont Nb étudiant.es bénéficiant de partage des notes de cours	81	54	125	174	311		
Dont Nb étudiant.es bénéficiant de recherche documentaire	0	1	2	0	0		
<b>Nb d'heures d'aides humaines (vacataires étudiant.es) mises en place (hors LSF et LPC)</b>	1865	2276,25	2729,25	1349,25	1013,25		

\* LSF : langue des signes française / LPC : langage parlé complété

### Objectif : Améliorer la participation des étudiant.es à la vie universitaire

Un travail très important a été réalisé pour dynamiser la vie associative et proposer une offre de services et de ressources riche pour les associations étudiantes agréées de Lyon 2 : accès à des ressources logistiques - salle, matériel, subventions financières, accompagnement humain.

Si l'on exclue le contexte particulier de la crise sanitaire, ces efforts ont permis de faire progresser le nombre d'associations étudiantes agréées ainsi que le nombre de projets étudiants sur les campus. Un nouvel outil est en cours de déploiement avec la plateforme de dématérialisation permettant aux associations étudiantes d'effectuer leurs démarches en ligne auprès de l'université (demande d'agrément, demande subvention). Cet outil est particulièrement important car il permet aux associations étudiantes (ayant un très fort turn over en matière de gouvernance) de stocker sur une plateforme toutes les pièces administratives de l'association et de consigner toutes les démarches administratives avec l'université.

La dynamique associative a été également favorisée avec la mise en place d'un bonus engagement étudiant (octroi d'un bonus pouvant aller jusqu'à 0,6 point sur le 2nd semestre des étudiant.es). Le dispositif est en croissance depuis sa création pour atteindre 103 étudiant.es bonifiés en 2020/2021. L'idée est de poursuivre cette croissance pour atteindre en 2024 200 étudiant.es bonifiés (niveau maximum d'accompagnement d'étudiant.es).

**Indicateur 9 - Soutien de l'Université aux projets étudiants**

Service responsable de la production de l'indicateur : Service vie étudiante (pôle initiative étudiante)						Code indicateur : PAP-VIE-09	
Utilisation de l'indicateur et par qui : Enquête ministérielle sur la CVEC							
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : projets étudiants portés par les associations étudiantes ou initiative individuelle sous couvert d'une association étudiante ayant déposé une demande de financement et ayant eu un accord favorable en sous commission CVEC initiatives étudiantes							
Dates d'observation : année universitaire		Fréquence production : annuelle			Source : CR sous commission CVEC projet + ADE		
	Situation					Cible	
	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	2022	2025
Nb de sous commission CVEC initiatives étudiantes	9	8	10	8	7		
Nb de dossiers de projets étudiants retenus et financés	34	24	60	66	40		
Montant alloué en euros	71 401,11	43 257,00	97 783,00	77 347,00	72 076		
Volumes horaires de salles mises à disposition pour les initiatives étudiantes	Non chiffré	765	1 773	2 250	875		

**Indicateur 10 - Suivi dispositif de valorisation de l'engagement étudiant**

Service responsable de la production de l'indicateur : Service vie étudiante (pôle initiative étudiante)						Code indicateur : PAP-VIE-10	
Utilisation de l'indicateur et par qui : Enquête ministérielle sur la CVEC							
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre de dossiers effectivement déposés auprès du service vie étudiante							
Dates d'observation : année universitaire		Fréquence production : annuelle			Source : Service de la vie étudiante		
	Situation					Cible	
	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	2022	2025
Nb de dossiers/étudiant.es valorisé.es par année universitaire	Dispositif non existant	47	39	79	103		200

**Indicateur 11 - Associations étudiantes agréées**

Service responsable de la production de l'indicateur : Service vie étudiante (pôle initiative étudiante)						Code indicateur : PAP-VIE-11	
Utilisation de l'indicateur et par qui : Enquête ministérielle sur la CVEC							
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Toute association correspondant aux critères de l'agrément de l'Université Lumière Lyon 2 et ayant fait la demande d'agrément (avec un dossier complet) cosignée par la Présidente d'université et le/la/les président.es d'association étudiante.							
Dates d'observation : année universitaire		Fréquence production : annuelle			Source : Service de la vie étudiante		
	Situation					Cible	
	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	2022	2025
Nb d'associations agréées par an	42	44	55	59	54		

**Indicateur 12 - Budget participatif étudiant (BPE)**

Service responsable de la production de l'indicateur : Service vie étudiante						Code indicateur : PAP-VIE-12	
Utilisation de l'indicateur et par qui : Service vie étudiante - utilisation des données recueillies dans la plateforme numérique du budget participatif étudiant							
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /							
Dates d'observation : année universitaire		Fréquence production : annuelle			Source : Service de la vie étudiante		
	Situation					Cible	
	16/17	17/18	18/19	19/20*	20/21	2022	2025
Nb de projets proposés				79	Pas de BPE		
Nb de votant.es sur les projets retenus				812			
Nb de projets effectivement réalisés				9			

\* Première année de mise en place du BPE

## Objectif : Favoriser et encourager la pratique sportive

### Indicateur 13 - Accompagnements spécifiques (SHN et Association sportive)

Service responsable de la production de l'indicateur : SUAPS						Code indicateur : PAP-VIE-13			
Utilisation de l'indicateur et par qui :									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :									
Dates d'observation : année universitaire		Fréquence production : annuelle				Source : Liste SHN, liste licencié.es AS			
Situation						Prévision	Cible		
						16/17	17/18	18/19	19/20
Nb sportif/ves de haut niveau (SHN)		41	34	45	28	38		40	50
Licencié.es association sportive (AS)		894	871	908	788	27*		850	950

\* Pas de compétitions cause crise sanitaire Covid-19

Baisse des licencié.es AS en 2019/2020 et 2020/2021 en raison du contexte sanitaire (arrêt des compétitions).

#### Commentaire :

- L'Université Lumière Lyon 2 ne propose pas d'aménagement de cursus pour attirer les SHN dans les formations de l'Université, notamment au niveau de l'entrée en Master. De plus, il n'y a pas de statut SHN pour les étudiant.es de l'IUT. Ces éléments freinent le développement du nombre de SHN.
- La crise sanitaire a marqué une rupture dans la hausse régulière du nombre de licencié.es. L'activité associative, et notamment les compétitions, peuvent reprendre après plus d'un an d'interruption. L'objectif en 2025 est de 950 licences (il y en avait déjà 908 en 18/19, au plus fort de la dynamique).

### Indicateur 14 - Offre de formation sportive (nombre d'activités / nombre d'heures d'enseignement / nombre d'inscrit.es)

Service responsable de la production de l'indicateur : SUAPS						Code indicateur : PAP-VIE-14			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /									
Dates d'observation : année universitaire		Fréquence production : annuelle				Source : Offre de formation, moyens pédagogiques RH, base Apogée			
Situation						Prévision	Cible		
						16/17	17/18	18/19	19/20
Nb d'activités proposées	Notées	41	41	39	38	38		40	40
	Non notées	1	4	3	3	4		7	7
Nb d'heures d'enseignement		9 900	8 700	8 700	8 700	8 700		8 700	8 700
Nb d'étudiant.es inscrit.es en sport		5 002	4 741	5 160	5 444	3 623		5 000	5 500

Baisse des effectifs en 2020-2021 en raison des mesures sanitaires mises en place (COVID).

#### Commentaire :

- De nouvelles activités ont été développées en 2021/2022 (activit'in, bien dans ses baskets, urban trail, reprise de l'art du cirque, du rock) ;
- En 2021/2022, les effectifs des groupes sont réduits par mesure sanitaire (3 906 places au S1 dont 2 596 étudiant.es en sport noté).
- Le sport entre dans les maquettes de licence, en option, dans la nouvelle accréditation 2022-2026 et reste possible en bonus en licence comme en master (nouveau). Dans le même temps, les volumes horaires des cours doivent être repensés pour s'adapter à des créneaux de 1h ou 2h.
- Ajouter l'indicateur de suivi du nombre d'étudiant.es inscrits en sport noté : en 2025, projection d'augmentation des étudiant.es noté.es en raison de l'évolution des maquettes (sport en UE transversale, +350 étudiant.es en bonus sport au S1 en Master 1).

## Objectif : Proposer une offre culturelle et encourager les pratiques artistiques et culturelles

### Indicateur 15 - Nombre de représentations

Service responsable de la production de l'indicateur : DVEC - service culturel				Code indicateur : PAP-VIE-15		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022						
Nature précise des données de base : Il est distingué le nombre d'événements organisés et le nombre de représentations (levés de rideaux). Pour un événement peut correspondre plusieurs représentations ou "animations"						
Dates d'observation : année universitaire (de septembre à mai)				Fréquence production : annuelle		
Source : données comptabilisées en fonction des événements et représentations programmés sur une année universitaire, hors programmation du MuMo et médiation scientifique.						
	Situation			Prévision	Cible	
	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	2025
Événements	38	28	4	40	40	50
Représentations	56	64	5	56	60	80

**Commentaire :** Les années 2019-2020 et 2020-2021 ont vu un certain nombre d'événements et représentations annulés en raison de la crise sanitaire.

### Indicateur 16 - Nombre d'étudiant.es participant aux ateliers

Service responsable de la production de l'indicateur : DVEC - service culturel				Code indicateur : PAP-VIE-16		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022						
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /						
Dates d'observation : année universitaire		Fréquence production : annuelle, somme des inscriptions sur les deux semestres		Source : inscriptions constatées à chaque début de semestre		
	Situation			Prévision	Cible	
	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	2025
Total	172	208	132	141	150	150

**Commentaire :** La baisse d'inscription en 2020-2021 s'explique par la crise sanitaire qui a contraint à une diminution des places disponibles par atelier : 12 à 15 participant.es au semestre 1 au lieu de 20, 10 au semestre 2. Les variables de fréquentation des ateliers correspondent aux effectifs maximaux possibles selon la discipline de l'atelier. Certains ateliers ne peuvent par ailleurs accueillir qu'un nombre restreint de participant.es. La fréquentation varie également en fonction du nombre d'ateliers ouvert sur une année universitaire (entre 7 à 12).

### Indicateur 17 - Nombre de partenariats culturels

Service responsable de la production de l'indicateur : DVEC - service culturel				Code indicateur : PAP-VIE-17		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022						
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /						
Dates d'observation : année universitaire		Fréquence production : annuelle, mais de nombreuses annulations en 2020-2021 du fait de la crise sanitaire		Source : comptabilisation des événements organisés par la DACDS en partenariat et conventions d'application, programmés sur une année universitaire, à l'exclusion des événements du MuMo, des UFR, du service d'action sociale et médiation scientifique.		
	Situation			Prévision	Cible	
	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	2025
Total	9	10	4	8	10	12

**Commentaire :** Dans le cadre de sa présence dans le champ culturel, du rayonnement de ses activités de formation, de son travail de soutien des pratiques culturelles des étudiant.es, l'Université Lumière Lyon 2 développe sous diverses formes des relations de partenariat avec les structures institutionnelles, professionnelles, culturelles et les lieux de création. Elle favorise ainsi les rencontres entre les publics et les acteur/trices culturel.les de l'établissement et du territoire, ainsi que les rencontres entre les cultures artistiques et scientifiques, et s'associe avec ces partenaires aux événements qui ont un rayonnement culturel. Le nombre de partenariats varie selon les années et les événements, certains étant récurrents : annuels ou bi-annuels.

# 6

## Pilotage de l'établissement

*La réalisation de ce PAP rend compte de la volonté de l'établissement de se doter de meilleurs outils de pilotage. Il s'agit de garantir et de mieux suivre la mise en œuvre des objectifs définis dans le projet d'établissement mais aussi d'avoir les moyens de prendre des décisions éclairées par des données fiables. L'Université se dote progressivement de documents cadres comme le schéma directeur des systèmes d'information et du numérique ou encore le schéma pluriannuel de stratégie immobilière. Elle se donne ainsi les moyens de mieux structurer ses actions et ses investissements, de disposer d'une vision d'ensemble facilitant la priorisation des projets, de mieux maîtriser sa trajectoire budgétaire.*

**Objectif : Améliorer l'efficacité des opérateurs (capacité de parvenir à un maximum de résultats avec un minimum de ressources)**

### 6.1. Pilotage financier

*Suite à la réalisation de résultats excédentaires successifs sur les exercices 2013 à 2018, l'établissement a disposé de réelles marges de manœuvre financières afin de se doter d'une stratégie patrimoniale.*

*Ainsi, le haut niveau de trésorerie a permis le lancement de différentes opérations pluriannuelles, dont le projet de Learning centre (« La ruche ») de 2021 à 2024. Ceci va mobiliser fortement la trésorerie de l'établissement du fait de l'autofinancement réalisé et des décalages d'encaissements et décaissements liés à ces opérations.*

*Parallèlement, la mise en adéquation du niveau des dépenses (masse salariale pour l'essentiel et fonctionnement) aux recettes de l'établissement, telle que réalisée en 2019 et 2020, doit être poursuivie.*

**Objectif : Sécuriser la trajectoire financière de l'établissement pour lui permettre de mener à bien ses missions de service public et lui garantir la bonne mise en œuvre de ses projets**

### Indicateur 1 - Résultat net comptable

Service responsable de la production de l'indicateur : DAF						Code indicateur : PAP-FIN-01			
Utilisation de l'indicateur et par qui : /									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Montant des recettes de fonctionnement (produits de la classe 7) Montant des dépenses de fonctionnement (charges de la classe 6)									
Dates d'observation : /			Fréquence production : annuelle				Source : SIFAC		
	Situation					Prévision	Cible	Résultat national	
	CF 2016	CF 2017	CF 2018	CF 2019	CF 2020	BR 2021	BI 2022	Seuil d'alerte / seuil de vigilance du Ministère	Moyenne des établissements SHS (réalisé 2019)
Résultat exprimé en M€	7,5	5,3	5,3	1,8	1,7	1,4	1,8	alerte < 0	0,2
Résultat exprimé en % des produits encaissables	5,6	4,0	3,8	1,3	1,2	0,9	1,2	alerte < 0 < vigilance < 2	0,2

**Commentaire :** Le résultat net comptable correspond au bénéfice ou au déficit de la période, mesuré par la différence entre les produits et les charges (au sens comptable) de l'exercice. Il mesure les ressources nettes restant à l'établissement à l'issue de l'exercice.

La cible 2022 à 1,8 M€ (1,2%) s'explique par la recherche d'un équilibre du fonctionnement structurel (dépenses de fonctionnement et de personnel en corrélation avec le niveau de recettes).

### Indicateur 2 - Capacité d'auto financement (CAF)

Service responsable de la production de l'indicateur : DAF						Code indicateur : PAP-FIN-02			
Utilisation de l'indicateur et par qui : /									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Résultat Net Comptable + Charges calculées (amortissements et provisions) - Reprise sur charges calculées (reprises sur amortissements - dotation sur amortissements) + Valeur Nette Comptable d'éléments d'Actif Cédés - Produits de Cession d'éléments d'Actif - Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice									
Dates d'observation : /			Fréquence production : annuelle *				Source : SIFAC		
	Situation					Prévision	Cible	Résultat national	
	CF 2016	CF 2017	CF 2018	CF 2019	CF 2020	BR 2021	BI 2022	Seuil d'alerte / seuil de vigilance du Ministère	Moyenne des établissements SHS (réalisé 2019)
CAF exprimé en M€	9,6	8,5	8,8	5,4	5,5	5,0	5,4	alerte < 0	2,1
CAF exprimée en % des produits encaissables	7,2	6,3	6,4	3,8	3,9	3,4	3,5	alerte < 0,5 < vigilance < 1	1,6

\* projection au moment du budget de l'année n (décembre de l'année n-1) et réalisation au moment du compte financier de l'année n (mars de l'année n+1)

**Commentaire :** La capacité d'autofinancement (CAF) correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses autres besoins. Elle mesure donc la capacité de ce dernier à financer, sur ses propres ressources, les besoins liés à son existence, tels que les investissements ou les remboursements de dettes.

L'objectif à 5,4 M€ traduit la volonté de l'établissement de se reconstituer une trésorerie par la CAF.

Le ratio CAF / acquisitions d'immobilisation à 24,4 % (seuil de vigilance du ministère) traduit un niveau d'autofinancement bas comparativement à l'investissement projeté sur l'année 2022 (22,2 M€).

## Indicateur 3 - Fonds de roulement (FdR)

Service responsable de la production de l'indicateur : DAF						Code indicateur : PAP-FIN-03			
Utilisation de l'indicateur et par qui : /									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Montant des recettes de fonctionnement (produits de la classe 7) Montant des dépenses de fonctionnement (charges de la classe 6)									
Dates d'observation : /					Fréquence production : annuelle *			Source : SIFAC	
	Situation					Prévision	Cible	Résultat national	
	CF 2016	CF 2017	CF 2018	CF 2019	CF 2020	BR 2021	BI 2022	Seuil d'alerte / seuil de vigilance du Ministère	Moyenne des établissements SHS (réalisé 2019)
FdR exprimé en M€	33,8	35,9	43,3	41,1	37,3	34,6	35,1	alerte < 0	14,8
FdR exprimé en nb de jours de fonctionnement	98,4	102,9	121,1	108,6	98,5	87,7	84,3	alerte <25 < vigilance < 30	42,9

\* projection au moment du budget de l'année n (décembre de l'année n-1) et réalisation au moment du compte financier de l'année n (mars de l'année n+1)

**Commentaire :** Le fonds de roulement (FdR) constitue un excédent de ressources stables qui va permettre de financer une partie des besoins à court terme de l'établissement appelés autrement besoins en fonds de roulement.

Si le fonds de roulement est positif, l'équilibre financier est donc respecté et l'établissement dispose grâce au fonds de roulement d'un excédent de ressources stables qui lui permettra de financer ses autres besoins de financement à court terme.

La cible 2022 à 35,1 M€ (représentant 84 jours de fonctionnement), dans un contexte d'opérations pluriannuelles d'ampleur, s'explique en grande partie par la notification des recettes (17,3 M€) et la réalisation des dépenses du projet La Ruche (22,2 M€) - la CAF venant compléter les ressources expliquant ainsi la faible variation du FdR.

## Indicateur 4 - Trésorerie

Service responsable de la production de l'indicateur : DAF						Code indicateur : PAP-FIN-04			
Utilisation de l'indicateur et par qui : /									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Niveau de trésorerie de l'année n-1 + variation de la trésorerie de l'année n									
Dates d'observation : /					Fréquence production : annuelle *			Source : SIFAC	
	Situation					Prévision	Cible	Résultat national	
	CF 2016	CF 2017	CF 2018	CF 2019	CF 2020	BR 2021	BI 2022	Seuil d'alerte / seuil de vigilance du Ministère	Moyenne des établissements SHS (réalisé 2019)
Trésorerie exprimée en M€	42,9	46,4	55,4	46,9	42,6	38,8	37,6	alerte < 0	21,6
Trésorerie exprimée en nb de jours de fonctionnement	125,0	133,1	155,0	123,9	112,5	98,4	90,4	alerte <25 < vigilance < 30	62,4

\* projection au moment du budget de l'année n (décembre de l'année n-1) et réalisation au moment du compte financier de l'année n (mars de l'année n+1) OU niveau du fonds de roulement - niveau du besoin de fonds de roulement

**Commentaire :** Il s'agit des liquidités dont l'établissement dispose quoiqu'il arrive et quasi immédiatement. En terme comptable, la trésorerie est la différence entre le fonds de roulement de la structure et son besoin en fonds de roulement.

Le niveau de trésorerie en baisse à 37,6 M€ (représentant 90 jours de fonctionnement) traduit la mise en œuvre du projet La Ruche et le décalage entre recettes et dépenses sur les différentes années du projet.

**Indicateur 5 - Ratio Masse salariale sur produits encaissables**

Service responsable de la production de l'indicateur : DAF					Code indicateur : PAP-FIN-05				
Utilisation de l'indicateur et par qui : /									
Nature précise des données de base : xxx									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Dépenses de personnel / Produits encaissables									
Dates d'observation : /					Fréquence production : annuelle *			Source : SIFAC	
	Situation					Prévision	Cible	Résultat national	
	CF 2016	CF 2017	CF 2018	CF 2019	CF 2020	BR 2021	BI 2022	Seuil d'alerte / seuil de vigilance du Ministère	Moyenne des établissements SHS (réalisé 2019)
Ratio exprimé en %	81,0	82,1	81,9	82,2	84,1	84,1	82,6	82 < vigilance < 83 < alerte	82,4

\* projection au moment du budget de l'année n (décembre de l'année n-1) et réalisation au moment du compte financier de l'année n (mars de l'année n+1)

**Commentaire :** Ce taux de saturation mesure le poids des charges les plus rigides difficilement compressibles (dépenses de personnel inscrites au tableau 6) par rapport aux recettes encaissables. Dans le cadre des responsabilités et compétences élargies, ce ratio de rigidité a une dimension essentielle puisqu'il évalue les limites des marges de manœuvre de l'établissement. Le poids relatif des dépenses de personnel dans les ressources encaissables, ainsi que son évolution, sont significatifs. Plus le ratio augmente, moins l'établissement dispose de marge de manœuvre.

La cible 2022 à 82,6% (identique à celle du BI 2021) illustre la volonté de contenir le niveau de masse salariale comparativement à 2019 et 2020 (augmentation de la masse salariale proportionnelle à celle des produits encaissables).

**Indicateur 6 - Ratio Ressources propres sur produits encaissables**

Service responsable de la production de l'indicateur : DAF					Code indicateur : PAP-FIN-06				
Utilisation de l'indicateur et par qui : /									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Ressources propres (produits encaissables - SCSP) / produits encaissables									
Dates d'observation : /					Fréquence production : annuelle *			Source : SIFAC	
	Situation					Prévision	Cible	Résultat national	
	CF 2016	CF 2017	CF 2018	CF 2019	CF 2020	BR 2021	BI 2022	Seuil d'alerte / seuil de vigilance du Ministère	Moyenne des établissements SHS (réalisé 2019)
Ratio exprimé en %	14,8	12,9	13,9	16,1	15,3	16,9	20,3	alerte < 13 < vigilance < 15	15,5

\* projection au moment du budget de l'année n (décembre de l'année n-1) et réalisation au moment du compte financier de l'année n (mars de l'année n+1)

**Commentaire :** Le ratio ressources propres / produits encaissables exprime le degré de dépendance de l'établissement à la subvention pour charges de service public versée par l'État. Les ressources propres de l'établissement correspondent à l'ensemble des produits encaissables hors subvention pour charge de service public et sont composées des recettes propres de formation, de recherche et d'autres ressources propres.

L'objectif 2022 à 20,3%, reposant sur un montant important de reprogrammations, prévoit le maintien du développement de ressources propres au sein de l'établissement, notamment via les conventions de recherche et de formation continue ou d'apprentissage.

**6.2. Ressources humaines**

*En matière de ressources humaines et d'action sociale, l'établissement souhaite consolider l'ensemble des initiatives et dispositifs mis en place depuis 2016 dans la perspective affichée de se donner les moyens de répondre à de nouvelles exigences dont en particulier : la modernisation des outils, la prévention des risques psycho sociaux, la réduction des inégalités de genre, la réponse aux attentes de montée en compétence et de reconnaissance des agent.es.*

*Des indicateurs stratégiques et opérationnels ainsi que de suivi d'activités sont mis en place afin de rendre compte du déploiement de la politique RH. Toutefois les indicateurs répondant aux objectifs suivants seront particulièrement suivis dans le cadre du Programme Annuel de Performance (PAP) :*

- **Réduire des inégalités de genre**
  - Mesurer les équilibres relatifs des genres et leurs évolutions pour l'accès au corps des professeur.es d'université (indicateur 1)
  - Mesurer les équilibres relatifs des genres et leurs évolutions pour l'accès aux postes de cadres chez les BIATSS (indicateur 2)
- **Appréhender la mobilité des enseignant.es-chercheur.es et leur insertion sur les plans national et international**
  - Mesurer la répartition des candidatures internes et externes dans l'accès aux corps de PR et MCF et son évolution (indicateur 3)
- **Prévenir les risques psycho-sociaux et répondre aux attentes des agent.es**
  - Objectiver et évaluer sur la longueur, l'efficacité des moyens déployés en réponse aux attentes des agent.es globalisées sous le terme de « qualité de vie au travail » (indicateur 4)

**Objectif : Réduire des inégalités de genre**

**Indicateur 1 - Féminisation du corps des PR**

Service responsable de la production de l'indicateur : DRHAS							Code indicateur : PAP-RH-01			
Utilisation de l'indicateur et par qui : tableau 28 du RSU 2020										
Nature précise des données de base : Répartition des enseignant.es et enseignant.es-chercheur.es par corps et genre										
Dates d'observation : Effectifs au 31 décembre de l'année d'observation					Fréquence production : annuelle			Source : Harpège (2017-2018), Siham (2019-2020)		
Effectifs titulaires	Situation							Prévision	Cible	
	2017	2018	2019	2020				2021	2022	2025
	Total	Total	Total	Femme	Homme	Total	Part des femmes en %	Total	Total	Total
Enseignant.e 2 <sup>nd</sup> degré	106	111	109	68	41	109	62,4%			
dont Professeur.e agrégé.e	50	54	50	31	21	52	59,6%			
dont Professeur.e certifié.e	37	37	39	29	10	39	74,4%			
dont Professeur.e d'EPS	10	10	10	2	7	9	22,2%			
dont Professeur.e des lycées professionnels	9	10	10	6	3	9	66,7%			
Enseignant.e chercheur.e	537	540	539	282	279	561	50,3%			
dont Maître.sse de conférences	354	358	360	215	163	378	56,9%			
dont Professeur.e des universités	183	182	179	67	116	183	36,6%			
Ensemble	643	651	648	350	320	670	52,2%			

→ Il est souhaitable que la répartition relative cible des hommes et des femmes se rapproche de la répartition relative hommes femmes de la population visée d'ici 2025. Les nouvelles lignes directrices de gestion en lien avec l'impact de la LPR permettront d'affiner progressivement les valeurs cibles qu'il n'est pas possible de fixer précisément à ce jour. Se pose notamment la question de l'étude et du suivi fin de ces équilibres appréhendés par section.

**Indicateur 2 : Féminisation des postes d'encadrement BIATSS**

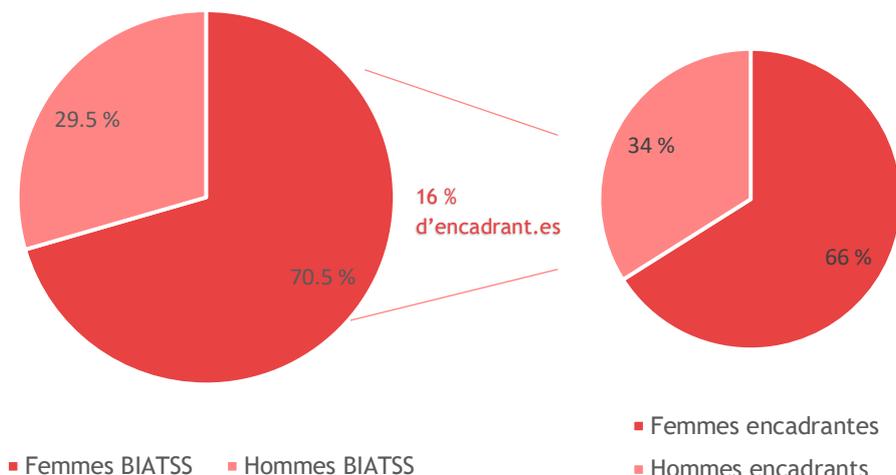
Code indicateur : PAP-RH-01

**L'encadrement : une sous-représentativité des femmes par rapport à l'effectif total des BIATSS**

Les postes d'encadrant.es représentent 16% de l'effectif total des BIATSS avec 66% de femmes et 34% d'hommes. Pour rappel, l'effectif total des BIATSS se découpe en 70,5% de femmes et 29,5%<sup>1</sup> d'hommes. Ainsi, la proportion d'hommes sur des postes d'encadrement est donc plus importante que celle des femmes par rapport à la composition de l'effectif total de BIATSS.

<sup>1</sup> Données 2020, constat similaire pour les données 2019

Cf RSU 2020 Graphique n° 45 - Proportion des encadrant.es par genre par rapport à la proportion par genre total des BIATSS en 2020



Source : Siham

Lors du rapport de situation comparée de 2018, ce constat avait déjà été posé. Les hommes sont sur représentés aux postes d'encadrants.

→ Il est souhaitable que la répartition relative cible des hommes et des femmes encadrants BIATSS se rapproche de la répartition relative hommes femmes parmi l'ensemble des personnels « BIATSS » d'ici 2025. L'évolution de cet indicateur étant lié à la dynamique du renouvellement des encadrants, il n'est pas possible de fixer une cible pour l'année 2022.

**Objectif : Appréhender la mobilité des enseignant.es-chercheur.es et leur insertion sur les plans national et international**

**Indicateur 3 - L'endorecrutement dans l'accès au corps des professeur.es d'université (PR) et des maître.sses de conférences (MCF)**

Cet indicateur donne directement la répartition des candidatures internes et externes dans l'accès aux corps de PR et MCF.

Service responsable de la production de l'indicateur : MENESR - DGRH						Code indicateur : PAP-RH-03 IC9			
Utilisation de l'indicateur et par qui :									
Nature précise des données de base : Pour les maître.sses de conférences (MCF), le recrutement interne correspond d'abord aux personnes ayant soutenu leur doctorat ou le titre jugé équivalent dans l'établissement mais ne comprend pas, dans le cas d'une mutation, le/la MCF titulaire exerçant précédemment dans l'établissement. Pour les professeur.es des universités (PR), le recrutement interne recense seulement les personnes qui occupaient précédemment, en qualité de titulaire, un emploi de MCF dans l'établissement (les PR en première affectation après concours d'agrégation ne sont pas comptabilisé.es).									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Le numérateur dénombre les recrutements internes. Le dénominateur comprend tous types de concours d'enseignant.es-chercheur.es titulaires									
Dates d'observation : Recrutements avec affectation au cours de l'année civile considérée				Fréquence production : annuelle			Source : xxxxx		
Recrutement interne d'EC ou endorecrutement		Situation					Cible		
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2025
Maître.sses de conférences (MCF)	Effectifs*	4/28	5/18	2/15	8/21	6/26	3/9		
	%**	14%	28%	13%	38%	23%	33%		
Professeur.es des universités (PR)	Effectifs*	2/14	3/8	5/12	8/16	3/12	4/11		
	%**	14%	38%	42%	50%	25%	36%		

\* Recrutement interne

\*\* Recrutement interne / (recrutement total \* 100)

→ Pour les MCF, l'objectif de l'établissement est de limiter sur un cycle 4 ans (2021-2025) l'endorecrutement par section à un taux qui sera fixée dans le cadre des Lignes directrices de gestion.

→ Pour les PR, le taux sera fixé dans les Lignes directrices de gestion, en lien avec l'instauration d'une voie promotionnelle pour les MCF titulaires d'une HDR.

## Objectif : Prévenir les risques psycho-sociaux et répondre aux attentes des agents.es

### Indicateur 4 - Baromètre qualité de vie au travail

Code indicateur : PAP-RH-04

L'objectif visé est de construire et suivre un baromètre « qualité de vie au travail » à partir de l'année 2021.

La version 0 du baromètre sera établie sur la base d'un questionnaire récurrent qu'il est prévu d'adresser à l'ensemble des personnels en novembre 2021. Ce baromètre sera actualisé annuellement afin de mesurer l'évolution du ressenti des personnels, il est construit autour de 10 thématiques :

- Les orientations de l'université
- Intensité et complexité
- Carrière et compétences
- Autonomie, organisation
- Environnement de travail
- Rapports sociaux, reconnaissance
- Conflit de valeurs
- Insécurité dans la situation de travail
- Impact santé/vie personnelle
- Management

Le baromètre a été réalisé en lien avec les représentants du personnel et le CHSCT dans le cadre d'un groupe de travail « qualité de vie au travail ».

→ La cible pour l'année 2022 et les années suivantes est une amélioration relative des valeurs du baromètre en priorisant les valeurs qui seront considérées comme les plus défavorables.

Un baromètre de ce type permet une évaluation sur la longueur de l'efficacité des actions déployées. Il est ensuite possible de procéder aux corrections utiles, à une ré affectation de moyens ou à une priorisation des actions.

## 6.3. Système d'information et services numériques aux usager.es

En s'appuyant sur la modernisation des outils numériques, sur des expérimentations, et sur un élargissement des usages du numérique, notre établissement ambitionne de pouvoir mieux répondre aux besoins de ses différents usager.es - enseignant.es/chercheur.es, étudiant.es, personnels administratif/ves), tout en tenant compte des contraintes sur les ressources mobilisables (humaines et financières).

L'objectif principal est de pouvoir appuyer les évolutions à venir dans les activités de formation, de pédagogie, de recherche, et d'administration, tout en développant et en enrichissant les services rendus à nos étudiant.es (notamment dans le cadre de la lutte contre la précarité numérique).

Cadrés dans les 9 programmes du Schéma Directeur des Systèmes d'Information du Numérique (SDSIN), les projets qui s'engagent sur les années à venir viseront à outiller et à accompagner de

façon optimale les transformations qui se sont amorcées, notamment à l'occasion de la crise sanitaire, par (et avec) le numérique.

**Objectif : Mieux appuyer et mieux accompagner les différentes activités de l'établissement par une évolution concertée, maîtrisée et planifiée du numérique et de ses usages**

### Indicateur 1 - Commission numérique d'établissement (CNE)

Service responsable de la production de l'indicateur : DSI				Code indicateur : PAP-SI-01 DSIGOUV100		
Utilisation de l'indicateur et par qui : pilotage interne / PAP 2022						
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre annuel de réunions de la CNE						
Dates d'observation : 31/12 de chaque année		Fréquence production : annuelle		Source : secrétariat de la DSI		
	Situation				Prévision	Cible
	2017	2018	2019	2020	2021	2022 2025
Nb réunions	2	2	2	2	3	2 2

**Commentaire :** Créée par arrêté le 31 janvier 2017, la Commission numérique d'établissement émet des avis sur les différents points qui lui sont soumis en matière d'informatique et d'audiovisuelle. Les composantes et les services centraux sont représentés, ainsi que les étudiant.es. Ce lieu d'échange permet de pouvoir présenter et partager l'actualité de l'établissement en matière de Numérique et de diffuser une culture commune sur les sujets qui le nécessitent. Les statuts de la CNE mentionnant l'obligation de se réunir au moins 2 fois par an, c'est ce chiffre qui servira de cible annuelle.

Pour l'année 2021, la CNE se sera tenue 3 fois. En effet, la présentation du Schéma Directeur des Systèmes d'Information au Conseil d'Administration début 2021 nécessitait préalablement une présentation en CNE. Ce fut le seul sujet de la session "exceptionnelle" de la CNE de janvier 2021.

### Indicateur 2 - Schéma directeur des systèmes d'information et du numérique (SDSIN)

Service responsable de la production de l'indicateur : DSI		Code indicateur : PAP-SI-02		
Utilisation de l'indicateur et par qui : pilotage interne / PAP 2022				
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : -Nombre annuel de réunions du Comité Directeur du SDSIN -Pourcentage d'avancement des projets, saisi par projet, consolidé par programme et globalisé au niveau du SDSIN -Taux d'engagement des investissements prévus au schéma directeur, soit (montant des crédits engagés)/(montant total des investissements prévus dans le cadre du schéma directeur) -Rapport entre le nombre de projets prévus annuellement au portefeuille de projets SDSIN devant se terminer l'année considérée, et le nombre de projets réellement terminés au cours de l'année considérée. Un projet dont le niveau d'avancement est supérieur à 90% (cf indicateur DSISDN100) sera comptabilisé pour 1/2.				
Dates d'observation : 31/12 de chaque année		Fréquence production : annuelle		Sources : -secrétariat de la DSI -outil de suivi du portefeuille de projets de la DSI -logiciel financier SIFAC
		Situation	Prévision	Cible
<b>Gouvernance et pilotage du SDSIN</b> (code : DSISDN100)		2020	2021	2022 2025
Nombre annuel de réunions du Comité Directeur du SDSIN		1	1	3 3
<b>Avancement des projets</b> (code : DSISDN200)				
P01 Digitalisation de la formation		* ND	20%	40% 100%
P02 Digitalisation de la recherche		* ND	20%	40% 100%
P03 Communication et collaboration		* ND	20%	40% 100%
P04 Services numériques sur le campus		* ND	20%	40% 100%
P05 Équipements et aménagement numérique des espaces		* ND	20%	40% 100%
P06 Simplification, pilotage et dématérialisation		* ND	20%	40% 100%
P07 Accompagnement et gestion du changement		* ND	20%	40% 100%
P08 Gestion de la relation aux acteurs externes		* ND	20%	40% 100%
P09 Infrastructures, réseaux et socle technique		* ND	20%	40% 100%
P10 Évolutions de l'existant & Autres dépenses contraintes		* ND	20%	40% 100%
<b>ENSEMBLE</b>		* ND	20%	40% 100%
<b>Taux d'exécution des investissements du SDSIN</b> (code : DSISDN300)		**79.87%	***60.33%	80% 80%
<b>Taux de finalisation des projets</b> (code : DSISDN400)		*	80%	80% 80%

\* valeurs non disponibles / \*\* taux d'exécution calculé sans le détail du SDSIN / \*\*\* taux arrêté au 01/09/2021, soit inférieur au taux de l'année à venir

**Commentaire :** Dans le cadre du projet d'élaboration du Schéma Directeur des Systèmes d'Information et du numérique (SDSIN), l'organisation de la gouvernance autour du portefeuille de projets numériques a été un axe de travail majeur. Les préconisations de l'AMO en matière de gouvernance portent notamment sur l'organisation et la tenue régulière d'une instance de pilotage du déroulé du SDSIN, intitulé "Comité Directeur SDSIN". Ce dernier a pour mission de s'assurer de l'alignement de la stratégie numérique avec la stratégie de l'Établissement, de valider les orientations stratégiques et les projets inscrits à la feuille de route du SDSIN, d'en arbitrer les évolutions, et de valider les budgets présentés en dialogue de gestion. L'ambition, sur une année pleine, est de pouvoir réunir 3 fois cette instance (février-juin-octobre).

Le SDSIN se matérialise sous la forme d'un "portefeuille de projets" qui se déploie sur la période 2021-2025. Le suivi des projets, validés annuellement par le Comité Directeur du SDSIN, est assuré par la DSI qui dispose d'un outil de suivi des projets. Les projets du SDSIN sont organisés selon 10 programmes :

- P01 Digitalisation de la formation ;
- P02 Digitalisation de la recherche ;
- P03 Communication et collaboration ;
- P04 Services numériques sur le campus ;
- P05 Équipements et aménagement numérique des espaces ;
- P06 Simplification, pilotage et dématérialisation ;
- P07 Accompagnement et gestion du changement ;
- P08 Gestion de la relation aux acteurs externes ;
- P09 Infrastructures, réseaux et socle technique ;
- P10 Évolutions de l'existant & Autres dépenses contraintes.

L'avancement est saisi par chaque chef de projet DSI sous la forme d'un pourcentage. Les éléments d'avancement sont consolidés et moyennés pour chaque programme. Les avancements de chaque programme sont moyennés pour constituer le degré d'avancement global du SDSIN. Le cadencement est supposé être à peu près constant dans le temps, en tenant compte d'une part d'une enveloppe financière annuelle d'investissement stabilisée, et d'autre part d'une capacité de la DSI à porter et/ou à réaliser relativement stable. Il s'ensuit la détermination de cibles annuelles d'avancement calibrées à 20% par an, permettant à l'échéance un avancement prévisionnel de 100%, et représentatif de l'adéquation entre les ambitions de l'Établissement et les moyens qu'il consacre en matière de numérique.

Le nombre de projets devant se finir chaque année permet de mesurer la capacité de l'Établissement à finaliser en temps et en heure les projets inscrits à la feuille de route du Schéma Directeur. On considère qu'au moins 20% des projets prévus annuellement à la feuille de route seront suspendus, reportés, ou prendront du retard dans leur exécution, ce qui permet d'envisager une cible à 80% des projets qui se termineront dans l'année initialement prévue.

### Indicateur 3 - Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI)

Service responsable de la production de l'indicateur : DSI		Code indicateur : PAP-SI-03		
Utilisation de l'indicateur et par qui : pilotage interne / PAP 2022				
<b>Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :</b> -Niveau de conformité de l'établissement avec chacune des actions préconisées dans la PSSI de l'établissement (ou à défaut celle de l'Etat), exprimée en %. L'évaluation du taux de conformité de l'Etablissement, pour chaque exigence de la PSSI, est évaluée par le RSSI. Lorsque la conformité est établie en regard de la PSSI de l'Etat, seules les exigences applicables seront comptabilisées et évaluées. Chaque exigence a le même poids, et la conformité globale calculée au niveau de l'indicateur est la moyenne de la conformité à chacune des exigences. -Nombre de réunions du Comité de Pilotage SSI				
Dates d'observation : 31/12 de chaque année	Fréquence production : annuelle	Source : résultat de l'audit RSSI		
Conformité PSSI (code : DSISEC100)	Situation	Prévision	Cible	
	2020	2021	2022	2025
Niveau de conformité	28%	40%	60%	95%
<b>Gouvernance SSI (code : DSISEC200)</b>				
Nb de réunions du Comité de pilotage SSI*	* 0	1	2	2

\* Le COPIL de la SSI s'est tenu pour la première fois le 21/09/2021.

**Commentaire :** La Sécurité des Systèmes d'Information revêt une importance capitale pour le bon fonctionnement et la résilience de notre Administration, et du service public qu'elle délivre. À cet effet, la déclinaison d'une PSSI (Politique de Sécurité des Systèmes d'Information) au sein de l'établissement permettra d'établir, par thème, des niveaux d'exigence en matière de sécurité auquel l'Établissement devra progressivement se conformer, par des actions à prioriser et à réaliser. La cible de conformité est théoriquement de 100%, mais le chiffre de 95% a été retenu pour tenir compte d'actions qui n'auront pas à être réalisées en regard des risques potentiellement très faibles dans leur survenance, ou avec très peu d'impacts potentiels sur le SI.

Pour porter la PSSI (Politique de Sécurité des Systèmes d'Information), l'établissement met en place un Comité de Pilotage de la SSI. Ce comité de pilotage organisé par le RSSI (Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information) associe la Direction Générale, la FSD (Fonctionnaire Sécurité et Défense), la DPD (Déléguée à la Protection des Données), le RSS Adjoint, et le DSI, à minima. Les missions de cette instance sont de valider les orientations en matière de SSI, et de suivre les actions liées à l'amélioration de la SSI au sein de l'établissement. La tenue d'au moins deux réunions annuelles permet d'établir l'engagement de l'établissement dans le suivi et la prise en compte de la SSI dans son fonctionnement.

#### Indicateur 4 - Équipements des personnels enseignant.es et administratif/ves

Service responsable de la production de l'indicateur : DSI		Code indicateur : PAP-SI-04		
Utilisation de l'indicateur et par qui : pilotage interne/PAP 2022				
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : -Rapport entre le nombre d'enseignant.es (titulaires et contractuel.les hors vacataires horaires) équipé.es d'un poste de travail Lyon 2, et le nombre total d'enseignant.es (titulaires et contractuel.les hors vacataires horaires) en poste à Lyon 2 -Rapport entre le nombre de personnels administratif/ves (titulaires et contractuel.les hors vacataires horaires) équipé.es d'un poste de travail Lyon 2, et le nombre total de personnels administratif/ves (titulaires et contractuel.les hors vacataires horaires) en poste à Lyon 2 -Rapport entre le nombre de personnels (enseignant.es et BIATSS, titulaires et contractuel.les, hors vacataires horaires) équipé.les d'un poste de travail Lyon 2 fourni par la DSI, et le nombre total de personnels (enseignant.es et BIATSS, titulaires et contractuel.les, hors vacataires horaires) -Rapport entre le nombre de personnels (enseignant.es et BIATSS, titulaires et contractuel.les, hors vacataires horaires) équipé.les d'un poste de travail portable Lyon 2 fourni par la DSI, et le nombre total de personnels (enseignant.es et BIATSS, titulaires et contractuel.les, hors vacataires horaires) équipé.es d'un poste de travail				
Dates d'observation : 31/12 de chaque année		Fréquence production : annuelle		Source : inventaire GLPI, données RH SIHAM
		<b>Situation</b>	<b>Prévision</b>	<b>Cible</b>
<b>Équipement des enseignant.es</b> (code : DSISEQU100)		<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b> <b>2025</b>
Taux d'équipement		77%*	80%*	81%   85%
<b>Équipement des personnels BIATSS</b> (code : DSIEQU200)				
Taux d'équipement		88%*	90%*	93%   95%
<b>Équipement global</b> (code : DSIEQU300)				
Taux d'équipement		83.9%*	84.2%	84.5%   86%
<b>Équipement en matériel nomade</b> (code : DSIEQU400)				
Taux d'équipement mobile		61%	67%	70%   75%

\* estimations

#### Commentaires :

La PPTI (politique du poste de travail informatique) prévoit l'accès aux postes de travail pour l'ensemble des personnels. En 2021, la PPTI a été étendue aux enseignant.es contractuel.les. Cet indicateur vise à mesurer l'efficacité de cette politique, et à mesurer l'évolution du taux d'enseignant.es et de BIATSS bénéficiant de matériel Lyon 2.

La cible théorique "parfaite" de 100% n'est pas retenue pour plusieurs raisons :

- la préférence qu'auront certain.es enseignant.es pour une utilisation de leur matériel personnel ;
- l'équipement de certain.es enseignant.es-chercheur.es avec du matériel spécifique directement par les laboratoires, qui ne recourent pas donc à la PPTI et ne rentrent pas dans les statistiques d'équipement DSI ;
- certains métiers BIATSS qui ne requièrent pas de poste de travail individuel.

### Indicateur 5 - Rénovation/Équipement des salles et des amphis

Service responsable de la production de l'indicateur : DSI		Code indicateur : PAP-SI-05		
Utilisation de l'indicateur et par qui : pilotage interne/PAP 2022				
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : - Nombre cumulé à date d'opérations de modernisation des installations audiovisuelles dans les Amphis et dans les salles de grande capacité - Nombre cumulé de salles dont les équipements ont été rénovés (soit datant de moins de 5 ans) sur le nombre total de salles				
Dates d'observation : 31/12 de chaque année		Fréquence production : annuelle		Source : inventaire GLPI
Modernisation des équipements audiovisuels des grandes salles et des amphis (code : DSIAV100)	Situation	Prévision	Cible	
	2020	2021	2022	2025
Nombre cumulé de modernisations	20	2	6	20
Modernisation des équipements audiovisuels des salles de TD (code : DSIAV200)				
Taux de modernisation	20%	25%	35%	60%

#### Commentaires :

Les équipements audiovisuels disponibles dans les lieux pédagogiques contribuent directement à la qualité de enseignements. L'objectif de cet indicateur est de pouvoir mesurer les actions de modernisation du parc audiovisuel menées au niveau de l'établissement.

Concernant les amphithéâtres et les salles de grande capacité, une étape a été franchie en 2020 avec l'installations d'un dispositif de captation et de diffusion vidéo dans chacun d'eux (dispositif UBICAST). Toutefois, les dispositifs de projection et de sonorisation méritent d'être progressivement revus, pour assurer de meilleures performances et une meilleure fiabilité, ainsi qu'une prise en main et une maintenabilité améliorées. L'objectif est de pouvoir rénover un peu plus de la moitié des équipements concernés avant fin 2025, soit environ 20 installations revues.

Pour 2021, 2 amphis du campus de Bron ont été traités sur le volet sonorisation.

La problématique est la même dans l'ensemble des salles de TD, avec des dispositifs moins lourds à déployer, mais un volume important d'installations.

L'ambition est de disposer sur notre parc de moins de 40% de salles avec une installation audiovisuelle de plus de 5 ans à horizon 2025.

Une première étape de modernisation a pu se mener dans le cadre du plan campus notamment sur le campus de BDR en 2020/2021.

### Indicateur 6 - Prêts effectués dans le cadre de la précarité numérique

Service responsable de la production de l'indicateur : DSI		Code indicateur : PAP-SI-06 DSIPREC100		
Utilisation de l'indicateur et par qui : pilotage interne / PAP 2022				
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Rapport entre le nombre de PC portables prêtés chaque année en "prêt longue durée" et le nombre total de portables disponibles pour le "prêt longue durée"				
Dates d'observation : 31/12 de chaque année		Fréquence production : annuelle		Source : inventaire GLPI
Taux de prêt des portables « précarité numérique »	Situation	Prévision	Cible	
	2020	2021	2022	2025
Rapport entre le nombre de PC portables prêtés chaque année en "prêt longue durée" et le nombre total de portables disponibles pour le "prêt longue durée"	100%	95%	95%	95%

**Commentaire :** L'établissement s'est engagé dans une lutte contre la précarité numérique des étudiant.es, passant par du « prêt longue durée » d'une durée d'un an, renouvelable lorsque l'étudiant.e est encore inscrit l'année suivante. Pour cela, une flotte de PC Portables a été constituée dès la rentrée 2020. D'abord dotée de 200 unités, elle a été complétée en 2021 de 200 ordinateurs supplémentaires. Le taux de prêt vise à établir que le dispositif rencontre effectivement son public étudiant, en mesurant la proportion d'ordinateurs prêtés.

Un taux de 100% indique que la totalité du parc a été déployée parmi les étudiant.es. C'est ce qui s'est passé sur l'année scolaire 2020-2021, sur laquelle les 200 machines ont été remises à des étudiant.es. La valeur à atteindre pour juger du succès du dispositif est d'au moins 95%.

## 6.4. Patrimoine immobilier

La politique patrimoniale de l'établissement envisagée pour les quatre années à venir s'inscrit dans deux axes :

- **Réaffectation/réaménagement des locaux sur le campus Berges du Rhône**

Le campus Berges du Rhône a bénéficié (fin des opérations en décembre 2021) des travaux du Plan campus, ce qui a permis une rénovation substantielle, notamment d'un point de vue environnemental (isolation des toitures, changement des vitrages).

L'université a décidé de profiter de la fin de cette opération pour lancer une opération de réaffectation/réaménagement des locaux qui va débuter en 2022. Cette opération vise d'une part à optimiser les locaux, parfois sous-utilisés, et à créer des espaces dédiés à certaines activités.

L'optimisation concerne plusieurs aspects : redéfinition de la taille de certaines salles pédagogiques, de manière à améliorer leur configuration, mutualisation des salles de réunion de l'établissement pour une meilleure gestion, réaffectation des bureaux des enseignant.es-chercheur.es avec développement des bureaux partagés.

La création d'espaces dédiés est multiple : création de salles hors sac pour les étudiant.es, regroupement des activités liées à la formation continue dans un même lieu, création d'une maison de la recherche qui comprendrait des activités administratives et de services, une salle de soutenance de thèses, une salle de séminaire, des bureaux collectifs pour les doctorant.es.

Enfin, l'établissement profitera de cette opération pour rapatrier des activités de formation et de recherche actuellement situées sur le site d'Écully.

- **Poursuite de la rénovation des locaux**

Depuis plusieurs années l'Université consacre des montants importants à l'entretien et à la rénovation des locaux, notamment sur le campus Porte des Alpes, qui comporte de nombreux bâtiments vétustes. Cette politique sera poursuivie dans les années à venir, dans une logique pluriannuelle.

En matière de politique d'investissement deux grosses opérations sont planifiées sur le campus de Porte des Alpes.

Il s'agit d'une part de la construction d'un Learning centre (La Ruhe, livrable au premier semestre 2024) qui se substituera à la bibliothèque actuelle extrêmement vétuste mais qui comportera également de nombreux services (SCUIO, services numériques) des espaces de création en autonomie, et des espaces dédiés à l'événementiel (salle de spectacle, espace exposition). Cette première opération nécessite un autofinancement important de la part de l'établissement.

D'autre part, dans le cadre du prochain CPER, l'établissement a planifié la démolition/reconstruction de deux bâtiments en très mauvais état.

Ces deux opérations vont ainsi permettre la réhabilitation du campus de Porte des Alpes, qui de surcroît va bénéficier de la construction de logements étudiant.es (près de 700 lits), ce qui contribuera à assurer dynamisme et attractivité à ce campus. L'enjeu est de tirer pleinement partie du potentiel de ce campus pour y favoriser une qualité d'études, de travail et de vie qui allie des locaux d'enseignement et de recherche adaptés aux besoins des étudiant.es et personnels, des facilités de logement, des espaces extérieurs agréables, une offre culturelle diversifiée ainsi que des services et des commerces.

### Objectif : Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier

#### Indicateur 1 - Évolution des surfaces

Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO		Code indicateur : PAP-IMM-01		
Utilisation de l'indicateur et par qui : Auto évaluation HCERES 2021 / PAP 2022				
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : type de surface : surfaces de plancher (SDP)				
Dates d'observation : année universitaire		Fréquence production : annuelle		Source : Référentiel technique ESR 2019
	Situation			Cible
	Surface SDP 2014 (m <sup>2</sup> )	Surface SDP 2019 (m <sup>2</sup> )	Évolution 2014 > 2019 (m <sup>2</sup> )	Surface SDP 2025
Berges du Rhône	54 186	54 186	0	54 186
Porte des Alpes	70 037	74 437	+ 4 400 Bât. N5 : - 119 m <sup>2</sup> (2017) Bât. t H : + 1 445 m <sup>2</sup> (2016) Bât. I : + 3 074 m <sup>2</sup> (2015)	77 739
Autres sites	7 332	5 313	- 2019 MuMo : + 618 m <sup>2</sup> (2017) Brumaire : - 182 m <sup>2</sup> (2017) Blandan : - 2 455 m <sup>2</sup> (2016)	5 000
<b>TOTAL</b>	131 555	133 936	+ 2 381	136 925

Commentaire : Augmentation des surfaces par la construction de 2 bâtiments : La Ruhe et la BUP.

**Indicateur 2 - Rapport surface / étudiant.e**

Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO			Code indicateur : PAP-IMM-02	
Utilisation de l'indicateur et par qui : Auto évaluation HCERES 2021/ PAP 2022				
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : type de surface : surfaces de plancher (SDP)				
Dates d'observation : année universitaire		Fréquence production : annuelle		Source : Référentiel technique ESR 2019
	Situation			Cible
	Surface SDP (m <sup>2</sup> )	Nb d'étudiant.es	Surface / étudiant.e	Surface / étudiant.es 2025
Berges du Rhône	54 186	10 000	5,4	4,5
Porte des Alpes	74 437	15 000	5,0	4,4
Autres sites	5 313	741	7,2	10
<b>TOTAL</b>	<b>133 936</b>	<b>25 741</b>	<b>5,2</b>	<b>4,6</b>

Commentaire : Prévission d'augmentation du nombre d'étudiant.es (30 000).

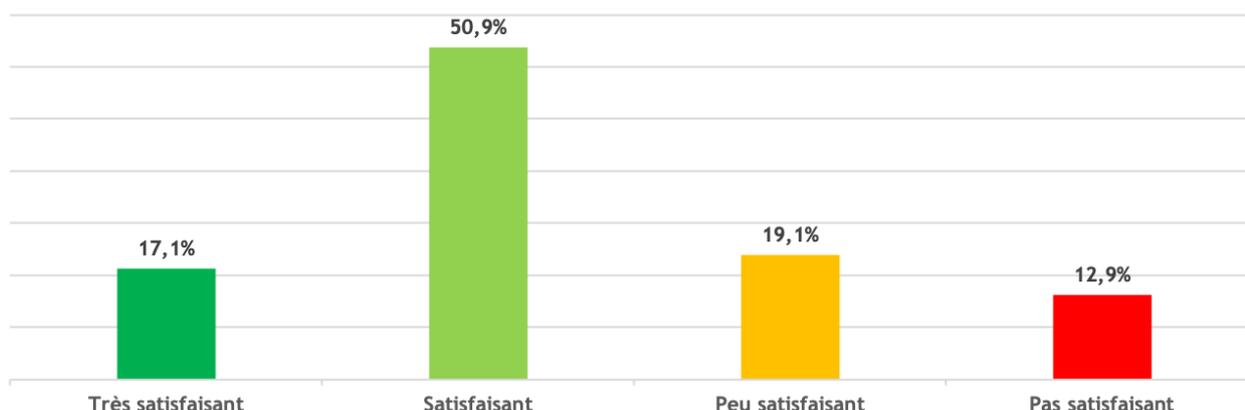
**Indicateur 3 - État du bâti (= état de santé des bâtiments)**

Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO			Code indicateur : PAP-IMM-03			
Utilisation de l'indicateur et par qui : Auto évaluation HCERES 2021/ PAP 2022						
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Type de surface : Surface Utile Brut (SUB)						
Dates d'observation : année universitaire		Fréquence production : annuelle		Source : Référentiel technique ESR 2018/2019		
		Situation 2018/2019				Cible
		Berges du Rhône	Porte des Alpes	Autres sites	TOTAL	TOTAL en 2025
Très satisfaisant	m <sup>2</sup>	1 260	15 845	4 238	21 343	32 774
	%	0,0%	22,3%	86,1%	17,1%	25,6%
Satisfaisant	m <sup>2</sup>	27 855	35 175	682	63 712	63 406
	%	56,7%	49,5%	13,9%	50,9%	49,5%
Peu satisfaisant	m <sup>2</sup>	19 997	3 907	0	23 904	23 904
	%	40,7%	5,5%	0,0%	19,1%	18,7%
Pas satisfaisant	m <sup>2</sup>	0	16 172	0	16 172	7 920
	%	0,0%	22,7%	0,0%	12,9%	6,2%

**Légende**

- Très satisfaisant : Bon état - fonction parfaitement remplie ;
- Satisfaisant : État moyen, quelque défaut, fonction correctement remplie ;
- Peu satisfaisant : État médiocre, dégradation partielle et/ou fonction mal remplie ;
- Pas satisfaisant : État mauvais, dégradation générale et/ou fonction mal remplie.

**État de santé du bâti - Université Lumière Lyon 2**



Commentaire : Augmentation de la surface bâtiments dont l'état est « très satisfaisant » grâce aux nouvelles construction et diminution de la surface bâtiments dont l'état n'est « pas satisfaisant par la démolition des bâtiments vétustes.

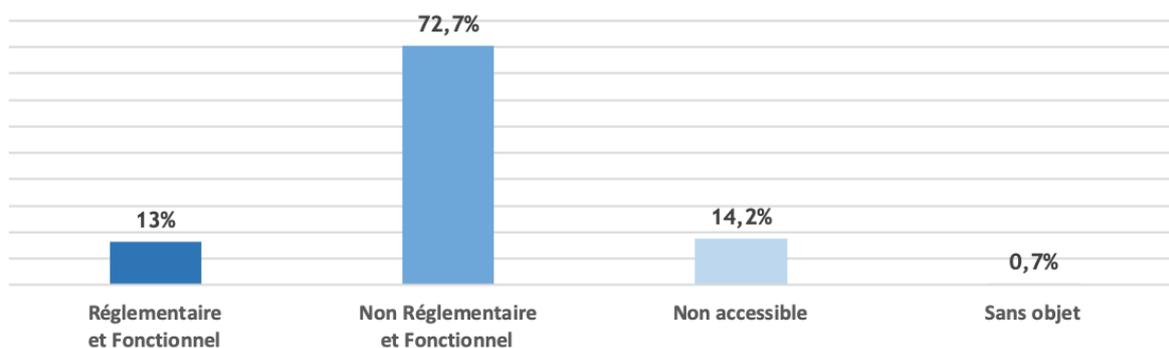
**Indicateur 4 - État d'accessibilité**

Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO				Code indicateur : PAP-IMM-04		
Utilisation de l'indicateur et par qui : Auto évaluation HCERES 2021/ PAP 2022						
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Type de surface : Surface Utile Brut (SUB)						
Dates d'observation : année universitaire		Fréquence production : annuelle		Source : Référentiel technique ESR 2018/2019		
		<b>Situation 2018/2019</b>				<b>Cible</b>
		Berges du Rhône	Porte des Alpes	Autres sites	TOTAL	TOTAL en 2025
Réglementaire et fonctionnel	m <sup>2</sup>	1 260	12 190	2 863	16 313	27 744
	%	2,6%	17,1%	58,2%	13,0%	21,7%
Non réglementaire et fonctionnel	m <sup>2</sup>	43 029	47 413	0	90 442	84 365
	%	87,6%	66,7%	0,0%	72,7%	66,3%
Non accessible	m <sup>2</sup>	4 823	10 753	2 057	17 633	15 152
	%	9,8%	15,1%	41,8%	14,2%	11,9%
Sans objet	m <sup>2</sup>	0	743	0	743	743
	%	0,0%	1,0%	0,0%	0,7%	0,7%

**Légende**

- **Réglementaire et Fonctionnel** : Conforme à la réglementation et qualité d'usage satisfaisante ;
  - **Non Réglementaire et Fonctionnel\*** : Non conforme à la réglementation mais peut répondre à l'usage ;
  - **Non accessible** : Non accessible ;
  - **Sans objet** : Non concerné par l'accessibilité au public.
- \* Les bâtiments pour lesquels une partie significative des travaux d'accessibilité sont réalisés ont été classés dans cette catégorie.

**État d'accessibilité - Université Lumière Lyon 2**



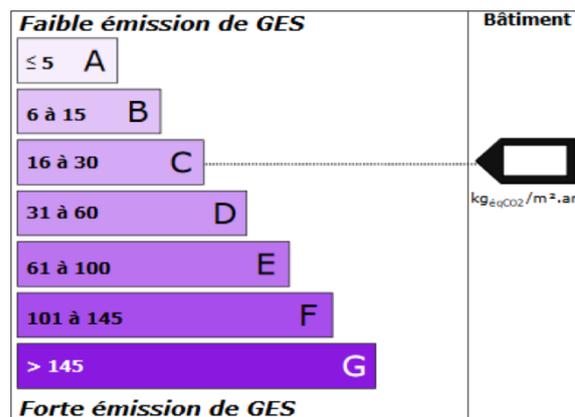
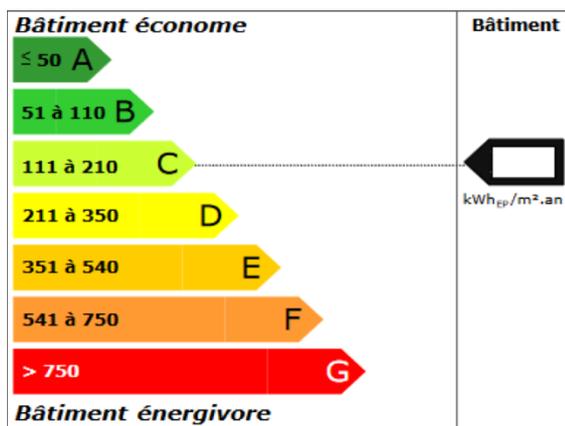
**Commentaire :** Amélioration de l'accessibilité « Réglementaire et Fonctionnel » grâce aux nouvelles constructions.

**Indicateur 5 - Performance environnementale**

Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO				Code indicateur : PAP-IMM-05		
Utilisation de l'indicateur et par qui : Auto évaluation HCERES 2021 / PAP 2022						
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Type de surface : Surface Utile Brut (SUB)						
Dates d'observation : année universitaire		Fréquence production : annuelle		Source : Référentiel technique ESR 2018/2019		
		<b>Situation 2018/2019</b>				<b>Cible</b>
<b>CONSUMMATION ÉNERGÉTIQUE</b>		Berges du Rhône	Porte des Alpes	Autres sites	TOTAL	TOTAL en 2025
A	m <sup>2</sup>	0	0	0	0	0
	%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
B	m <sup>2</sup>	564	0	0	564	9 631
	%	1,1%	0,0%	0,0%	0,5%	7,5%
C	m <sup>2</sup>	21 631	7 998	3 545	33 174	90 340
	%	44,0%	11,2%	72,1%	26,5%	70,6%
D	m <sup>2</sup>	26 917	62 919	0	89 836	26 476
	%	54,8%	88,5%	0,0%	71,8%	20,7%
E	m <sup>2</sup>	0	0	0	0	0
	%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
F	m <sup>2</sup>	0	182	0	182	182

		%	0,0%	0,3%	0,0%	0,1%	0,1%
<b>G</b>	m <sup>2</sup>		0	0	0	0	0
	%		0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>Sans objet*</b>	m <sup>2</sup>		0	0	1 375	1 375	1 375
	%		0,0%	0,0%	27,9%	1,1%	1,1%
ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE (GES)		Situation 2018/2019					Cible
			Berges du Rhône	Porte des Alpes	Autres sites	TOTAL	TOTAL en 2025
<b>A</b>	m <sup>2</sup>		1 260	5 048	682	6 990	8 404
	%		2,6%	7,1%	13,9%	5,6%	6,6%
<b>B</b>	m <sup>2</sup>		20 935	0	2 863	23 798	116 512
	%		42,6%	0,0%	58,2%	19,0%	91%
<b>C</b>	m <sup>2</sup>		26 917	3 132	0	30 049	1 450
	%		54,8%	4,4%	0,0%	24,0%	1,1%
<b>D</b>	m <sup>2</sup>		0	62 919	0	62 919	263
	%		0,0%	88,5%	0,0%	50,3%	0,2%
<b>E</b>	m <sup>2</sup>		0	0	0	0	0
	%		0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>F</b>	m <sup>2</sup>		0	0	0	0	0
	%		0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>G</b>	m <sup>2</sup>		0	0	0	0	0
	%		0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>Sans objet*</b>	m <sup>2</sup>		0	0	1 375	1 375	1 375
	%		0,0%	0,0%	27,9%	1,1%	1,1%

\* Bâtiments pour lesquels nous n'avons pas les données permettant la classification.



**Commentaire :**

- Consommation énergétique : baisse des consommation grâce au passage en leds dans plusieurs bâtiments, à la généralisation de la GTC, aux changements de certains organes de chauffages (pompes à débit variable, robinets thermostatiques) ;
- Émissions de gaz à effet de serre : prévision d'une baisse notable des émissions de gaz à effet de serre grâce à la suppression de 2 chaufferies gaz sur le campus Porte des Alpes au profit d'une production de chaleur par le réseau de chauffage urbain.

**Objectifs CIBLE 2025 :**

- Consommation énergétique : réduction globale de -18% par rapport à 2019 ;
- Émissions de gaz à effet de serre : part d'ENR à augmenter de 25% par rapport à 2019.

## 6.5. Affaires juridiques et politique achat

### Objectif : Suivi des contentieux administratifs

#### Indicateur 1 : Nouveaux recours par année civile

Service responsable de la production de l'indicateur : DAJIM				Code indicateur : PAP-JUR-01							
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :											
Dates d'observation : 2020 et 2021				Fréquence : annuelle				Source : enquête ministérielle MESRI (DAJ)			
SITUATION 2020											
Juridictions administratives	Inscriptions			Délibération des conseils	Élections	Examens, diplômes	Personnels contractuel.les de l'établissement	Agent.es de l'État	Marchés publics	Autres	Total
	1 <sup>re</sup> année	master	autres								
Tribunal administratif		13				1		5		2	21
<b>Cour administrative d'appel</b>											
Appel de défense											
Appel de l'administration (MEN, MESR, établissement)											
<b>Total</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Conseil d'État</b>											
Appel en défense											
Appel de l'administration (MEN / MESR / établissement)											
1 <sup>er</sup> ressort réglementaire											
1 <sup>er</sup> ressort non-réglementaire											
Cassation en défense											
Cassation (poursuivi MEN / MESR / établissement)											
<b>Total</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	0	13	0	0	0	1	0	5	0	2	21
<b>Défense ou attaque</b>											
Défense		13				1		5		2	21
Attaque											
<b>TOTAL</b>	0	13	0	0	0	1	0	5	0	2	21
PRÉVISIONNEL 2021											
Juridictions administratives	Inscriptions			Délibération des conseils	Élections	Examens, diplômes	Personnels contractuel.les de l'établissement	Agent.es de l'État	Marchés publics	Autres	Total
	1 <sup>re</sup> année	master	autres								
Tribunal administratif		10				9					19
<b>Cour administrative d'appel</b>											
Appel en défense											
Appel de l'administration (MEN, MESR, établissement)											
<b>Total</b>	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	2
<b>Conseil d'État</b>											
Appel en défense											
Appel de l'administration (MEN / MESR / établissement)											
1 <sup>er</sup> ressort réglementaire											
1 <sup>er</sup> ressort non-réglementaire											
Cassation en défense											
Cassation (poursuivi MEN /											

MESR / établissement)											
Total	0	1	0	0	0	0	0	2	0	0	3
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>24</b>

**Indicateur 2 : Décisions juridictionnelles rendues par année civile**

Service responsable de la production de l'indicateur : DAJIM				Code indicateur : PAP-JUR-02							
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Référé inclus											
Dates d'observation : 2020				Fréquence production : annuelle				Source : enquête ministérielle MESRI (DAJ)			
<b>SITUATION 2020</b>											
Juridictions administratives	Inscriptions			Délibération des conseils	Élections	Examens, diplômes	Personnels contractuel.les de l'établissement	Agent.es de l'État	Marchés publics	Autres	Total
	1 <sup>re</sup> année	master	autres								
<b>Tribunal administratif</b>		11						3		1	15
<b>Cour administrative d'appel</b>											
Appel en défense											
Appel de l'administration (MEN, MESR, établissement)											
Total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Conseil d'État</b>											
Appel en défense											
Appel de l'administration (MEN / MESR / établissement)											
1 <sup>er</sup> ressort réglementaire											
1 <sup>er</sup> ressort non-réglementaire											
Cassation en défense											
Cassation (pouvoi MEN / MESR / établissement)											
Total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>15</b>
<b>Sens de la décision</b>											
Annulation de l'acte attaqué											
Condamnation de l'administration											
Désistement ou non-lieu à statuer		3						1			4
Rejet de la requête		8						2		1	11
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>15</b>

**Objectif : Structurer une politique achat efficace et durable**

**Indicateur 3 : Cartographie de l'achat**

Service responsable de la production de l'indicateur : DAJIM				Code indicateur : PAP-JUR-03			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022							
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :							
Dates d'observation : 2020		Fréquence production : annuelle			Source : DAJIM		
	Situation				Prévisionnel	Cible	
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2025
Compte financier droit constatés (en €)	139 575 017	139 457 791	156 577 065	155 813 131			
Achat (en €)	14 694 892,51	12 960 213,78	23 689 456,95	18 869 114,23			
%	11	9	15	12			

Évolution de la part achat dans le budget



**Commentaire :** Après une baisse continue depuis 2016, augmentation significative de la part achat dans le budget en raison de la reprise des investissements patrimoniaux en 2019 et baisse de 3 points en 2020 en raison de la crise sanitaire et des reports d'opérations immobilières.

**DONNÉES ESSENTIELLES DE L'ACHAT**

- 68 marchés passés en 2020
- Des achats ont été réalisés dans le cadre de 260 marchés auprès de 160 fournisseurs.
- 80% de la dépense en montant est réalisée auprès de 33 fournisseurs dans le cadre des marchés (= fournisseurs stratégiques)
- Taux de couverture marché pour 2020 : 75%

**Indicateur 4 : Plan d'action achat**

Service responsable de la production de l'indicateur : DAJIM		Code indicateur : PAP-JUR-04	
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022			
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :			
Dates d'observation : 2021		Fréquence production : annuelle	Source : DAJIM
	Faits marquants 2020		Actions et cibles 2022
Axes Direction des achats de l'État (DAE)			
Performance économique	Économies budgétaires réalisés via les marchés solution globale d'impression et fournitures administratives		<p>Obtenir des gains achat sur les segments les plus significatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ UGAP électricité vague 3</li> <li>→ Fournitures administratives</li> </ul> <p>MAJ politique du poste de travail informatique (PPTI)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Allongement de la durée de vie des matériels à 6 ans</li> <li>→ Reconditionnement d'une partie du matériel avec possibilité de redéployer</li> <li>→ Extension du périmètre d'équipement (ATER, doctorant.es)</li> <li>→ Enjeux de soutenabilité financière et environnementale</li> </ul> <p>Nouveaux process pour les achats de matériels informatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Mise en place d'une centralisation technique des commandes avec rôle d'approbateur pour la DSI pour faire respecter la PPTI et fiabiliser l'inventaire + programmation budgétaire de l'établissement</li> </ul> <p>Mise à jour de la politique achat téléphonie mobile</p>

Achat auprès des PME	64,6% de PME parmi les fournisseurs marchés ULL2 (fort ancrage local)	Maintien du niveau déjà atteint en 2020
Achat d'innovation	Lot 4 « mégots » du marché de gestion des déchets / lot 4 « mobilier pédagogique innovant » du marché mobilier / licences annuelles Woolap Pro / Outil Affluences	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Communication interne : faire connaître l'achat innovant, susciter et faire remonter les besoins</b> → Réalisation et diffusion d'une plaquette d'informations en interne sur l'achat innovant + dispositifs d'achat associés + outil innov'score de la DAE qui permet d'évaluer le caractère innovant d'un projet</li> <li>• <b>Communication externe : faire connaître les besoins d'innovation de l'Université au secteur économique</b> → Identification des achats innovants dans la programmation quadriennale des marchés avec l'appui de la DAE + communication aux fournisseurs du secteur économique concerné</li> </ul>
Achat avec clause sociale	7 marchés réservés actifs / Augmentation du nb d'unités déductibles et baisse de la DOETH / 1680h d'insertion réalisées via marché solution globale d'impression	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Favoriser les achats auprès du STPA</b> → Identification des achats auprès du STPA avec l'appui du réseau GESAT à partir de la programmation quadriennale des marchés</li> <li>• <b>Favoriser l'intégration de clauses sociales d'insertion par l'activité économique</b> → Opération de travaux « RUCHE » : 1500 à 1700 heures d'insertion sociale / Clause d'exécution sociale à définir avec la MMIE</li> </ul>
Achat avec disposition environnementale	35,3% des marchés comportent une disposition environnementale sur le nombre de marchés passés en 2020 / généralisation de l'utilisation du papier recyclé pour les photocopieurs et imprimantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Définition d'une politique de prévention et de tri des déchets</b> → Définition de la nouvelle politique avec appui des services de la métropole + élaboration d'une note d'exécution du nouveau marché de gestion des déchets</li> <li><b>Lancement d'une démarche de numérique responsable</b> → Lancement d'un marché d'acquisition de matériels reconditionnés auprès des acteurs de l'ESS (téléphonie + ordinateurs) → Intégration d'exigences accrues en matière de certifications + Écolabels dans les procédures marchés</li> </ul>
<b>Axes Université Lumière Lyon 2</b>		
Performance juridique et modernisation de la gestion	MAJ du guide des règles d'achat et début du déploiement de la signature + parapheur électroniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>S'assurer du respect des procédures prévues par les textes régissant les achats de l'université</b> → Mise en place de contrôles a posteriori sur les achats OSBC afin de vérifier le respect des règles de la commande publique</li> <li><b>Remise à jour du guide des règles de l'achat</b> → Intégration des nouveautés réglementaires → Simplification et fluidification des circuits d'achat</li> </ul>
Relation fournisseurs	Mise en place d'un questionnaire de satisfaction qualité fournisseur à destination des principaux services prescripteurs intégré comme annexe dans le guide des règles d'achat	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mise en place d'une stratégie de sourcing rapide et efficace</b> → Pistes outils: SILEX et SELENEE = outil dont la vocation est d'accompagner les services Achats, dans la digitalisation de leur dispositif de sourcing fournisseurs. Ce type de solutions permet de simplifier la collecte et la validation des demandes d'achats, l'analyse de marché et la constitution de panels fournisseurs.</li> </ul>





*Université Lumière Lyon 2*  
*18 quai Claude Bernard, 69007 Lyon*